



Le livre de Saint-Cergues

2016

Bulletin annuel
d'information n° 32

FAIS DE TA VIE
UN RÊVE,
ET D'UN RÊVE,
UNE RÉALITÉ




Saint-Cergues
Station Climatique  des Voirons



Mc Donald's Saint-Cergues

Ouverture 7j/7
10h/23h

100, rue des Voirons
74140 Saint-Cergues



P.G NETTOYAGES



Nettoyage immobilier **entreprises et particuliers**



1877, rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues
Tél. **04 50 35 95 72** - Fax 04 50 43 06 47
Mob. **06 76 04 44 06**
pg.gcl@orange.fr

Assurances **Allianz**

Olivier GUILLOUET

Pour vos assurances

Automobile

Prévoyance

Habitation

Emprunteur

Santé

Professionnelle

Placement financier



1078, rue des Allobroges - 74140 Saint Cergues

olivier.guillouet@allianz.fr

04 50 43 56 95

Edito

Vie municipale

Saint-Cergues, les élus	6
Le retour sur le bâtiment multifonctionnel	8
Inauguration de l'espace multifonctionnel	10
Le balcon	14
Le SMAJE	18
La marmite	22
Les nouvelles constructions	24
Pensez à déclarer vos travaux	25
Point sur les travaux	26
Finances	28
PLU	29
La Journée Citoyenne de l'Environnement	30
Environnement	32
Cérémonie des nouveaux arrivants	36
Cérémonie de citoyenneté	36
Les fonds frontaliers	37
Le CCAS	38
Fête des voisins	40
Les maisons fleuries	42
Le personnel communal	44
Le club du 3 ^e âge	45
L'école autrefois fait sa rentrée	46
Chasse aux œufs et Noël	48
Etat civil	50
Le cimetière	51



Mairie de Saint-Cergues
963, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Tél. : 04 50 43 50 24
Fax : 04 50 94 68 79
Courriel : mairie@saint-cergues.fr

Conception/réalisation Agence Connivence, Grégory Deremble
Rédaction Robert Bosson, Magalie Briffaud,
Pascale Burnier, Danielle Cottet,
Gabriel Doublet, Evelyne Février,
Catherine Mouchet, Jean-Marc Peutet,
Claude Schneider, Fanny Soufflet,
service communication, service culture,
service jeunesse, service scolaire.
Imprimé en France Imprimeur labellisé, Imprim' Vert.
Comptoir des idées. Décembre 2016

Intercommunalité

Police intercommunale	52
Sifor, gestion des crues du Foron	54
Sidefage, vous trie, nous valorisons	56
Annemasse Agglo réhabilite la déchetterie	57
Centre de Secours Principal d'Annemasse-Gaillard	58
L'EBAG	59

Vie scolaire

Ecole maternelle	60
Ecole élémentaire	61
L'école en fête	62
Les nouveaux collégiens	62

Vie associative

Le Sou des Ecoles	64
Association des Parents d'Elèves	65
Association Education Populaire	66
La Clef de l'Archet	67
Lannacroche	68
Harmonie municipale	69
ADMR des Voirons	70
Amicale des donneurs de sang bénévoles	71
Les compagnons de la Servette	72
La CERFF	74
Créativa	75
MJC des Voirons	76
Motoclub	80
Vieux Volants des Voirons	81
ACCA la Diane des Voirons	82
Amicale des Amoureux de la Gaule	82
Ski Club	84
Country Attitude	86
Tennis club	87
Football Club	88
Bulldogs	89
Envol papillon	90
Saint-Cergues HLBQ Kung Fu	91
Les Anciens Combattants	92
Les associations de Saint-Cergues	93

Culture et histoire

Paulina Rothkopf de retour à la colonie italienne	94
Cérémonie du 8 mai 2016	96
Cérémonie du 11 novembre 2016	98

Zoom sur...

Cars en scène	100
Novembre Musical des Voirons	102
Crèche La Maison Bleue	103

Grand genève

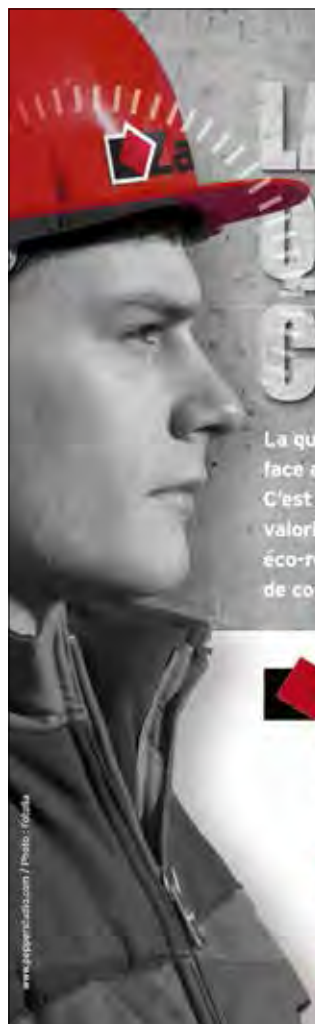
Discours du 1 ^{er} août 2016 à Anières	104
Le chantier du CEVA	108
Annemasse Agglo, un pas de plus pour votre mobilité !	109
Arc, les statuts du futur Pôle métropolitain adoptés	110

Recettes

Orangettes	112
Beignets calabrais au miel	112

Jeux

Infos pratiques	113
Infos mairie et administrations	114



Entreprise certifiée QSE
ISO 9001 Qualité
OHSAS 18001 Sécurité
ISO 14001 Environnement

LA QUALITÉ CERTIFIÉE

La qualité, c'est garantir notre fiabilité face aux exigences croissantes du métier. C'est aussi s'engager sur la sécurité, valoriser les équipes, afficher notre éco-responsabilité, pour bâtir une relation de confiance projets après projets.

Zanetto
Maçonnerie
Travaux publics
Démolition
Terrassement

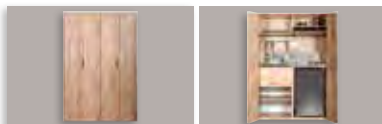
**MAGLAND
ANNEMASSE**

Tél : 04 50 34 70 97
www.zanetto.fr

WWW.GAINDEPLACE.FR
vous souhaitez une **bonne nuit** !



Spécialiste de l'aménagement pour vos bureaux, maisons individuelles, résidences secondaires et hôtellerie. Une réponse design et pratique à vos problématiques d'espace.



ACS - Aménagement Intelligent
04 75 42 25 25 // acs26@orange.fr // WWW.GAINDEPLACE.FR

**GAIN
DE FR
PLACE**

SALON DE COIFFURE

**Hommes
Femmes
Enfants**




**06 61 25 39 66
04 50 95 37 91**

Horaires d'ouverture
Lundi sur rendez-vous
Jeudi 9-12 h / 14-20 h
Vendredi 9-19 h
Samedi 9-14 h

142, rue du Pommi
74140 Saint-Cergues
contact@lili-marlene.net



Lili Marlène

www.lili-marlene.net



Chères Saint-Cerguaises, chers Saint-Cerguois,

Comme à l'accoutumée, nous sommes très heureux de vous livrer notre bulletin, qui vous dressera le panorama de ce qu'a été la vie dans notre belle commune cette année.

Une année marquée par l'aboutissement de deux dossiers fondamentaux.

Le premier, c'est bien entendu l'achèvement des travaux du bâtiment multifonctionnel, après des années d'étude et de chantier, dont l'inauguration, le 22 octobre dernier, a attiré beaucoup de monde.

Voilà longtemps que Saint-Cergues attendait des équipements dignes de ce nom, de nature à faire face aux besoins de sa croissance démographique et aux besoins de sa vie villageoise, riche et variée, qui nécessitait qu'on crée des mètres carrés supplémentaires.

Une nouvelle salle des fêtes, une bibliothèque, des locaux périscolaires, une nouvelle cantine et une chaufferie bois, enfin, qui dessert tous les bâtiments publics du centre. Un investissement très important qui reconfigure notre centralité et en fait un lieu de vie agréable.

Le succès de la bibliothèque "**Le Balcon**" ne se dément pas, avec près de 500 inscriptions depuis l'ouverture en date du 27 octobre dernier. Ce lieu qui réunit toutes les générations a atteint au-delà de nos espérances sa mission qui, au-delà des aspects culturels, avait pour but premier de faire se réunir les habitants, de créer du lien, le tout dans la convivialité.

La salle des fêtes a déjà accueilli de beaux événements et permettra que se déroulent ici des spectacles, concerts ou soirées impensables jusqu'alors.

Ces locaux prennent tout leur sens quand on les voit résonner de joie, quand on les voit vivre, quand on les voit se remplir et accueillir de belles fêtes.

Le deuxième dossier, c'est l'aboutissement de la révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme. Un document qui se veut protecteur de nos zones agricoles et naturelles, qui vise à diminuer le gaspillage de terrains et l'étalement urbain, permis par une densification raisonnée de la centralité, où se trouvent les services et commerces de proximité.

Un tel travail ne se fait pas sans mal et la tâche est rude, parfois, lorsqu'il s'agit d'arbitrer entre les intérêts privés et l'intérêt général. Nous avons essayé de trouver le meilleur équilibre. Il y a forcément d'inévitables déçus, mais nous avons agi en pensant à l'avenir de cette belle commune, en prenant une part raisonnable du développement important de la région, mais en préservant l'esprit de ce grand village qu'est désormais Saint-Cergues.

Comme chaque année, je veux remercier du fond du cœur toutes celles et ceux qui font que cette commune est belle et vivante, artisans, commerçants, agriculteurs, associations, citoyens. Je veux remercier également l'ensemble de mes collègues élus et le personnel de la mairie qui au quotidien se mobilisent pour vous.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2017.

A Saint-Cergues,
le 21 décembre 2016
Votre maire, **Gabriel Doublet**

Saint-Cergues

Les élus



Gabriel Doublet

Maire.

1^{er} vice-président
Annemasse Agglo,
conseiller communautaire,
membre de toutes
les commissions.



Jean-Marc Peutet

Adjoint en charge du
développement durable.

Commissions développement
durable, finances



Jean-Marc Combette

Conseiller délégué
en charge du Syndicat
du Foron (SIFOR).

Commission urbanisme



Danielle Cottet

Adjointe en charge
de l'aménagement du
territoire, urbanisme, PLU.

Conseillère communautaire.
Commissions PLU, urbanisme,
travaux, finances, logement
social et crèche, personnel et
affaires sociales



Pascale Burnier

Adjointe en charge
des ressources humaines
et des affaires sociales.

Commissions personnel et affaires
sociales, affaires scolaires et
jeunesse, logement social et crèche,
communication et culture, comités
de quartier et citoyenneté



Evelynne Février

Conseillère déléguée
en charge des comités de
quartier et de la citoyenneté.

Commissions comités de quartier
et citoyenneté, communication et
culture, développement durable,
affaires sociales, PLU, finances



Robert Bosson

Adjoint en charge des
travaux.

Commissions travaux, PLU,
urbanisme, finances, comités
de quartier et citoyenneté,
affaires scolaires et jeunesse



Claude Schneider

Adjoint en charge de
la construction et de
la réhabilitation des
bâtiments communaux.

Conseiller communautaire.
Commission travaux



Catherine Mouchet

Conseillère déléguée en
charge des affaires scolaires
et du service jeunesse.

Commissions affaires scolaires et
jeunesse, travaux, développement
durable, urbanisme, personnel



Magalie Briffaud

Adjointe en charge
des finances.

Commissions finances,
personnel, comités de
quartier et citoyenneté,
travaux



Marie-Christine Balsat

Conseillère déléguée en charge
de l'habitat, le logement social
et la crèche.

Commissions logement social et
crèche, personnel et affaires sociales,
PLU, urbanisme, comités de quartier
et citoyenneté, communication et
culture, développement durable



Kris Aillaud

Conseiller.

Commission communication
et culture



Alain Baratay

Conseiller.
Commission PLU



**Giovanni Leone
De Magistris**

Conseiller.
Commissions PLU, urbanisme,
travaux, finances



Steve Bonnard

Conseiller.
Commissions finances,
communication et culture,
développement durable,
urbanisme



Gabriel Lyonnet

Conseiller.
Commissions développement
durable, comités de quartier
et citoyenneté, affaires
scolaires et jeunesse



Fanny Soufflet

Conseillère.
Commissions logement social
et crèche, affaires scolaires
et jeunesse, personnel et
affaires sociales, travaux



Jean Credoz

Conseiller.
Commissions urbanisme,
travaux



Françoise Mouchet

Conseillère.
Commissions logement social
et crèche, personnel et affaires
sociales, comités de quartier
et citoyenneté, affaires
scolaires et jeunesse,
développement durable



Michaël Wirth

Conseiller.
Commissions développement
durable, PLU, urbanisme,
affaires scolaires et jeunesse



Bénédict Donsimoni

Conseillère.
Commissions travaux,
communication et culture



Brigitte Sofi

Conseillère.
Commissions urbanisme, PLU,
travaux, personnel et affaires
sociales, comités de quartier
et citoyenneté



Anaïs Zamengo

Conseillère.
Commission finances

Retour sur le bâtiment multifonctionnel





Dans le bulletin annuel d'information 2015, vous aviez pu lire que nous avions terminé le gros-œuvre, que les façades et les toitures étaient en cours, de même que les réseaux sanitaire, chauffage, ventilation et électricité. L'objectif était de terminer l'ensemble pour le printemps, c'est-à-dire pour mai-juin 2016.

Nous pensions alors que nous pourrions tenir ces délais relativement facilement. Malheureusement, comme souvent dans la construction, nous avons connu des problèmes inattendus dont le principal est venu de l'entreprise d'étanchéité qui nous a désorganisé le chantier tout l'hiver et tout le printemps. Nous en avons encore des séquelles aujourd'hui avec quelques infiltrations d'eau.

Les mois passant, nous avons dû adapter le déroulement du chantier aux impératifs des différentes échéances. C'est ainsi que nous avons tout d'abord mis l'accent sur le bâtiment périscolaire, le Smaje, qui devait ouvrir ses portes début juillet pour accueillir le service jeunesse. Cette structure étant assez indépendante du reste des autres bâtiments, nous avons pu la terminer pour le début des vacances scolaires, permettant ainsi au service de fonctionner dans ses nouveaux locaux.

L'échéance suivante était celle du restaurant scolaire, la Marmite, qui devait impérativement accueillir les enfants pour la rentrée 2016-2017. Nous n'avions pas de solution de rechange en cas de retard car une partie du matériel de l'ancienne cantine était réinstallée dans la nouvelle. Après quelques frayeurs pour l'obtention de l'avis favorable d'exploiter par les services de sécurité, le restaurant scolaire a pu ouvrir ses portes à temps. La salle des fêtes intégrée dans le même espace avait pu être réceptionnée dans le même temps.

Il ne restait plus que la bibliothèque, le Balcon, qui avait moins d'impératif de date. Par contre il y avait un fort désir de prendre possession de ce nouvel espace et de quitter les anciens locaux exigus du 1^{er} étage de la mairie. Nous nous acheminions vers une ouverture aux environs de mi-septembre quand est survenu le 13 juillet l'incendie accidentel du bardage bois de la façade côté jardin de lecture. Ce fut la stupeur générale mais, à la réflexion, nous avons eu beaucoup de chance dans notre malheur car l'intérieur n'avait subi aucune dégradation alors qu'il était terminé et meublé. Le temps de laisser intervenir les assurances, de recommander et poser un nouveau bardage, nous avons pu ouvrir la bibliothèque le 27 octobre.

Entre l'inauguration officielle le samedi 22 octobre 2016 et le 1^{er} coup de pioche en juin 2014, il aura donc fallu 28 mois pour mener à bien cette belle réalisation que les citoyens de Saint-Cergues semblent déjà apprécier.

Nous tenons à associer à cette réussite tous les intervenants qui ont participé à la conception puis à la réalisation de ce qui restera pendant longtemps un projet phare pour notre commune. Nous devons aussi remercier tous les organismes administratifs et politiques pour leurs aides financières qui nous ont été très précieuses. Enfin nous espérons que les gens de Saint-Cergues et des environs auront envie de découvrir et de profiter de ce que leur offre ce nouvel espace multifonctionnel. ■

Claude Schneider





INAUGURATION

DE L'ESPACE MULTIFONCTIONNEL

C'est un moment historique pour notre commune. Voilà des décennies je crois que notre village attendait cela... Des équipements publics dignes de la taille de sa population, dignes de la vie qu'il y a ici... Des années d'études, de projets, remodelés, retravaillés, jusqu'à ce jour, ou enfin, tout est sorti de terre, tout est là, prêt à servir.

En ce jour, je me rappelle avec émotion lorsqu'il y a 5 ans, nous avons lancé le concours d'architecte. Après avoir élaboré un cahier des charges avec l'aide précieuse du CAUE, plus de 80 candidatures reçues, et des tonnes de dossier à analyser, à évaluer, pour arriver à ce choix, qui a fait je le rappelle non seulement l'unanimité du jury, mais également l'unanimité du conseil municipal. C'est assez exceptionnel en effet de constater quel consensus et quel enthousiasme le projet de madame Boidevaix a suscité.

Il collait en effet parfaitement à nos attentes. Une architecture élégante, sobre et fonctionnelle, des beaux matériaux, de la lumière, des espaces agréables, chaleureux, et puis une intégration dans le paysage exceptionnelle... Puisqu'aucun des cônes de vue de ce secteur n'ont été péjorés, au contraire, ils ont été sublimés, et on est émerveillé par exemple par la vue dont on dispose désormais depuis la bibliothèque et le jardin de lecture... Que nous ne pouvions pas dénommer autrement que **Balcon**, compte tenu de ces évidentes circonstances...

Nous ne voulions pas d'un projet ostentatoire, grandiloquent, mais quelque chose qui soit en adéquation avec l'esprit même de cette commune, c'est-à-dire modeste et grand à la fois, élégant et fonctionnel à la fois, confortable et discret à la fois, et adapté à l'esprit festif qui règne ici.

Madame Boidevaix, votre geste, votre dessin est désormais vivant, a pris corps aujourd'hui, et résonne désormais des voix de ceux qui l'animent quotidiennement, des gosses qui y jouent, qui y mangent, qui y chahutent, des concitoyens qui viendront y lire, qui viendront festoyer, s'instruire, se cultiver, des personnels qui y travaillent au service de tous... Au nom de la commune, madame, je veux vous remercier pour le travail accompli, pour le suivi du chantier, pour votre réactivité, pour tout ce qui a fait que ce projet est une magnifique réussite, nous avons eu tellement raison de vous faire confiance...

1 500 mètres carrés de locaux, ce n'était pas du luxe pour cette commune qui a beaucoup grandi, et qui accueille près de 400 enfants dans ses écoles...





Des locaux dédiés au périscolaire et au centre de loisirs, le **SMAJE**, tout d'abord, qui ne devrait plus connaître de saturation avant belle lurette, tant il y a de la place, à présent, et quelle place... ce qui a permis de libérer d'autres locaux et permis par exemple de créer un accueil spécifique pour les ados, "Destinations Jeunes", en service depuis la rentrée... Et je profite de l'occasion pour remercier Frank Chené et tout le service jeunesse, qui fait un boulot formidable, et qui sera encore plus formidable je n'en doute pas avec ces nouveaux murs...

Une chaufferie bois, qui par un réseau de chaleur alimente tous les bâtiments publics du centre, jusqu'à la mairie, en service depuis quelques semaines... qui nous permettra de consommer moins et surtout mieux l'énergie...

Un nouveau restaurant scolaire, la **Marmite**, sous la forme d'un self pour les primaires, beaucoup plus confortable, moins bruyant... où sont toujours servi les repas concoctés par un prestataire remarquable, Leztroy, de la Roche-sur-Foron, qui ne travaille qu'avec des produits bio ou labellisés, en circuit court, et en respectant la saisonnalité, qui a d'ailleurs participé à l'élaboration du buffet qui suivra... Là aussi je veux tirer un coup de chapeau tout particulier à Sophie Bastard et au service des affaires scolaires, qui a travaillé d'arrache-pied pour mettre en place ce nouvel équipement...

Une salle des fêtes, pouvant en configuration optimale représenter 400 mètres carrés, avec son espace scénique, son hall d'accueil très confortable... et qui va permettre d'accueillir des événements impensables jusqu'alors... A titre d'exemple, deux spectacles de Château Rouge vont pouvoir se tenir ici cette année ! Une salle à la taille de la commune... Enfin...

Au milieu de la pièce en effet, une cloison amovible qui permet de séparer cantine et salle des fêtes...

Et puis, notre petit bijou, enfin, la bibliothèque... Un projet de longue haleine lui aussi... Souvenez-vous, à l'origine, que la bibliothèque de Saint-Cergues était associative, portée par notre MJC. Elle a d'abord été municipalisée, puis professionnalisée, avec l'arrivée de Sandrine Ollivier. Sous l'impulsion de Jean-Pierre Roda, alors adjoint à la culture, l'idée est née de donner à la bibliothèque municipale un nouveau souffle, puisqu'elle était alors confinée dans un espace exsangue et peu pratique au premier étage de la mairie...

Entre temps, et avec l'aide précieuse des bénévoles de la bibliothèque que je tiens du fond du cœur à remercier, déjà, de nombreuses propositions culturelles avaient vu le jour... Apéro lecture, conférences, expositions, soirées jeux... Toute une série d'actions appréciée et créatrice de lien... rendant évident le besoin d'un nouvel équipement...

Alors a commencé un merveilleux travail avec les équipes de Savoie Biblio, qui nous ont bien épaulés, et nous ont conduit à être ambitieux... Et à faire une bibliothèque aux normes de la DRAC, direction régionale des affaires culturelles. Une grande bibliothèque, bénéficiant parce que nous avons joué le jeu, d'un niveau de subvention exceptionnel... Cela dit en passant, donc, nous aurions été moins soutenus si notre projet avait été plus petit...

Je veux vraiment remercier Jean-Pierre Roda, pour l'énergie avec laquelle il a défendu le projet, ici même et devant la DRAC, avec cette conviction que nous étions là en train de poser un équipement majeur pour notre commune et ses environs, un lieu de vie ouvert, animé... Remercier Sandrine Ollivier et Claire Regal qui est venue renforcer son équipe, avec tous les bénévoles, qui ont accompli encore une fois un travail exceptionnel...



INAUGURATION DE L'ESPACE MULTIFONCTIONNEL

Faire un lieu culturel, en ces temps de disette budgétaire, est sans doute un acte un peu fou... Mais peut-être un acte de FOI. Car en ces temps difficiles que traverse notre pays, en ce moment délicat, de confusion, de peur, d'angoisse, il n'y a sans doute pas meilleure réponse que la culture, parce que la culture, c'est l'échange, le partage, la réflexion, c'est tout ce qui permet de prendre du recul, de mieux vivre ensemble... Et cette bibliothèque sera largement ouverte, elle sera de surcroît gratuite, car nous voulons en faire un véritable outil culturel, qui ayant pour support la lecture publique, sera également le vecteur de toute une série d'événements qui rendra plus vivante encore notre commune... A l'heure où se crée à Lucinges un centre du livre d'artistes, à l'heure où on mutualise, on crée du réseau à l'échelle des bibliothèques de notre agglomération, je suis heureux que Saint-Cergues apporte un bel équipement qui nous l'espérons ravira autant les gens d'ici que ceux d'ailleurs...

Et un endroit agréable pour aller lire le journal ou une revue, un roman, dans le magnifique jardin de lecture, en sirotant un petit café... Le fonds documentaire est très riche, sans commune mesure avec ce que nous connaissions jusqu'alors, et désormais, vous pourrez y emprunter des CDs et DVDs... Il y a des espaces dédiés aux jeunes, aux enfants, tout est très confortable et au service de votre plaisir... Alors j'espère que vous serez nombreux à en profiter. La bibliothèque ouvre le 27 octobre prochain, sachez-le.

Enfin je voudrai dire que nous avons essayé d'être originaux jusqu'au bout. En effet, quand on bâtit un équipement culturel, on doit consacrer 1 % du budget de l'équipement à une œuvre artistique. Plutôt que de choisir une œuvre dans un catalogue, posée là comme un cheveu sur la soupe, nous avons voulu quelque chose de plus interactif, de plus en lien avec nos spécificités... Alors nous avons sollicité l'école des Beaux-Arts du Valais, l'ECAV, pour leur proposer d'organiser conjointement un concours d'art à destination de ses étudiants. Vous savez que la commune est très sensible au transfrontalier, et qu'elle s'inscrit dans la volonté d'échanger et de créer du lien avec nos amis suisses... En expliquant cette volonté première de faire de notre bibliothèque un lieu d'échange, un lieu qui crée du lien et en insistant sur cette volonté de préserver l'esprit de village et ce goût pour la nature qui caractérisent Saint-Cergues, les étudiants nous ont présenté leurs propositions, dans le cadre d'un jury. Je veux profiter de l'occasion pour remercier Mme Sybille Omlin, directrice de l'ECAV, qui a répondu de manière très enthousiaste et très chaleureuse à l'idée, et qui est présente ce soir... Le travail qui a été récompensé, le lauréat, sera présenté lors d'une prochaine cérémonie, mais je veux d'ores et déjà souligner que cette collaboration fut belle et stimulante, et nous permettra d'accueillir une œuvre discrète et pleine de poésie, que nous aurons donc le plaisir de vous présenter prochainement...

Voilà donc, de façon très succincte, le portrait et l'historique de ce beau projet, qui reconfigure complètement notre centralité, avec cette ambition d'en faire quelque chose d'éminemment convivial, d'éminemment vivant, de profondément villageois...

C'est une émotion immense, car ce projet ce sont des années de travail, de labeur, de doutes, de craintes... Mais une grande satisfaction aujourd'hui...

Je ne peux évidemment pas vous épargner quelques chiffres, car je suis sûr que certains frémissent déjà à l'idée de leur prochain avis d'imposition en découvrant ces volumes et la qualité des matériaux...

Cet ensemble a coûté un peu plus de 5.5 millions d'euros hors taxes, soit le plus lourd investissement jamais consenti par notre commune. De quoi faire s'arracher les cheveux de notre adjointe aux Finances, Magalie Briffaud...

Mais ce projet a également été très soutenu par nos partenaires, à hauteur de plus d'un million d'euros. Qu'ils soient vivement remerciés aujourd'hui... Sans eux, tout cela n'aurait pas été possible.

Au-delà du merveilleux résultat, de la beauté de ces locaux, de leur adéquation à nos besoins, au-delà du coût qu'ils représentent, je voudrais dire combien tout cela aura été une aventure passionnante. Combien il a fallu de talents, de compétences, combien chacun, élus, employés de la commune, architectes, entreprises, prestataires, soutiens financiers ont permis, à leur niveau, d'en arriver là aujourd'hui...

Je tiens à saluer tout particulièrement Claude Schneider, adjoint en charge de la construction de ce projet, qui a été d'un dévouement admirable... Merci à toi Claude. Je veux remercier toute l'équipe municipale, car tous les élus se sont littéralement passionnés pour cet ouvrage. C'est une chose rare dans une vie d'élus que d'inaugurer un tel ensemble, et c'est une chance d'assister à la naissance d'une idée, qui se développe, qui grandit et qui aboutit à ce qu'elle est sous nos yeux. Je dis à l'ensemble du conseil municipal que tout ce travail accompli en valait la peine, et je suis fier d'avoir une équipe aussi soudée, aussi en phase, volontaire, et dévouée. Merci à tous, sincèrement. C'est l'énergie de tous qui aura permis d'y arriver...

La construction de ce complexe nous redonne et ce pour longtemps du souffle... Elle aura permis de libérer d'autres locaux et de les réaffecter pour combler d'autres besoins, comme par exemple notre ancienne cantine, qui est désormais une annexe de l'école maternelle, elle aura permis également de créer une plus grande cour pour l'école maternelle aussi... Ou encore comme je vous le disais tout à l'heure de créer un espace dédié aux ados en bas de l'école élémentaire... Tous les espaces verts du secteur ont été revus et l'ensemble est beau... Nous avons de belles esplanades à présent, de beaux lieux de détente...

Notre volonté profonde était d'élargir le champ des possibles. De permettre à de nouvelles choses de se produire. De dire qu'une petite commune pouvait avoir de l'ambition pour elle et ses voisins. Alors ces équipements, à vous de vous en emparer à présent. A vous de faire vivre tout cela, de faire résonner ces murs de vie et de joie.

Merci à tous d'avoir été si nombreux pour cette inauguration, pour ce moment qui sera j'en suis certain le plus beau de notre vie d'élus à Saint-Cergues.

Il est des moments si durs parfois dans la vie d'élus. Des moments si ingrats. Des moments où le doute nous assaille. Mais aujourd'hui, nous éprouvons de la fierté. Et nous espérons que vous la partagez. ■

Gabriel Doublet



Estimation des dépenses en hors taxes

	Montant € HT
Mairie	
- études	627 276,92 €
- travaux	4 799 364,35 €
- frais de maîtrise d'œuvre, assistance technique	27 818,00 €
- acquisition foncière	0,00 €
Total	5 454 459,27 €

(OPC, SPS)
(commune est propriétaire)

Aides accordées

	Montant € HT	%	observations
Département			
- fonds départemental pour le développement des territoires	46 952 €	30 %	
- autres programmes : équipement en chaudières automatiques à bois alimentées en plaquettes forestières	26 176 €	20 %	chaudière uniquement
Région	115 396 €	20 %	plafond à 250 000 €, utilisation > à 50 % de plaquettes forestières
Etat			partie médiathèque du projet (en cours)
- DRAC (DGD)	489 400 €	40 %	
- DETR	153 000 €	20 %	plafond à 1 000 000 €
- réserves parlementaires, Mme le Député V. DUBY-MULLER	15 000 €		
CAF	181 500 €		locaux périscolaires, parties dédiées et communes
Total aides publiques	1 027 424 €		

Autofinancement

	Montant € HT
Mairie	
- dont emprunt	3 427 035,27 €
- dont fonds propres	1 000 000 €
Total autofinancement	4 427 035,27 €
Total général	5 454 459,27 €





Le alcon

BIBLIOTHÈQUE

Après une fermeture de presque 5 mois pour préparer l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, ce nouvel espace culturel a ouvert ses portes le jeudi 27 octobre 2016.

En cette fin d'année, ce sont déjà plus de 500 personnes qui sont venues s'inscrire pour bénéficier de ce bel espace qui propose de nouveaux services tels que le wifi, le prêt de 1 500 CD et de 2 000 DVD.

Vous y trouvez également des livres pour petits et grands : BD, comics, manga, science-fiction, policier, fantastique, fantasy, théâtre, poésie, contes, albums, romans, livres audio, livres en VO, livres en gros caractères... Cela représente en tout 496 m² dont près de 400 m² ouvert au public, avec comme spécificité saint-cerguoise, un jardin de lecture et un espace café.

Une équipe mixte composée de 2 agents à temps plein aidés de 18 bénévoles, formés aux métiers du livre et de la lecture sont à votre disposition pour vous conseiller et vous renseigner.

Gratuité

L'accès à la bibliothèque est libre et ouverte à tous. L'inscription pour l'emprunt de documents est gratuite, ainsi que toutes nos animations.

Agenda culturel

Après le vernissage du 1 % artistique, la bibliothèque accueillait, le 25 novembre, en partenariat avec l'Université populaire d'Annemasse-genevois, Alain Carré pour un monologue théâtral sur la vie de Dali. Le 1^{er} décembre, une soirée projection "autour de la lune" était organisée avec la villa du parc à la salle multimédia. Et pour finir l'année, un spectacle de contes d'hiver était proposé aux familles le 21 décembre.

Chaque trimestre, la bibliothèque **le Balcon** vous propose différents rendez-vous. Vous retrouverez, à partir de janvier 2017, les apéro-lecture, les conférences, et autres animations ainsi que des expositions.

Réseau bibliothèques

Vous pouvez emprunter des documents dans diverses bibliothèques de Genève grâce à la convention de coopération culturelle entre la commune de Saint-Cergues et la Ville de Genève. Pour cela, il suffit de venir vous inscrire à la bibliothèque où une attestation vous sera remise.

Horaires

Lundi	15h30-19h
Mercredi	11h-17h
Jeudi	15h30-19h
Vendredi	15h30-18h
Samedi	10h-12h30



Vernissage du 1% artistique

Créé en 1951, le "1%" est un dispositif qui consiste à consacrer, à l'occasion de la construction d'un bâtiment public, un financement représentant un pour cent du coût des travaux, à la commande ou à l'acquisition d'une œuvre d'art spécialement conçue par des artistes vivants pour être intégrée au bâtiment considéré ou à ses abords.

C'est dans ce cadre que la commune de Saint-Cergues a sollicité l'école des Beaux-Arts du Valais, l'ECAV, pour leur proposer d'organiser conjointement un concours à destination de ses étudiants. Avec comme objectif de concevoir une œuvre d'art originale qui soit proche de la sensibilité de la commune et en lien avec ses habitants, les étudiants ont présenté leurs propositions, dans le cadre d'un jury. C'est le projet d'Erika Pirl, artiste mexicaine de l'ECAV qui a remporté le concours.

L'œuvre d'Erika a été présentée lors d'un vernissage le vendredi 18 novembre 2016 à la bibliothèque. Elle se présente sous la forme de plaques en laiton sur lesquelles sont gravées des phrases pleines de poésie, issues d'échanges que l'artiste a eus avec les habitants.



Deux plaques se trouvent dans la bibliothèque, trois dans le jardin de lecture et les cinq autres sont disséminées dans le village. A terme il y aura une trentaine de plaques d'installées à différents endroits de la commune. A la manière d'une chasse au trésor, vous pourrez vous mettre en quête de ces petites bulles de poésie !



Contacts

Tél. : 04 50 43 50 70

Mail : bibliotheque@saint-cergues.fr

Site : <http://saint-cergues.bibli.fr>

Facebook : www.facebook.com/Bibliotheque.Saint.Cergues.LeBalcon

Découvrez nos dernières actualités, accédez à votre compte lecteur et visualisez nos récentes acquisitions.

Rejoignez-nous en devenant "fan" de notre page : toutes les infos de la bibliothèque en temps réel. Informez-vous, laissez un commentaire et participez ! ■







SMAJE

ANIMATION JEUNESSE

Le Service Municipal d'Animation pour la JEunesse prend ses nouveaux quartiers !

Si l'année 2015 a été marquée par une augmentation significative de nos effectifs d'encadrement liée à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'année 2016 a été tout aussi importante pour le développement du service avec la création d'un bâtiment dédié à la jeunesse.

En effet depuis le 6 juillet le bâtiment du SMAJE a ouvert ses portes pour la plus grande joie des enfants et de l'équipe d'animation. Avec un espace intérieur de 295 m², ce nouvel accueil regroupe 3 grandes salles d'activités avec 3 ambiances différentes permettant ainsi aux enfants de naviguer d'une pièce à l'autre en fonction de leurs envies (un espace travaux manuels, un espace ateliers avec cuisine et un espace détente). Cette nouvelle structure dont la capacité d'accueil maximale a été fixée à 100 enfants intègre également un espace extérieur clôturé de 425 m². Bien entendu pour le confort de tous, le service jeunesse continue à utiliser les autres salles de la commune comme la salle communale, la salle multimédia ou encore l'école maternelle pendant les vacances scolaires.

L'arrivée de ce bâtiment a également permis de libérer d'anciens espaces et de faire naître un nouveau projet destiné aux adolescents : **Destination Jeunes**. Situé sous l'école élémentaire, le local "destination jeunes" met à disposition des ados, 2 grandes salles d'activités équipées d'un bar, de canapés, d'un billard ou encore d'un babyfoot. L'objectif de cet accueil est de proposer aux adolescents un fonctionnement adapté à leur tranche d'âge mais surtout de les impliquer dans des projets et qu'ils deviennent acteurs de leur temps libre. Pour mener à bien ce projet, Vincent Mercier qui seconde Audrey Camus dans la direction des centres de loisirs a été nommé directeur de l'espace ados.

Au niveau de l'équipe d'animation, d'autres changements ont été effectués avec le départ de Sarah Mathelin qui a été remplacée par Emmanuelle Roux pour occuper le poste de secrétaire du service jeunesse. Aymerick Martin a également fait le choix d'une reconversion professionnelle et a été remplacé par Marie Tumay pour assurer les quotas d'encadrement des différents accueils de loisirs et notamment celui de Destination jeunes. Nous souhaitons bien évidemment plein de bonnes choses à nos anciens collègues et la bienvenue aux nouveaux agents du service.





Le TAP, pour faire le plein d'activités

Il fonctionne tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) de 11h30 à 12h15 pour les maternelles et de 15h15 à 16h30 pour les élémentaires.

Pour les maternelles, 4 activités différentes sont proposées le temps d'une période et les enfants répartis par niveau scolaire tournent sur les 4 ateliers.

Les élémentaires ont le choix parmi 6 activités par jour (3 du CP au CE1 et 6 du CE2 au CM2). Une fois inscrits sur un atelier, les enfants s'engagent à le suivre chaque semaine et tout au long d'une période.



La Périgolade, avant et après l'école

L'accueil périscolaire ouvre ses portes tous les matins de la semaine de 7h30 à 8h15 pour les élémentaires et de 7h30 à 8h30 pour les maternelles. Les soirs, il fonctionne dès 16h et ce jusqu'à 18h30. Depuis la rentrée scolaire 2015, le service jeunesse propose un nouveau fonctionnement avec la mise en place d'un départ échelonné. Désormais, les familles ont la possibilité de venir chercher leurs enfants à n'importe quel moment. Différentes plages horaires sont retenues pour la facturation mais attention, toute heure entamée sera due.

Pour les familles qui n'arrivent pas à se conformer aux horaires scolaires et qui ne souhaiteraient pas inscrire leur enfant au périscolaire, nous vous rappelons que l'équipe d'animation organise gratuitement chaque soir des départs différés.



Le club de loisirs, chaque mercredi

Le club de loisirs fonctionne tous les mercredis de 11h30 à 18h pour les familles qui souhaitent prendre l'option repas et de 13h30 à 18h pour les autres. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans et offre un programme d'activités adaptées pour chaque tranche d'âge : Les 3/5 ans (de la petite à la grande section) et les 6/11 ans (du CP au CM2). Le soir, le départ des enfants s'effectue à partir de 17h.

Le club de loisirs, pendant les vacances

Il fonctionne durant chaque période de vacances scolaires (hormis celles de Noël) de 7h30 à 18h. Ce dernier est destiné aux enfants de 3 à 17 ans. Les stages se déroulent à la semaine mais nous acceptons également les inscriptions à la journée une semaine avant le début de chaque période, sous réserve de places disponibles. Dorénavant et avec la livraison de la nouvelle cantine, l'inscription au centre de loisirs intègre la prise en charge des repas.



Destination jeunes, crée tes loisirs

Destination jeunes propose des accueils libres aux adolescents (dès la 6^e) les mercredis et les samedis de 14h à 19h et les vendredis de 17h à 19h.

L'accès est gratuit mais nécessite un dossier d'inscription. Les accueils libres permettent aux jeunes de se retrouver entre amis, de jouer au billard ou au babyfoot et de construire des projets. En parallèle l'équipe propose un programme d'animation avec notamment des veillées certains vendredis soirs.

Notre page Facebook : www.facebook.com/destinationjeunes vous permettra d'obtenir toutes les informations relatives à cet accueil.



Un seul dossier d'inscription est nécessaire pour participer à toutes les activités du SMAJE, seul un bordereau de réservation est spécifique à chaque accueil de loisirs. Le dossier est valable pour toute une année scolaire.

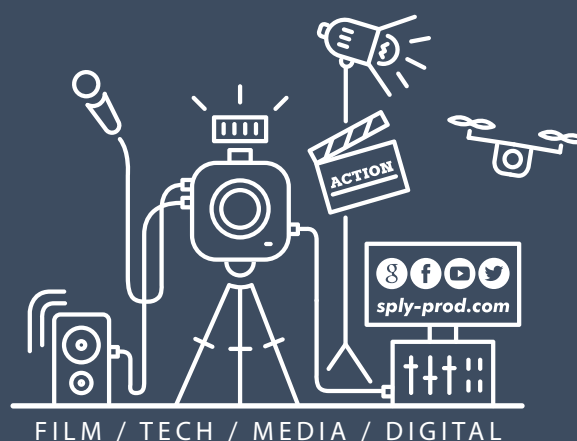
Tous les documents peuvent-être remplis et téléchargés depuis notre site internet : www.smaje.fr

Le smaje.fr vous permet également de découvrir ou redécouvrir les activités vécues par votre ou vos enfant(s), de vous informer sur les différentes activités ou tout simplement de communiquer avec le service jeunesse. ■



SPLY
PRODUCTION
UNE VISION 360 °

WWW.SPLY-PROD.COM



FILM / TECH / MEDIA / DIGITAL





La MARMITE

Restaurant scolaire

Malgré une rentrée un peu difficile due à la mise en place du nouveau restaurant scolaire, les enfants semblent ravis de leur self.

Cinq agents sont affectés à la marmite pour la préparation, le service et le nettoyage. Tous ont été formés à la mise en place du plan de maîtrise sanitaire.

Le nouveau restaurant scolaire offre 66 places assises pour les enfants de maternelle et 84 places assises pour les enfants d'élémentaire.

Plus autonomes, les enfants d'élémentaire utilisent le self. A 11h50 ce sont les CP (40 enfants), accompagnés de 2 agents qui commencent leur repas. Ils sont rejoints 5 minutes plus tard par les CE1 (30 enfants), également encadrés par 2 agents. Pendant ce temps, les CE2, CM1 et CM2 restent dans la cour sous surveillance du personnel de la mairie.

Le service s'organise ensuite sous forme de roulement : lorsque qu'une vingtaine d'enfants ont terminé de déjeuner, les places libres sont complétées au fur et à mesure par ceux restés dans la cour. Bien évidemment, les enfants qui souhaitent manger en premier sont emmenés en priorité. Le dernier groupe rejoint le restaurant scolaire généralement à 12h50 et termine à 13h20. ■



Les nouvelles constructions

au 7 novembre 2016

Années	Certificats d'urbanismes déposés	Permis de construire déposés	Permis de construire modificatifs*	Déclarations préalables	Permis d'aménager
2006	15 dont 1 CU (b)	36	13	20	
2007	17 dont 9 CU (b)	16	8	76	
2008	68 dont 8 CU (b)	18	6	85	
2009	85 dont 9 CU(b)	27	8	77	
2010	117 dont 7 CU (b)	43	6	107	
2011	82 dont 4 CU (b)	43	10	75	
2012	131 dont 10 CU (b)	25	24	97	3
2013	114 dont 7 CU(b)	28	16	95	4
2014	85 dont 5 CU(b)	31	10	54	
2015	111 dont 7 CUB	23	7	86	1
2016	118 dont 1 Cub	31	4	93	1

* dont 3 PC initiaux déposés en 2014

Certificats d'urbanisme

• Déposés	115
• Irrecevables	0
• En attente	0
• Cua	114
• CUB positifs	1
• CUB négatifs	0

Déclarations préalables

• Déposées	93
• Prescription	66
• Opposition	13
• Sans suite	0
• Annulées	0
• Rejet tacite	3
• En attente	11
• Sursis à statuer	0

Permis de construire déposés

• Déposés	31
• Accordés	17
• Refusés	5
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	9
• Sursis à statuer	0

Permis de construire modificatifs

• Déposés	4
• Accordés	2
• Irrecevables	0
• Refusés	0
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	2

Permis d'aménager

• Déposés	1
• Accordés	0
• Refusés	0
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	1

Pensez à déclarer vos travaux

Avant d'entreprendre des travaux, quels qu'ils soient, une déclaration à établir en mairie est nécessaire.

Cette déclaration est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Toute construction sans autorisation est passible d'un procès-verbal qui sera dressé par la Police Municipale. Faites vos travaux dans le respect de la demande car tout est contrôlé systématiquement à la fin des travaux pour la conformité, mais également pendant la réalisation. Ces démarches s'appliquent aux déclarations préalables de travaux, aux permis de construire ainsi qu'aux modificatifs de permis.

Pour connaître les démarches à faire, les documents à remplir, n'hésitez pas à venir en mairie et renseignez-vous auprès :

- du **service urbanisme**, ouvert du lundi au vendredi, sauf mercredi, de 10h à midi et de 13h30 à 17h,
- de **l'instructrice référente** du service mutualisé d'Annemasse Agglo pour la commune, Mme Bellucci Catherine, le jeudi après midi de 13h30 à 17h sur rendez-vous,
- de **l'adjointe à l'aménagement du territoire**, Mme Danielle Cottet, le jeudi après-midi de 16h à 17h sur rendez-vous.

Un architecte conseil du CAUE peut également être consulté sur rendez-vous en mairie.

La commission d'urbanisme, assistée de Mme Bellucci, se réunit tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois. ■

Danielle Cottet



SOCIÉTÉ ELECTRO-MÉCANIQUE DU GENEVOIS
S.E.M.G.
 EQUIPEMENTS ELECTRO-MÉCANIQUES
 HYDRO-ELECTRIQUES
 TRAITEMENT DES EAUX
 ETUDES INDUSTRIELLES
 AUTOMATISMES - TÉLESURVEILLANCE
 45, route des Tattes - 74580 VIRY
 Tél. 04 50 04 74 02 - Fax 04 50 04 87 32

SC Electricité
 07 83 50 24 12
 04 50 31 50 05
 74140 Saint-Cergues
 www.sc-electricite.fr
 ■ Electricité et dépannage
 ■ Chauffage
 ■ Informatique et domotique
 ■ Alarmes

Point sur les travaux



Préau de l'école élémentaire

Annoncé dans notre bulletin municipal d'information N° 6 du mois d'avril dernier, le nouveau préau de l'école élémentaire a été édifié durant les dernières grandes vacances scolaires. Le coût global de cette réalisation a été de 75 000 € TTC intégralement supporté par la commune. Pour compléter cette installation, les enrobés de la cour et de son accès ont été entièrement refaits pour un coût de 18 700 € TTC également supporté par la commune. ■

Cour de l'école maternelle



Durant le mois d'août dernier, le modulaire "Portakabin" ayant servi de classe de maternelle durant 3 années scolaires a été enlevé, laissant place à une cour nettement plus grande et mieux surveillée. Afin d'harmoniser avec les abords du bâtiment multifonctionnel il a été décidé de refaire intégralement les enrobés pour un montant de 15 000 € TTC. ■

Route du Bourgeau

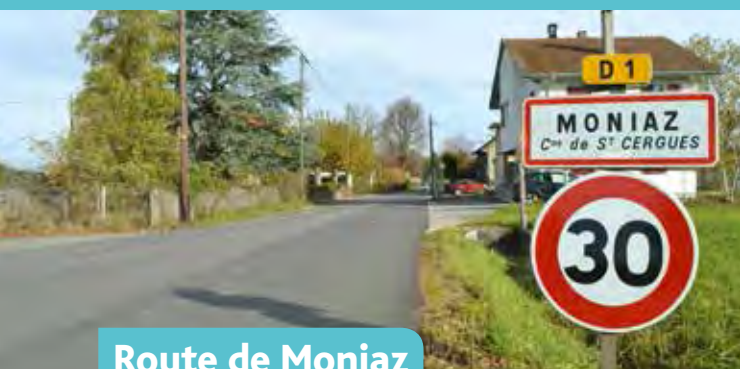


D'importants travaux ont été réalisés en partenariat avec Annemasse Agglo. Les réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) ont été entièrement repris et les enrobés refaits de la MJC jusqu'aux dernières habitations du hameau du Bourgeau côté sud, ainsi que sur le départ de la route de la Vy du Puits. ■



Route des Framboises

Les travaux de sécurisation de la route des Framboises se sont achevés avec la réalisation de bas-côtés en bicouche (mélange de gravier et de goudron liquide) afin d'améliorer non seulement le cheminement des piétons mais aussi la circulation des PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Une piste cyclable a également été mise en œuvre, certes pas d'une grande largeur, car il a fallu respecter les dimensions réglementaires des bandes de roulement pour les véhicules. ■



Route de Moniaz

Le manque de respect des limitations de vitesse et le souci légitime des riverains nous ont conduits, après accord du Conseil Départemental dont dépend la RD1, à instaurer une limitation de vitesse à 30 km/h sur tout le linéaire, de l'intersection du chemin de Champ Mégret (côté nord) jusqu'à l'entrée du territoire Suisse (douane de Moniaz). Pour compléter ce dispositif de limitation, des chicane amovibles ont été installées temporairement. ■



Route de Drailant

La section de route située du garage de la Douane jusqu'à la route de Moniaz étant devenue dangereuse (croisement très difficile sur un axe très fréquenté par les pendulaires), il a été décidé de la mettre en sens unique (de la RD1 au garage de la Douane). Les automobilistes doivent donc maintenant emprunter le Chemin de l'Île débouchant au carrefour de la Vy de l'Eau-route des Bois Davaud-route de Moniaz. Les travaux de réfection de cette section, d'un montant avoisinant les 30 000 € TTC seront réalisés durant l'été 2017. ■

Robert Bosson

Deletraz
Philippe
ARCHITECTE D'INTERIEUR

Atelier DELETRAZ
1127, route de Moniaz
74140 Saint-Cergues

Tél. 04 50 43 52 65
contact@atelier-deletraz.com
www.atelier-deletraz.com

Comptoir
des idées

Votre imprimeur

Contact : Agnès COUTURIER
agnes@comptoir-des-idees.fr
Portable 06 80 03 67 40
Standard 04 76 75 14 70
26, rue de l'Europe - 38640 Claix
www.comptoir-des-idees.fr

Suivez-nous sur Facebook

IMPRESSION NUMERIQUE IMPRESSION OFFSET IMPRESSION ROTATIVE

Finances

Fonctionnement **2 628 717,33 €**

959 130,02 €

Charges à caractère général
(eau, électricité, assurances...)

1 134 196,42 €

Charges de personnel

354 676,06 €

Autres charges de gestion
(cotisations intercommunales,
subventions versées, indemnités...)

180 714,83 €

Charges financières (intérêts des emprunts)

Investissement **4 529 642,93 €**

529 710,71 €

Emprunts (remboursement du capital)

21 112,26 €

Immobilisations incorporelles
(frais d'études, d'insertion, de réalisation
de documents...)

3 978 819,96 €

Immobilisations corporelles
(terrains, bâtiments, réseaux, matériels...)

dont : **3 528 338,6 €** pour
le nouveau bâtiment et son mobilier

L'année 2016 sera celle de notre plus gros budget d'investissement puisque cette année nous aurons réglé pratiquement toutes les factures afférentes à notre nouveau bâtiment multifonctionnel, ses matériels et son mobilier tout en faisant face, bien évidemment, aux autres dépenses d'investissement indispensables aux écoles ou sur nos réseaux.

Comme à notre habitude, nous vous communiquerons début 2017 les comptes définitifs de 2016.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà une très bonne année 2017. ■

Magalie Briffaud,
pour la commission finances-budget



PLU

La révision n°3 du PLU a été approuvée à l'unanimité lors du conseil municipal du jeudi 7 juillet 2016. Cette révision a débuté en mars 2012 pour aboutir en juillet 2016.

La commission PLU a réalisé un travail important et long avec de nombreuses réunions en collaboration avec le cabinet "Espaces et Mutations" ainsi que les Personnes Publiques Associées (PPA).

Tous les conseillers municipaux ont été informés et ont été également mis à contribution tout au long de la démarche.

Une information a été délivrée tout au long de la procédure sous différentes formes à la population. C'est un document abouti et équilibré entre l'intérêt général et les intérêts particuliers.

Seulement 6 recours gracieux ont été reçus en mairie et tous ont fait l'objet d'une réponse négative.

A partir du 7 juillet 2016, c'est ce PLU qui fait référence pour tous les documents d'urbanisme. ■

Danielle Cottet





Pour 2017, les Journées Citoyennes de l'Environnement se déclineront également sur trois jours, du jeudi 6 avril au samedi 8, avec une animation au sein de l'école élémentaire, une exposition suivie d'une conférence et la traditionnelle matinée de nettoyage.





La Journée Citoyenne de l'Environnement

Trois jours consacrés à l'environnement

Devenue intercommunale avec la participation de Saint-Cergues et de Machilly, la Journée Citoyenne de l'Environnement s'accorde désormais au pluriel ! Les Journées Citoyennes de l'Environnement se sont déclinées sur trois jours avec des activités spécifiques. Au-delà de la protection de nos richesses naturelles, la manifestation se veut avant tout pédagogique. En ce sens, la journée du 28 avril 2016 était consacrée aux enfants des écoles élémentaires des deux communes. Au programme : course d'orientation, diffusion de films, activités littéraires sur le thème de l'environnement...

Le lendemain une soirée projection-débat était organisée à la salle Multimédia de Saint-Cergues. A cette occasion le film : "Regards sur nos assiettes" a été diffusé en présence du réalisateur, Pierre Beccu, et de l'association "La Bio d'ici". La troisième journée s'inscrivant dans une démarche éco-citoyenne, une grande opération de nettoyage s'est déroulée sur plusieurs sites des deux villages. Lac de Machilly, sentier du Foron mais aussi les différents quartiers sont autant de lieux que les participants ont sillonnés à la recherche de dépôts sauvages de déchets. Cette année encore, le club des Quadeurs Verts est venu prêter main-forte en ramassant les déchets sur le bord des routes. Placée sous les signes de la rencontre et de la convivialité entre nos deux villages, la matinée s'est achevée autour d'un buffet printanier. ■



Le verger du **Verdan**

Le verger du Verdan accueille 3 variétés de poiriers : loup, maude et curé. Les arbres fruitiers atteindront leur maturité dans 40 ans et mesureront plus de 20 mètres.

Environnement

Le verger des **Touvières**

Le vieux verger des Touvières fait l'attention d'un entretien particulier. Afin de sauvegarder les anciennes variétés de pommes présentes sur le site, des porte-greffes ont été plantés. Ce verger a vu également la mise en place d'un micro biotope avec un rucher, des nichoirs à chouettes Chevêches et à chauves-souris. Le pré autour du verger fait aussi l'objet d'une fauche tardive pour favoriser la préservation de la faune et de la flore.



Le verger de **Draillant**

Le travail sur le verger de Draillant a constitué à sauvegarder des anciennes variétés de pruniers et de pommiers sauvages, à réaliser une fauche raisonnée des ronciers et à installer un nichoir à chouette Chevêche. Une mare a également été créée pour la reproduction des batraciens du Foron.



Haie des **Touvières**

Cette haie sauvage, constituée de plantes indigènes, a été replantée en lieu et place de l'ancienne détruite par les travaux de la 2x2 voies en 2015.

Le verger des écoles

Le verger des écoles, planté en 2010, est composé de 13 arbres comprenant 7 variétés de pommes anciennes. Un hôtel des abeilles a été installé en 2015 pour favoriser la pollinisation des fleurs ainsi qu'un nichoir à coccinelles, prédateurs des pucerons, afin de supprimer tous les pesticides. Le verger accueille aussi des moutons au printemps pour une tonte raisonnée.

Environnement suite

Le rucher communal

Le rucher communal comporte huit ruches. Elles sont entretenues avec soin et passion par nos deux apiculteurs, Guy Ollive et Aloïs Brandle. Une cabane a été construite à côté du rucher pour entreposer leur matériel. Le miel récolté est offert aux mariés de la commune.



L'aulnaie de **Champs Mégret**

La certification d'un APPB (arrêté préfectoral de protection de biotope) pour l'Aulnaie est en cours à la DDT. C'est une demande conjointe du SIFOR (Syndicat Intercommunal du Foron) et de la commune de Saint-Cergues, tous deux propriétaires de l'Aulnaie. La préservation des zones humides est un enjeu majeur pour la conservation du milieu naturel.



Les **orchidées**

L'Ophrys bourdon est une orchidée rare, elle est gérée depuis plusieurs années par la CERFF (Campagne d'Education Respectueuse de la Faune et de la Flore). Une fauche raisonnée permet à cette orchidée de se développer et de se maintenir sur le terrain.

Jean-Marc Peutet



Cérémonie des nouveaux arrivants

La cérémonie des nouveaux arrivants s'est tenue pour la première fois à Saint-Cergues le 30 septembre de cette année.

Une quarantaine de personnes était présente. Cela a été l'occasion de présenter aux nouveaux habitants les différents services de la mairie ainsi que les temps forts de la commune, suivi par un pot de l'amitié afin de mieux faire connaissance. La municipalité a souhaité organiser ce temps pour œuvrer au mieux vivre ensemble et permettre aux nouveaux arrivants de se sentir intégrés.

Cette cérémonie a été une réussite et nous souhaitons la renouveler en 2017. Ainsi, si vous venez d'emménager dans la commune, nous vous invitons le vendredi 29 septembre à 19h pour partager ce moment. Pensez à vous inscrire si vous êtes arrivés depuis le 1^{er} octobre 2016 ! Nous vous attendons nombreux cet automne ! ■

Fanny Soufflet

Cérémonie de citoyenneté

La cérémonie de citoyenneté a eu lieu le 5 mars 2016, en présence de Virginie Duby-Muller, député.

2 jeunes, venant d'avoir 18 ans, avaient répondu présents pour la remise de leur carte électorale ainsi que du livret citoyen. Ce temps convivial a été suivi par un verre de l'amitié.

Sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs en tant que citoyen était le but recherché par la municipalité. C'est une priorité pour nous car eux, la nouvelle génération, prendront la relève prochainement et construiront le monde de demain.



Bien que le succès de cette cérémonie fût mitigé, nous souhaitons de nouveau l'organiser en 2017 pour remettre les cartes électorales à chaque jeune né en 1998 avant les élections présidentielles et législatives. Elle se tiendra donc le samedi 4 mars 2017. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la Mairie ! Nous espérons vous voir nombreux ! ■

Fanny Soufflet



Les fonds frontaliers

Les deux départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie vont recevoir 257 millions d'euros au titre des fonds frontaliers.

Ces fonds représentent 3,5 % de la masse salariale perçue par toutes les personnes imposées à la source à Genève, déclarées et domiciliées en France, soit plus de 100 000 personnes.

Chaque département redistribue ensuite 60 % aux communes au prorata du nombre de transfrontaliers qu'ils soient Français, Suisses ou membre de l'UE.

Les 40 % restants servent à financer des travaux d'intérêt général.

Une manne financière qui permet aux frontaliers de participer activement au développement de leur commune et de leur département de résidence.

Si le montant en euros est à la hausse de 25 millions, c'est surtout du fait de la hausse du taux de change. ■

Jean-Marc Peutet



ROGUET

PAYSAGE PISCINE

AMENAGEMENTS ENTRETIEN PISCINE SPA SAUNA

www.roguet.fr • contact@roguet.fr

Siège social 849, route de Loëx 74380 BONNE T. 04.50.39.21.55

Magasin Piscine RN 206 157, route des Vouards 74140 ST-CERGUES T. 04.50.43.50.05







Le Centre Communal d'Action Sociale

L'aide aux personnes en difficultés ne date pas d'hier. Mais de décennie en décennie, l'action sociale s'est progressivement organisée et les bureaux d'aide sociale laissent la place aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité locale peut réellement s'exercer.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés.

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale (représentants d'associations familiales, d'associations de personnes handicapées, de retraités, de personnes âgées, d'association œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion...), nommées par le maire. La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise.

Le CCAS, géré par un conseil d'administration, a une existence administrative et financière distincte de la commune. Il dispose d'un budget autonome dont les principales sources de financements sont : la subvention communale, un tiers du produit des concessions de terrain dans les cimetières, les dons et legs ainsi que le produit de quêtes ou de collectes.

Chaque année le CCAS de Saint-Cergues organise deux manifestations :

- en janvier, **le repas dansant des aînés** où environ 150 repas sont servis par les membres de l'équipe du CCAS. Belle journée animée par l'orchestre "Sandrine et David". Pour les personnes qui ne peuvent pas venir au repas, une distribution de colis à domicile est organisée fin décembre.
- au mois de mai, **la fête des mères**. Tout le monde se retrouve autour du verre de l'amitié en écoutant les jeunes de l'Ecole de musique Machilly/Saint-Cergues.

Le saviez-vous ?

Le CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier d'un avantage fiscal.

En effet, les dons consentis à certains organismes d'intérêt général à but non lucratif et à certaines associations d'utilité publiques ouvrent droit à une réduction d'impôt

Le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social. ■

Pascale Burnier



Conformément au code général des impôts (CGI) :

- le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant* (article 200 du CGI),
- les dons effectués au CCAS sont également déductibles pour les entreprises (mécénat social) à hauteur de 60 % des versements* (article 238 bis du CGI).

** Les montants des versements retenus peuvent être limités.*



Fête des *voisins*





Les fêtes des voisins et les décorations des sapins de Noël mis à disposition des hameaux sont des événements appréciés par les villageois. Ce sont toujours de belles occasions de partager des moments de détente, de convivialité et de se retrouver ensemble autour d'un buffet canadien. ■

Evelyne Février







Les maisons fleuries

Ouvert à tous les habitants de Saint-Cergues, le concours des maisons fleuries et des jardins potagers organisé par la municipalité encourage les Saint-Cerguois à contribuer à l'embellissement de notre village et à participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Ce concours est destiné à valoriser le fleurissement de chacun d'entre nous afin d'offrir un cadre de vie plus agréable à tous.

Chaque maison fleurie est unique. Elle est l'image de notre histoire et de notre créativité individuelle. Chacun peut laisser libre cours à son imagination et à son inventivité en jouant avec les couleurs et les formes, en associant les espèces...

Fleurir sa maison, son balcon, son pas-de-porte est un moment convivial, un moment de plaisir et peut-être la joie d'être récompensé. Cette année, la cérémonie de remise des prix aura lieu lors des vœux à la population le vendredi 27 janvier 2017. Nous aurons alors le plaisir de récompenser les plus belles réalisations autour d'un verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif !

Vous aimez les fleurs, les plantes, votre jardin ou votre balcon, vous avez la main verte et vous avez adopté des gestes écologiques dans la gestion et l'entretien de votre jardin.

En fleurissant votre maison, vous offrez un cadre de vie plus agréable à tous et pour cela la municipalité vous en remercie ! ■

Catherine Mouchet

Le personnel communal

Départs

Christelle Bagard, secrétaire des services techniques depuis le 1^{er} avril 2011, a quitté nos services au 29 février dernier pour une mutation dans la commune de Saint-Julien-les-Metz afin de se rapprocher de sa famille.

Christiane Armand a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Après 27 ans passés au service des administrés de Saint-Cergues, elle a pris la direction du Vaucluse au 31 mars dernier.

Martine Detraz, secrétaire à l'accueil de la mairie, a demandé une disponibilité d'un an afin de s'occuper de sa famille.

Aymeric Martin, animateur au service jeunesse depuis un an, a quitté le service fin août pour de nouvelles aventures.

Sarah Mathelin, secrétaire du service jeunesse, est repartie sur Toulouse pour un rapprochement de conjoint au 15 mars dernier.

Plusieurs agents du service scolaire nous ont quittés cette année afin de réaliser d'autres projets professionnels et personnels. **Marine Jeudi** a souhaité démissionner de la fonction publique pour partir travailler en Suisse.

Christelle Pechaubes et **Emilie Delbreuve** ont demandé chacune une mise en disponibilité.

Nous leur souhaitons une bonne continuation pour l'avenir.

Arrivées

Le service jeunesse a réalisé plusieurs recrutements cette année : suite au départ de Sarah Mathelin, **Emmanuelle Roux** a intégré l'équipe administrative le 14 mars dernier afin d'aider le directeur du service jeunesse sur la partie secrétariat, accueil du public, gestion des inscriptions.

Marie Tumay a été embauchée sur le périscolaire, destination jeunes et les centres de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2016.

La mairie a accueilli au 1^{er} mai dernier, **Gaëlle Nikbakht** au poste de secrétaire des services techniques.

Virginie Gourlot a intégré le service administratif au 1^{er} novembre dernier. Elle sera partagée, le temps de l'absence de Martine Détraz, entre l'accueil et le secrétariat de la direction générale puis reprendra ensuite à plein temps ce dernier.

Suite aux différents départs dans le service scolaire, de nouvelles recrues ont été embauchées. **Christine Martinez** a été nommée sur le poste de co-responsable du nouveau restaurant scolaire et **Myriam Logeais** a été embauchée pour renforcer également cette équipe. **Fabienne Morel** et **Floriane Soulie** sont quant à elles recrutées sur des missions de nettoyage des bâtiments communaux.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans nos équipes.

Naissance

Nous présentons toutes nos sincères félicitations à **Emilie Peillex** du service jeunesse et son compagnon, à l'occasion de la naissance de leur petit Maxime, né le 25 juillet 2016.



Emmanuelle Roux



Marie Tumay



Gaëlle Nikbakht



Virginie Gourlot



Christine Martinez



Myriam Logeais



Fabienne Morel



Floriane Soulie

Le club du 3^e âge



Cette année encore, le club a réalisé de belles sorties chez "La Rolande" dans les Dombres, au "Pré de la Cure" à Yvoire...

Le traditionnel repas de fin d'année préparé par la "Boucherie lcart" s'est quant à lui déroulé à la salle communale. Chaque semaine, tout le monde aime se retrouver pour jouer aux cartes, au scrabble et pour partager un moment de convivialité autour de gâteaux et autres friandises... ■

Evelyne Février



SAEV Société d'Aménagement
des Espaces Verts

Tél. 04 50 22 34 50

Fax 04 50 22 55 58

Inouillot@saev.fr

Chaumontet - 479, route de l'Oratoire
74330 SILLINGY





L'école autrefois fait sa rentrée !

Pour cette deuxième édition, couronnée de succès, petits et grands ont été très attentifs lors de la lecture de la dictée (du certificat d'études).

Une dictée lue par Guy Ollive, ancien instituteur à Saint-Cergues, qui avait revêtu ce jour-là, la traditionnelle blouse grise de l'instituteur. Merci au service jeunesse et à ses animateurs pour avoir fait découvrir aux enfants le cartable en bois, l'écriture à la plume, le poêle pour se chauffer ou sécher moufles et chaussettes lors des hivers enneigés, l'armoire aux livres, les cahiers et les mots d'absence, les photos des fêtes de Noël, le tableau noir et les craies... Un retour de quelques années en arrière vécu parfois avec un brin de nostalgie. ■

Evelyne Février



Lavy Fleurs
PRODUCTEUR
 Ouvert toute l'année
 1272, rue des Allobroges
 74140 St-CERGUES (VOIE RAPIDE)
 Tél. 04 50 94 62 32
 Tél. 04 50 43 50 77
 Fax : 04 50 94 63 79
 lavy.fleurs @ orange.fr

**Boucherie
 Charcuterie
 Traiteur**
ICART Fils
 sur commande, plats cuisinés, banquets, repas de famille
 74140 Saint-Cergues
 Tél. 04 50 43 53 54



Chasse aux œufs & Noël

La chasse aux œufs ainsi que la fête de Noël pour les enfants remportent toujours un grand succès. Elles réjouissent autant les parents que les enfants !

Evelyne Février



Etat civil

Naissances

Date	Prénom Nom	Lieu
10/11/2015	Iana, Emilie, Annick, Lucienne Moreau	Contamine-sur-Arve
22/11/2015	Mélie, Fabienne Husson	Thonon-les-Bains
06/12/2015	Ely, Noayuck, Oclan, Simeo Piachaud	Contamine-sur-Arve
17/12/2015	Alexei Borceux	Annemasse
23/12/2015	Norah Goudin	Contamine-sur-Arve
02/01/2016	Célia, Maëva, Marie Spinelli	Thonon-les-Bains
02/01/2016	Minaliya, El Amri Larous	Annemasse
18/01/2016	Alice, Mireille Gasparetti	Annemasse
29/01/2016	Aïssa Remaigui	Annemasse
05/02/2016	Jennah, Luna, Betty Abissi	Contamine-sur-Arve
05/02/2016	Enzo, Aldo Simonazzi	Annemasse
12/02/2016	Clément, Michel, Innocent Perrot Cammalleri	Contamine-sur-Arve
16/02/2016	Zachary, Haïm Ohayon	Thonon-les-Bains
02/03/2016	Milàn, Jean-Luc, Mario Bourgois	Contamine-sur-Arve
02/03/2016	Fanny Regad	Thonon-les-Bains
19/03/2016	Noham, Aymen Barraud	Contamine-sur-Arve
23/03/2016	Kéo Mermin	Contamine-sur-Arve
30/03/2016	James, Campbell, Frédéric Tieche	Annemasse
31/03/2016	Amance, Marie Trapezaroff	Thonon-les-Bains
12/04/2016	Maxence, Pierre, François Garcin	Contamine-sur-Arve
15/04/2016	Ellia, Sandrine, Nicole, Nathalie Nevissas	Contamine-sur-Arve
21/04/2016	Fares-Amine Laamri	Thonon-les-Bains
27/04/2016	Kassim, Jibril Taïbi	Contamine-sur-Arve
06/06/2016	Kenzo Séphane André Vuarand	Annemasse
15/06/2016	Tom, Serge, Robert Léveillé	Annemasse
17/06/2016	Raphaël Merminod Conde	Annemasse
07/07/2016	Théa Saddier	Annemasse
10/07/2016	Elias, Henri, Jacques Martinier Chardon	Contamine-sur-Arve
29/07/2016	Tiago Afonso	Contamine-sur-Arve
03/08/2016	Loéni, Cassy Morier	Contamine-sur-Arve
23/08/2016	Manoah, Robert, Charles Guberti	Annemasse
30/08/2016	Julia, Catherine Francescato	Annemasse
31/08/2016	Roméo Santi	Annecy
01/09/2016	Mylan, Léo, Jordan Ode	Annemasse
21/09/2016	Julian, Alain, Marie Castro	Annemasse
01/10/2016	Marius, Yves, Anthony Manzi	Contamine-sur-Arve
02/10/2016	Adam, Léon, Shiro Phong	Chambéry
03/10/2016	Hélène Vionnet Servant	Contamine-sur-Arve
07/10/2016	Maé Bouvard	Annemasse
12/10/2016	Hayden Orsini Letulle	Contamine-sur-Arve

Mariages

Date	Conjoint 1	Conjoint 2
09/01/2016	Anastasii Vitaliivna Ievtushenko	Denys Popadin
16/01/2016	Lin Steja	Arjana Muja
05/02/2016	Jolanda Joseph	Mario Alcindo Rodrigues
14/05/2016	Amélie Richarde Andrée Morin	Luca Vincent Manzi
04/06/2016	Patricia Gisèle Mongellaz	Pascal Jean Paul Seigneurin
04/06/2016	Caroline Françoise Mossuz	Lionel Tony Gilbert Marroni
18/06/2016	Johanna Catherine Françoise Bortolan	Alexis Gelato
23/07/2016	Marlène Alvin	Rémi Bernard Plagnat
06/08/2016	Gaëlle Hulois	Serge Rémy Duthoit
13/08/2016	Betty Guerdner	Olivier Roger Serrière
03/09/2016	Cindy Céline Bussiere	Pedro Daniel Frias
03/09/2016	Amandine Marie Virginie Donze	Benoit Thierry Pinget
17/09/2016	Estelle Nicole Fantin	Nicolas Paul Kühn
01/10/2016	Françoise Anne Marie Claude Picq	Yves De Chiara
08/10/2016	Lucia Mendes Da Silva	Raul Manuel Da Silva

Décès

Date	Prénom Nom	Lieu
05/12/2015	Serge, Georges Boisier	La Tour
25/12/2015	Bernadette, Irène, Olga Gautier épouse Payraud	Contamine-sur-Arve
07/03/2016	Micheline, Georgette Bardin épouse Fuand	Contamine-sur-Arve
16/03/2016	Kévin, Tokpa Raynaud	Saint-Cergues
23/03/2016	Gabriela, Munteanu épouse Ciornohuz	Saint-Cergues
26/04/2016	Madeleine, Lucienne Maillet épouse Cottet	Contamine-sur-Arve
09/05/2016	Florence Mondon	Saint-Cergues
11/05/2016	Bernard, Robert, Claude Cayolle	Contamine-sur-Arve
19/05/2016	Joël, Jean Amelot	Saint-Cergues
28/05/2016	Jacques, André, Joseph, Louis Roche	Contamine-sur-Arve
23/06/2016	Albert Germain	Saint-Cergues
15/06/2016	Nély, Jeanne, Ernestine Briffod épouse Guillaume	Contamine-sur-Arve
10/07/2016	Nicole, Renée, Bouchardy épouse Belleville	Metz-Tessy
04/08/2016	Jean, Roger Kindt	Thonon-les-Bains
02/09/2016	Franck, Jean, Gustave Gfeller	La Tour
08/09/2016	Christian, Jean Bellec	Saint-Cergues
03/10/2016	Gilbert, Emile Cattin	Saint-Cergues
12/10/2016	Robert, François, Eugène Bartolo	Thonon-les-Bains
12/10/2016	Antonia Santarnecchi	Passy
22/10/2016	Martine, Raymonde Plancher épouse Plasson	Annemasse



Le cimetière

Les concessions	Les tarifs		Dates de délibération du conseil municipal	Prix par année et par défunt	
	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans
Concessions 2 places 2 m²	200 €	300 €	14 décembre 2009	6,67 €	5 €
Concessions 3 places 2 m²	300 €	450 €	7 mars 2011	6,67 €	5 €
Caveaux 2 places	-	1 595 €	11 juillet 2011		26,58 €
Caveaux 3 places	-	2 100 €	11 juillet 2011		23,33 €
Columbarium 2 places	400 €	600 €	14 décembre 2009	13,33 €	10 €
Cavurnes 4 places	800 €	1 200 €	4 avril 2011	13,33 €	10 €

Une taxe d'un montant de 50 € est appliquée pour l'inhumation d'un cercueil ou d'une urne funéraire ajoutés dans une concession existante.



D 15

ST CERGUES

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri

DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Police intercommunale

Depuis la signature d'une convention en 2010, un service de Police intercommunale exerce sur les communes de Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues.



Bilan des interventions 2016

Stationnements abusifs.....	18	Nuisances sonores.....	3	Environnement.....	12
Patrouilles pédestres.....	11	Gens du voyage.....	2	Police Route contrôle vitesse.....	40
Fourrière véhicules.....	6	Faits d'animaux.....	14	Affichage publicité.....	1
Dégradations mobilier urbain.....	1	Opération tranquillité vacances.....	19	Urbanisme.....	12
Conflits de voisinage.....	6	Enquêtes administratives.....	13	Accident circulation.....	2



Mis à disposition par Annemasse Agglo, 5 agents assermentés et soumis au double agrément du Préfet (police administrative) et du Procureur de la République (agents de police judiciaire adjoint) interviennent dans les domaines suivants :

En tant qu'agents de police judiciaire ils disposent d'un pouvoir de répression qu'ils exercent par procès-verbaux ou rapports d'infraction sur différents domaines (non-respect d'un arrêté municipal, manquements au code de la route, au code de l'urbanisme, au code des débits de boissons, au code de la santé publique...). Les agents soutiennent également les Officiers de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale et sont habilités pour interpellier les auteurs de crimes ou délits dans le cadre d'une procédure de flagrance. Ils remplissent le rôle de police administrative en contrôlant les arrêtés municipaux réglementant la circulation, le stationnement et le déroulement des manifestations publiques. Certaines diligences ou formalités administratives sont de leur ressort (affichage d'une autorisation d'urbanisme, présence lors de l'ouverture d'une porte par les pompiers ou huissiers de justice...). Dans ce cadre, ils veillent également à la régularité et au respect des opérations funéraires (départs et arrivées de corps, inhumations, exhumations, soins conservatoires, sépultures...).

Enfin ils ont un rôle primordial de soutien et de contact avec la population. La police de proximité consiste pour les policiers municipaux à être présents sur le territoire au contact des acteurs locaux, professionnels et institutionnels, auprès des habitants, pour recevoir les doléances et réclamations et apporter des solutions. Ils rendent compte au maire et à l'OPJ (Officier de Police Judiciaire) territorialement compétent et sont ainsi un lien fondamental entre la population et les institutions.

Au quotidien, la police intercommunale est soucieuse du bien-être de la population dans le respect des règles de vie commune et organise son action autour de trois missions :

- elle contribue d'abord à la sécurité des biens et des personnes sur le territoire, via notamment la surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics, du domaine privé... en maintenant des rondes de surveillance effectuées sur le territoire communal,
- ensuite elle porte une attention particulière à la tranquillité ; cette notion est étroitement liée à l'ordre public et concerne toutes les nuisances : le bruit, les troubles du voisinage, les divagations et aboiements d'animaux, les manifestations...
- Enfin, la police intercommunale contrôle la salubrité de l'espace public. Ce domaine comprend le respect de l'environnement (répression des dépôts d'ordures sauvages par exemple), l'hygiène publique, la police des marchés, la recherche des auteurs de dégradations de biens publics ou privés, l'enlèvement des épaves de véhicules, la police des débits de boissons, de la pêche et de la chasse,
- Et, pour préparer l'avenir, les agents de la Police Municipale Intercommunale se rendent dans les écoles du territoire afin de transmettre aux enfants les bonnes pratiques du vélo et de la marche à pied en ville. ■



Ecoles.....	65	PV au code de la route.....	28	Vendeurs sauvette.....	1
Découverte véhicules volés.....	2	Déclaration chiens dangereux.....	2	Habitat indigne.....	1
Manifestations.....	1	Transport usage de stupéfiants.....	1	Découverte de cannabis.....	2
Rapports de Police.....	13	Contrôle individu.....	3		
Constats non habitabilités.....	4	Assistance huissier.....	2		





Bassins de gestion des crues du Foron

La création des bassins de gestion des crues du Foron est l'action phare issue du Contrat de rivières transfrontalier du Foron du Chablais Genevois signé en janvier 2004 et aujourd'hui terminé.

Ces bassins ont été construits sur deux sites distincts. Le site de Juvigny, situé en amont, comprend trois bassins successifs. Celui de Marsaz sur la commune de Ville-la-Grand, en aval est composé de deux bassins. Ils ont pour objectif de stocker temporairement les eaux du Foron en crue. Le volume total de stockage est de 170 000 m³ (90 000 m³ à Marsaz et 80 000 m³ à Juvigny).

Le principe de fonctionnement des bassins est le suivant : lorsque le Foron monte en crue, il va se déverser, à partir d'un certain niveau, dans les casiers des bassins prévus à cet effet. L'eau stockée provisoirement dans les casiers permet de limiter le débit de crue à l'aval et ainsi protéger les personnes et les biens exposés à l'aval de ces ouvrages sur les communes françaises de Ville-la-Grand, Ambilly et Gaillard et les communes suisses de Puplinge et Thônex. Au fond de chaque casier, a été construit un exutoire qui permet de les vider avec un débit limité. Ils fonctionnent selon le principe d'une baignoire qui n'aurait pas été bouchée. Quand le débit de l'eau qui arrive par le robinet de la baignoire est plus grand que celui qui sort, la baignoire se remplit. Si on ferme le robinet d'eau, la baignoire se vide.

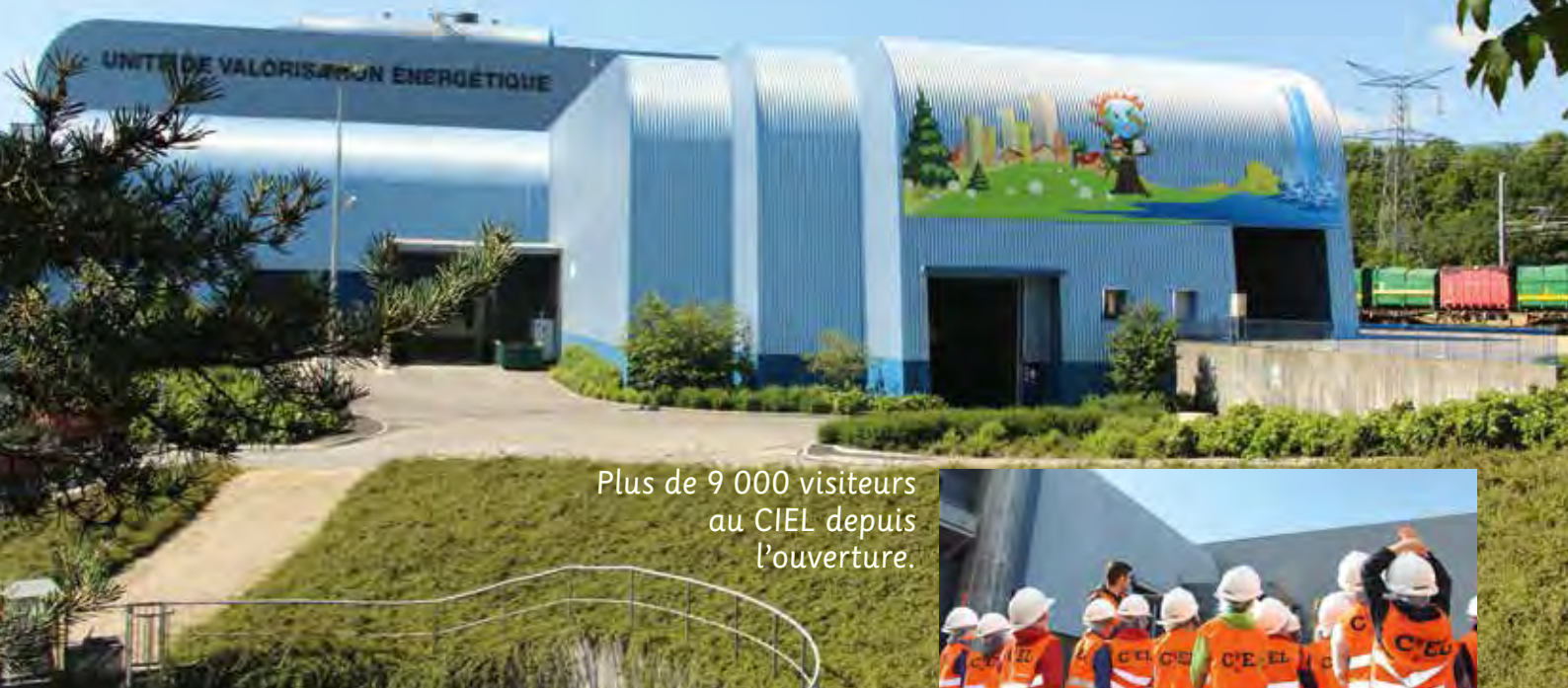
Les travaux ont été conduits selon les principes du développement durable. Les matériaux extraits du site de Marsaz ont été réutilisés sur le site de Juvigny pour construire les digues. De plus, sur Juvigny, l'exploitation agricole est toujours possible à l'intérieur du bassin. En cas d'inondation, une indemnité sera versée aux exploitants. Sur Marsaz, l'ensemble du site sera entretenu par des fauches agricoles et du pâturage.

Ces travaux ont été menés sous la maîtrise d'ouvrage du SIFOR avec Teractem en Assistance à Maître d'Ouvrage. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau étude Hydrétudes avec l'appui de GEOS et SAGE Environnement. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Famy, Groppi, RTP, DFC Battage, ERM et Millet Paysage. Ils ont commencé en octobre 2014 et se sont terminés en septembre 2016.

Le cout global des travaux s'élève à 5 400 000 € HT, financé par le canton de Genève (44 %), l'Etat Français (via le Programme d'Action de Prévention des Inondations de l'Arve) (37 %), le Département de la Haute Savoie (4 %) et le SIFOR (15 %). ■



Vous triez, nous valorisons



Plus de 9 000 visiteurs
au CIEL depuis
l'ouverture.



Une **équipe d'ambassadeurs** du tri et un maître composteur à votre service...



La **Semaine Européenne...**



... de Réduction des Déchets



... du Développement Durable



Annemasse Agglo

réhabilite la déchetterie

de Saint-Cergues

Vétuste et trop petite, la déchetterie de Saint-Cergues se refait une beauté depuis le 15 octobre 2016.

La disposition de la plateforme et des bennes a entièrement été revue. En effet, tout sera accessible depuis le haut de quai, ce qui permettra de faciliter les déplacements des usagers ainsi que des gardiens.

Surface agrandie, normes mises à niveau, ce sont 9 bennes qui remplaceront les 6 actuellement en place. De plus, un local sera construit pour le gardien (avec sanitaires hommes et femmes) ainsi qu'un cabanon pour stocker les produits dangereux ou susceptibles d'être dérobés.

En parallèle, une réflexion a été menée autour des eaux usées et pluviales. Les eaux usées seront dirigées vers une station de refoulement située sur la route de la Vy de l'eau. Quant aux eaux pluviales, elles seront rejetées dans un bassin de rétention en contre-bas de la déchetterie, puis les eaux seront dirigées, en faible débit, vers le milieu naturel.

Ce sont 6 entreprises qui travailleront à la réhabilitation de la déchetterie : terrassement, génie civil, bâtiment modulaire, éclairage public, espaces verts, bitume. Annemasse Agglo assure la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, via le Bureau d'Etudes de la Direction des Services Techniques qui est en charge du projet.

Budget de l'opération ? Près de 740 000 € TTC.

Annemasse Agglo prend en charge la plus grande partie des travaux, la commune de Saint-Cergues participant sur une partie du coût de la réfection de la voie d'accès à la déchetterie.

La déchetterie de Saint-Cergues sera rouverte au printemps 2017. Durant cette période de travaux, les usagers sont invités à se rendre à la déchetterie de Bonne (route de la Ripaille) ou de Vétraz-Monthoux (rue Germain Sommeiller) pour déposer leurs déchets.

Toute l'info sur www.mieuxtrier.fr ■

Centre de Secours Principal d'Annemasse-Gaillard

Sur les 10 premiers mois de l'année 2016, l'activité opérationnelle du Centre de Secours Principal a connu une baisse significative du nombre d'interventions de façon générale.

La commune de Saint-Cergues bénéficie également de cette diminution d'activité, également constatée sur le plan départemental. A comparer à l'activité 2015, seules les demandes de secours aux personnes sont en progression notable.

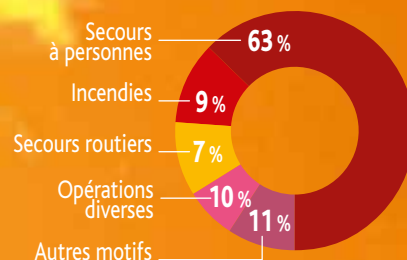
Cette année, le centre de secours principal a vécu une fusion entre les casernements de Gaillard et d'Annemasse, que ce soit sur le plan humain ou sur le plan matériel (bâtiments et véhicules). Cette mutualisation a eu pour effet une meilleure gestion des personnels de la garde et des effectifs sur intervention, ainsi qu'une optimisation dans la réponse aux demandes de secours sur notre secteur.

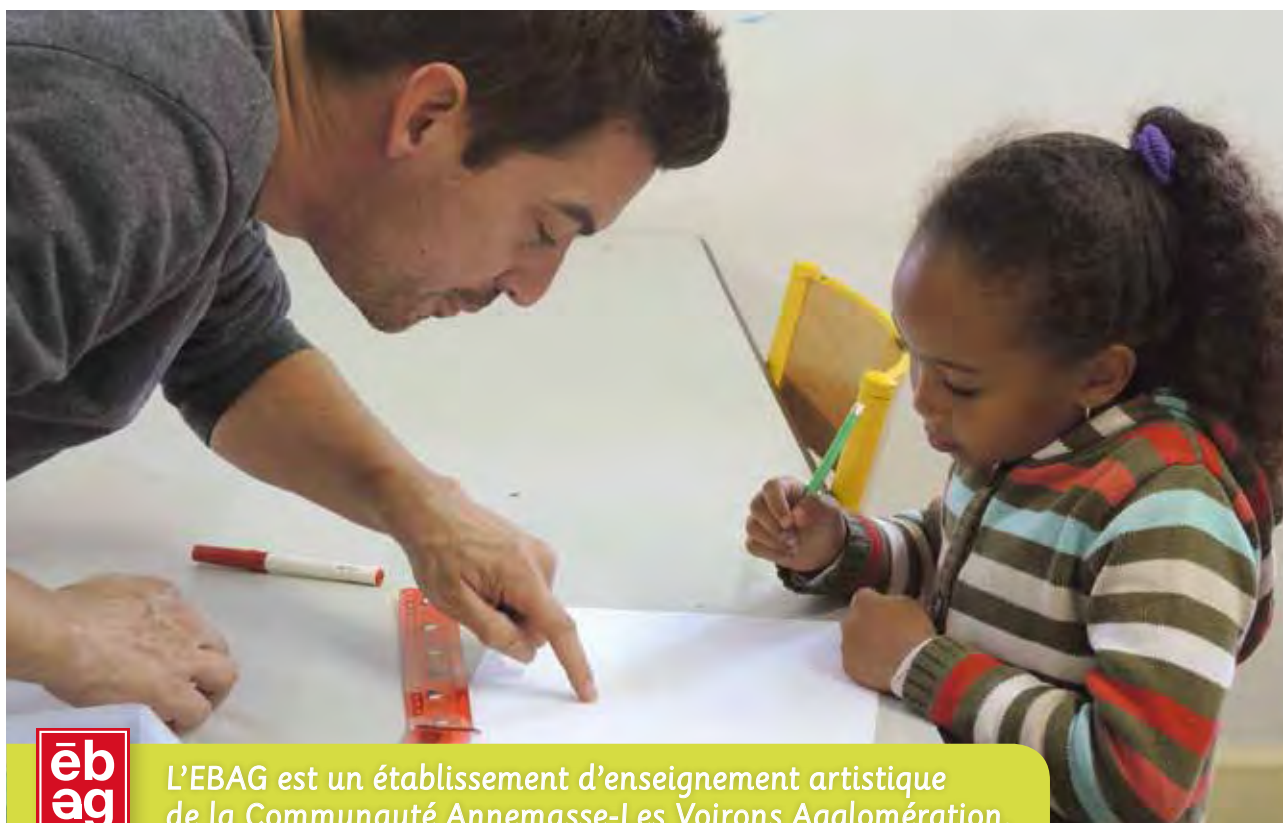
Les effectifs constants et complémentaires de Sapeurs-Pompiers Professionnels et de Sapeurs-Pompiers Volontaires assurent les missions dévolues à notre secteur. Au total 72 hommes du rang et caporaux, 58 sous-officiers, 9 officiers et 1 personnel administratif composent, à ce jour, les moyens humains de la caserne d'Annemasse.

Malgré la baisse de l'activité opérationnelle sur notre secteur, les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont encore et toujours fortement sollicités pour compléter et renforcer les Sapeurs-Pompiers Professionnels au quotidien, la nuit, les week-ends et les jours fériés.

Le besoin de volontaires est constant au CSP d'Annemasse. L'engagement en tant que SPV relève d'une volonté personnelle, d'une envie de servir la population et d'un engagement citoyen. Des informations peuvent être données en se présentant au casernement d'Annemasse. La sécurité de tous est l'affaire de chacun. ■

Commandant Franck HAMONEAU,
le Chef de Centre





L'EBAG est un établissement d'enseignement artistique de la Communauté Annemasse-Les Voirons Agglomération.

L'école s'est fixée pour objectif une **qualité d'enseignement** qui donne à tous les intéressés, quel que soit leur âge, les moyens de développer leur potentiel créatif, dans un esprit d'ouverture. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants possédant une solide formation et une pratique confirmée dans leur domaine.

Ces exigences ont permis à l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois de trouver sa place dans le paysage artistique et de tisser des liens avec des institutions culturelles et des écoles supérieures d'art de la région. Grâce à ces échanges, les élèves sont incités à porter un **regard attentif sur l'actualité artistique** transfrontalière et à enrichir ainsi leur approche de la création contemporaine.

Concernant Saint-Cergues, les cours enfants et jeunes ont lieu dans le bâtiment de l'école élémentaire : le mercredi 5/6 ans, 13h30/15 h30,
7/10 ans, 15h45/17h45,
le jeudi 11/14 ans, 18h/20h.

BOZARTS vacances ou l'art de réussir ses vacances

L'école des Beaux-Arts du Genevois élargit sa gamme de propositions, en offrant des ateliers ou des stages sur certaines périodes de vacances scolaires. Imaginer, découper, créer, c'est ce que Bozarts vacances propose à tous les jeunes désirant s'initier aux arts plastiques. La diversité des stages à des prix attractifs et la qualité de l'enseignement sont des gages d'une réussite aujourd'hui avérée.

Sculpture, peinture, modelage, stylisme, dessin, informatique... les ateliers Bozarts vacances proposent des activités variées et adaptées à toutes les tranches d'âge de 5 à 15 ans.

Les inscriptions pour les stages Bozarts vacances peuvent se faire tout le long de l'année scolaire en fonction des places disponibles.

Renseignements

45, rue de la Libération
74240 Gaillard
Tél. 04 50 37 21 89
Fax 04 50 38 43 10
ebag@annemasse-agglo.fr
www.ebag.annemasse-agglo.fr

Accueil du public

Lundi 14h/19h
Mardi 14h/17h
Mercredi 9h/12h et 14h/17h
Jeudi 14h/17h

Fermé le vendredi et
pendant les vacances scolaires.



BOZARTS
VACANCES





De nouveaux horaires ont été mis en place cette année.
L'école ouvre ses portes à 8h20 jusqu'à 11h30 et de 13h35 à 16h.

La mairie met en place le TAP (temps d'activités périscolaires) sur le temps de midi. L'APC (aide personnalisée complémentaire) aura lieu aussi sur ce temps de midi.

Nous accueillons cette année trois nouveaux enseignants : Camille Thiard, Elodie Brantus et Guillaume Bortot.

L'année dernière nous avons fait le jus de pomme chez Dédé, nous avons rencontré les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé des Voirons à Saint Cergues ; Le père Noël est passé dans notre école ; nous avons préparé et mangé des galettes et des crêpes. Les grands sont allés à la piscine. Nous avons fait la descente de la Menoge au mois de juin tous ensemble. Et enfin pour clore l'année nous avons présenté des petites scènes de théâtre que nous avons préparées grâce à l'aide d'intervenantes.

Divers événements ponctueront l'année :

- nous recevrons la visite des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé des Voirons le 13 octobre Nous irons faire le jus de pommes chez Dédé les 7,8 et 9 novembre.
- le père Noël nous rendra visite juste avant les vacances mardi 13 décembre et les enseignants feront un spectacle pour les enfants mercredi 14 décembre.
- la traditionnelle fête de la galette et la fête des crêpes suivront.
- au mois de février et mars, les grandes sections iront à la piscine d'Ayze pour 10 séances. La mairie finance les entrées et les associations le bus.
- au mois de juin, nous irons au parc des oiseaux à Villars les Dombes
- et samedi 1^{er} juillet, ce sera la fête de l'école.

Nous remercions les associations le Sou des écoles et l'Association de Parents d'Elèves qui nous soutiennent, ainsi que la mairie qui permet aux Grandes sections d'aller à la piscine.

Cette année, avec la nouvelle bibliothèque, nous allons mettre en place un projet afin que les enfants découvrent ce lieu et par la suite le fréquentent régulièrement.

Nous souhaitons à tous nos élèves et parents d'élèves une bonne année scolaire. ■

Les classes de maternelle

PS, MS, GS	Olivia Larguier et Elodie Brantus	9 petits, 7 moyens, 10 grands
PS, MS, GS	Valérie Vaudaux-Ruth	9 petits, 8 moyens, 8 grands
PS, MS, GS	Sandrine Peressutti et Elodie Brantus	9 petits, 7 moyens, 9 grands
PS, MS, GS	Véronique Vial	8 petits, 7 moyens, 11 grands
PS, MS, GS	Nathalie Anselmetti et Elodie Douchi	8 petits, 9 moyens, 9 grands
PS, MS, GS	Christine Assa	6 petits, 6 moyens, 10 grands



La rentrée scolaire 2016 a été marquée par une nette augmentation des effectifs de l'école passant de 199 élèves à 235 élèves entraînant la création d'une nouvelle classe une semaine après la rentrée.

Cette classe se situe dans l'élément préfabriqué situé juste derrière le nouveau préau. Les élèves et l'enseignante sont bien installés et profitent d'un accès particulier à la cour de l'école. L'année 2016-2017 est également marquée par la mise en place de nouveaux programmes scolaires initiés par le ministère. Certes, il n'y a pas un bouleversement des contenus mais quelques modifications importantes ont entraîné des changements dans le fonctionnement des classes et de l'école en général. Ces nouveaux programmes sont parfaitement en lien avec le nouveau projet d'école prévu sur une durée de 3 ans mettant l'accent sur l'étude de la langue, la lecture, la résolution de problème ainsi que sur le parcours culturel, artistique, citoyen et sportif de l'élève.

Durant cette année 2016-2017, les élèves de l'école élémentaire vont découvrir le monde de la presse et rédiger un journal scolaire qui pourra prendre diverses formes. Les élèves seront donc tous rédacteurs après avoir compris le rôle de la presse dans notre société.

Chaque élève poursuivra également son parcours artistique, culturel et sportif initié dès le CP permettant de découvrir, tout au long de leur scolarité, différents arts (visuels, musicaux, théâtraux...) et différents environnements (rivière, montagne...).

Cette année, pas de classe de découverte organisée mais de nombreux autres projets annuels avec le ski de fond pour les CM1, la randonnée pour les CE2, la natation pour les élèves de CP, CE1 et CM2.

Les élèves de CP au CE2 participeront à des projets autour de l'éducation à l'environnement tandis que les élèves de CM suivront des projets à dominantes culturelles et artistiques.

Toutes ces activités sont financées par les associations APE et Sou des Ecoles ainsi que par la mairie. Nous profitons de cet article pour les remercier pour leur engagement et leur dynamisme. Nous remercions également l'ensemble des parents qui nous ont aidés à l'encadrement de ces activités.

Pour d'autres informations n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'école <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/saint-cergues/> ■

Répartition 2015-2016

CP	Mme Del Moral	26 élèves
CP	M. Hybord	27 élèves
CP/CE1	Mme Le Mesle	25 élèves
CE1/CE1	M. Paul	25 élèves
CE1/CE2	M. Roman	25 élèves
CE2/CM1	Mme Layat et M. Thiar	26 élèves
CM1	M. Duchene et M. Poussier	28 élèves
CM1/CM2	Mme Piedigrossi	25 élèves
CM2	Mme Guerin	28 élèves



Classe de Mme Guérin

- 1 Ben Naïm Attoumani
- 2 Emre Basagac
- 3 Noah Bellogo
- 4 Julie Bonazzi
- 5 Victor Bulliard
- 6 Valentin Carrier
- 7 Kélia Commaret
- 8 Solen Courdille
- 9 Lou Deguine
- 10 Enzo Felisaz
- 11 Mariana Fernandes Abreu
- 12 Marion Glory
- 13 Lou Goudin
- 14 Thibaut Hotellier
- 15 Luis Miranda
- 16 Inès Naït Mbarek
- 17 Gwendoline Plasson
- 18 Adèle Roda
- 19 Sofia Thabuis
- 20 Orlane Verrier
- 21 Aïssa Yassine
- 22 Mailys Arar

L'école en fête

La fin de l'année scolaire ça se fête ! C'est donc toujours avec plaisir que les parents, enfants, bénévoles de l'APE (Association des Parents d'Elèves) ainsi que l'équipe enseignante se retrouvent pour la traditionnelle Fête des Ecoles !

Cette année, pas de spectacle de danse pour les maternelles mais des petites saynètes théâtrales qui ont enthousiasmé les parents, venus en nombre. Ce fut ensuite au tour des élèves de l'école élémentaire de réaliser un numéro de chant plein d'émotion. Tout au long de la matinée, les salles de classe se sont transformées en salles d'exposition où les parents ont pu découvrir les œuvres artistiques créées par les élèves dans le cadre de projets scolaires : dessins, sculptures, peintures... Mais la Fête des Ecoles, c'est aussi une grande fête du jeu. Avec l'aide du service jeunesse, l'APE avait préparé de nombreuses animations pour les enfants : rodéo, pêche miraculeuse, atelier maquillage, casse-boîtes... Un grand bravo à tous nos écoliers, auxquels nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ! ■



Bonne chance à nos nouveaux collégiens

- 23 Mathias Brunelli
- 24 Estelle Damgé
- 25 Léna Djeby
- 26 Mathis Duret
- 27 Ambre Layat
- 28 Mathieu Mira Privet
- 29 Timothy Payet
- 30 Louane Thiron
- 31 Melissa Wirth



Classe de Mme Piédigrossi

Le sou des écoles

Le Sou des écoles de Saint-Cergues réunit parents et autres bénévoles pour organiser tout au long de l'année de belles manifestations à destination des Saint-Cerguois.

Tous les bénéfices sont reversés aux écoles de Saint-Cergues pour financer des sorties, des activités comme par exemple du théâtre. A travers ces manifestations, c'est également tout le village qui s'anime et se réunit autour de valeurs.

Dans une ambiance conviviale et de bonne humeur, le Sou des écoles organise :

- la fête de la Maude en octobre,
- le vide-grenier au mois de mai,
- participe avec les autres associations à la fête de la musique,
- propose des cartes de vœux (dessins des enfants) à Noël.



Avec une nouvelle organisation pour 2017-2018, le Sou des écoles de Saint-Cergues se mobilise pour proposer dès 2017 toutes ces activités pour tout le village et bien sûr les écoliers de Saint-Cergues !

Nous serons heureux d'accueillir tout nouveau bénévole pour nous aider à l'organisation des manifestations et toujours heureux d'accueillir tous les habitants de Saint-Cergues à nos manifestations pour les faire vivre et qu'elles soient belles. ■

Géraldine Mahler





Qui sommes-nous ?

Des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés en maternelle et/ou élémentaire à Saint-Cergues. Bénévoles et de bonne volonté !

Que faisons-nous ?

Nous représentons les parents d'élèves aux conseils d'école. Mais ce n'est pas tout !

Nous récoltons aussi de l'argent à travers plusieurs activités que nous organisons comme : les photos de classe, le cadeau de la fête des mères, la vente des brioches dans le village, les goûters à la sortie des écoles, la vente de chocolats pour Noël et Pâques et surtout la fête des écoles en juin.

Pourquoi ? Pour qui ?

Pour financer les nombreuses activités de nos enfants dans le cadre scolaire (piscine, transport, séjour à Chamonix, visite de musées...). **En moyenne, les associations participent chaque année pour environ 25 000 € aux activités des écoles** (montant réparti entre l'APE et le Sou des écoles).

Il n'est pas autorisé de recevoir des parents une contribution financière pour les activités à l'Ecole (sauf cas d'hébergement). Aussi, l'argent collecté par les associations permet que ces différentes activités puissent avoir lieu et à nos enfants de vivre ces expériences et découvertes à l'école.

Quel est notre fonctionnement ?

Afin que chacun puisse aider à son niveau, nous avons créé des groupes de travail pour chacune des activités. Tout le monde, nouveau comme plus ancien membre, peut ainsi s'investir à la hauteur du temps qu'il a de disponible.

Nous nous retrouvons également tous ensemble lors de réunions le soir après 20h (environ 1 à 2 réunions par trimestre). Les membres y assistent ou non, selon leur disponibilité.

Comment nous aider ?

A l'APE, nous sommes preneurs de toute bonne volonté. Vous pouvez ainsi :

- vous inscrire comme membre actif (envoyez un email à info@apestcergues74.fr),
- nous donner un coup de main ponctuel lors de la vente des brioches ou la fête des écoles (vous recevrez un message dans le cahier bleu de votre enfant),
- cuisiner des pâtisseries pour les goûters et/ou la fête des écoles,
- faire un don à l'APE du montant de votre choix (chèque libellé au nom de l'APE de Saint-Cergues à remettre dans une enveloppe fermée dans l'une de nos boîtes aux lettres),
- acheter les produits que nous proposons à la vente par l'intermédiaire des écoles.

Pourquoi rejoindre l'APE ?

En dehors du soutien que vous apportez à la vie scolaire de vos enfants, rejoindre l'APE vous permet de vous impliquer dans la vie de notre village et de rencontrer de nouvelles personnes.

Nous avons la chance d'avoir un village dynamique, aux portes d'une grande ville. Gardons cet esprit qui fait son charme et ne le laissons pas devenir une simple citée dor-toir. Nos enfants grandiront alors dans un environnement riche et agréable. ■

Comité 2016-2017

Présidente	Alexandra Brovotto
Vice-présidente	Marie-Josée Farago
Trésorière	Frédérique Schenker
Trésorière adjointe	Floriane Picard
Secrétaire	Guyline Martinet
Secrétaire adjointe	Caroline Pinatel

Contacts

Mail : info@apestcergues74.fr
 FB : <https://www.facebook.com/ApeStCergues74>
 Site internet : www.apestcergues74.fr

APE de St-Cergues

Ecole élémentaire
 1011, rue des Allobroges
 74140 St-Cergues





Association

Education Populaire

Dimanche 24 juillet 2016, l'Association d'Education Populaire a organisé sa fête de l'été et son vide grenier.

Le temps était de la partie même si en début de matinée, il y a eu un peu de vent et quelques gouttes. Le nombre de stands a encore augmenté !

Le traditionnel repas a, cette année, laissé place aux côtelettes frites et aux sandwiches (faute de bénévoles, le repas n'a pas pu se faire). De nombreux jeux gratuits ont ravi les petits et les grands. Pour combler le petit creux de 16 heures, il y avait des crêpes, du pop-corn, de la pâtisserie et des glaces.

L'équipe recherche des bénévoles pour renouveler la joyeuse équipe actuelle et participer à la prochaine fête de l'été.

Merci à tous ceux qui participent à la réussite de cette fête ! ■

Gaston Baratay



La Clef

de l'Archet

Un ensemble qui progresse.

Après une année 2015 riche en événements, l'année 2016 a été basée sur un apprentissage plus approfondi d'un nouveau programme sous la direction exigeante et efficace de notre chef Hélène Caffi-Batardon.

Un seul concert donné à l'Eglise de Saint-Cergues le 30 avril avec pour invitée la chorale Braises et Bourgeons de Fillinges. Lors du concert des trompes, nous avons tenu la buvette. Répondant à l'invitation du foyer de vie de la Croix-rouge, nous avons partagé avec eux un moment en chanson, riche en émotion. Expérience à renouveler.

Comme chaque année, tous les choristes se sont retrouvés fin juillet pour un moment d'amitié chez Monique et Jacques.

Nos répétitions ont repris début septembre et nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux membres.

Pour terminer cette année, la chorale a animé la messe du 13 novembre avec l'harmonie Machilly/Saint-Cergues pour fêter leur patronne Sainte Cécile et a donné une aubade lors de l'exposition Créativa qui fêtait ses 30 ans.

Pour 2017, notre chef nous a concocté un nouveau programme "musiques de film" que nous présenterons en début d'automne. Puis ce sera le concert de Noël. Les répétitions ont lieu tous les mardis de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle des sœurs (814, rue des Allobroges) où vous serez bien accueillis pour venir partager avec nous notre plaisir de chanter. ■

Ecole de Musique
de Machilly/Saint-Cergues
Lanacroche

L'école de Musique de Machilly/Saint-Cergues Lanacroche, est une école associative qui par une action éducative, contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant.

Tous les professeurs sont issus de conservatoires nationaux ou internationaux et sont à même de vous offrir une formation solide et sérieuse dans les disciplines suivantes.

Pour les jeunes à partir de 6 ans

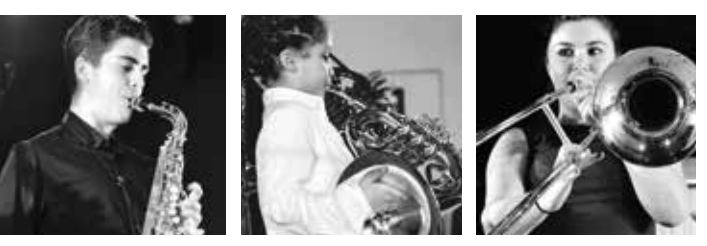
- **Evail musical**, discipline qui a pour but de développer les aptitudes musicales de l'enfant sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle.
- **Formation musicale**, discipline qui permet aux élèves d'acquérir les notions de langage musical et de culture musicale indispensable pour apprendre un instrument. Les élèves participent à un parcours découverte de 4 instruments de leur choix, par période de 6 semaines, avec le professeur spécifique de l'instrument pendant des cours individuels ou en duo.

Pour les adultes

- **Formation instrumentale**, cor, clarinette, trompette, saxophone, trombone, euphonium, tuba, batterie, flûte traversière, hautbois, basson, percussions, piano, guitare, guitare basse.
- **Atelier improvisation** : découverte de la musique jazz et variété et des techniques d'improvisation.
- **Atelier musiques actuelles** : l'atelier permet de faire découvrir des morceaux de styles différents (rock, hard-rock, reggae...). L'objectif est de rechercher la maîtrise rythmique et harmonique, ainsi que l'improvisation. Il est constitué comme un groupe et formé de plusieurs instruments : guitares électriques et basse, clavier, batterie, chant, instruments à vents. La finalité est de jouer lors des différents concerts et manifestations.
- **Classe d'orchestre** : la pratique musicale d'ensemble est un objectif essentiel de l'Ecole de Musique. Tous les élèves inscrits en formation instrumentale sont tenus de participer à l'orchestre junior dès leur deuxième année d'instrument. L'ambiance est très sympa et la musique devient un véritable plaisir !

- **Nouveauté 2016, atelier vocal 5-12 ans** : les lundis 17h30-18h30, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Les cours sont dispensés à Machilly. ■





Harmonie municipale

Après deux années intenses partagées avec les harmonies de Douvaine et Bons-en-Chablais lors de l'Odysée de l'OHBaC, l'Harmonie municipale de Machilly/Saint-Cergues est revenue sur son programme original en 2016.

Comme à son habitude, elle s'est ainsi produite pour les fameux concerts de la nouvelle année et de la Fête des Mères et s'est tenue aux côtés de la municipalité lors des cérémonies officielles.

Les musiciens ont également été actifs lors de manifestations extra-musicales avec l'organisation de la traditionnelle èMoules-Frites3 à gogo et la tenue de la "Bu'verte" à Couleur(s) d'Automne.

Après quelques années d'interruption, l'Harmonie a eu le plaisir de se produire à nouveau en notre belle église de Saint-Cergues pour le concert de Sainte-Cécile.

Le comité a voulu innover cette année en organisant un week-end de rentrée à la montagne. Moment complice entre répétition musicale, découverte du répertoire et randonnée.

L'Harmonie est heureuse d'avoir accueilli cette année cinq nouveaux membres dans ses rangs, de tout âge et tout niveau confondu. ■





ADMR des Voiron's

L'ADMR des Voiron's participe depuis plus de 30 ans au développement des services d'aide à domicile sur les communes de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny, Lucinges, Bonne, Cranves-Sales et Bons-en-Chablais et recrute des aides à domicile et des bénévoles.

L'Association emploie 2 secrétaires administratives et 22 aides à domicile qui interviennent auprès de 170 bénéficiaires.

Les missions principales à domicile de L'ADMR

- l'entretien du lieu de vie,
- l'entretien du linge,
- les courses,
- la préparation des repas et l'aide à la prise des repas,
- l'aide à la mobilité et aux transferts,
- l'aide à la toilette dite d'hygiène et de confort,
- la garde d'enfant.

L'ADMR recrute des aides à domicile à temps partiel ou à temps complet.

En fonction de ses compétences, être salarié dans notre association ADMR, c'est intervenir auprès :

- des personnes dépendantes (personnes âgées, personnes handicapées...),
- des familles,
- d'un public non dépendant.

L'ADMR recrute également des bénévoles

Etre bénévole dans notre association ADMR, c'est :

- être un acteur de la vie locale et un créateur de lien social,
- s'investir de manière modulable selon ses disponibilités et ses attentes,
- choisir ses missions et son type d'engagement : occuper soit des fonctions missionnelles (visite de suivi, animation, relation), soit des fonctions statutaires (président, trésorier, responsable qualité...),
- bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations. ■



Pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter :

ADMR des Voiron's
65, rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
Tél. 04 50 43 54 69
Mail accueil.lesvoiron's@fede74.admr.org



Amicale des **donneurs de sang** bénévoles

de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny



Don du 15 décembre 2015, **31 donneurs**
16 février 2016, **40 donneurs**
10 mai 2016, **44 donneurs**
27 septembre 2016, **40 donneurs**

La fréquentation de la population des 3 communes aux 4 collectes de sang annuelles continue de diminuer alors que la démographie augmente : 216 personnes se sont présentées en 2014, 166 en 2015, 155 en 2016.

Les moyens d'information sont toujours aussi nombreux et variés pour diffuser les dates des collectes : pose de panneaux (jaunes) bien visibles aux points stratégiques des 3 communes, une inscription sur le panneau lumineux communal au centre du village de Saint-Cergues, des affichettes dans les commerces, l'indication des dates dans le bulletin municipal, un petit encart dans le "Dauphiné Libéré", sans parler des convocations envoyées directement par l'EFS.

L'Amicale peut continuer de servir une collation chaude après les dons grâce aux subventions des 3 communes, à Saint-Cergues qui offre la collation du dernier don annuel et qui met gratuitement à disposition sa salle communale et à l'indemnité reversée par l'EFS.

L'Amicale remercie la commune de Machilly pour avoir prêté sa salle des fêtes pendant la construction de celle de Saint-Cergues.

Où et quand donner son sang !

La construction de la salle des fêtes étant achevée, **les collectes reprendront à Saint-Cergues en 2017.**

Jours de collecte

Les mardis de 17h30 à 20h : les **28 février, 16 mai, 8 août et 31 octobre.**

Pour celles et ceux qui voudraient donner leur sang mais qui n'ont pas la possibilité de venir à ces 4 collectes, il est possible de prendre rendez-vous avec le site fixe d'Annemasse de l'EFS, 1 route de Taninges, en appelant le 0 800 109 900.

Le comité

Présidente	Jocelyne Leblanc, 04 50 94 73 63
Vice-présidents	Jean Viguiet et Claude Jacquemoud
Trésorier	Claude Schneider, 04 50 43 56 31
Secrétaire	Christine Schneider
Membres	Jean-Pierre Baud, Hélène Combette, Agnès Crozetières, Philippe Gardien, Andrée Layat, Maurice Roch, Monique et Pierre Schmidt.

L'Amicale accueillerait avec soulagement quelques bénévoles pour venir renforcer sa petite équipe. Cela ne représente que 4 soirées par année aux dates des dons. ■

C. Schneider

Tous les chemins mènent... à la **Servette**



... Retour sur les sentiers historiques

Il était temps, et même si la marque est devenue indélébile par tous les anciens charrois, le passage répété des troupeaux d'alors, la circulation journalière pour se ravitailler, pour chasser ou pour ramasser les champignons...

Il nous reste encore quelques-uns de nos anciens pour nous le raconter... ceux qui ont pu emprunter ces sentiers pour monter à l'alpage, pour sortir le bois avec le cheval de la multitude de parcelles privées qui peuplent tout ce versant des Voirons, d'autres ont pu vous raconter leurs mésaventures quand il fallait se sauver dans la montagne pour fuir un ennemi tortionnaire ! Ceux qui ont marqué par leur sueur, parfois par leur sang la mémoire de ces voies, ne seront jamais oubliés au travers de ces lignes, par ceux qui ont décidé de se porter leurs héritiers ! C'est donc une démarche très enrichissante que nous avons dû entreprendre, marcher avec beaucoup de respect dans les pas de nos anciens pour perpétuer ces vieux chemins creux. C'est, après de nombreuses péripéties, l'aboutissement d'un long travail commencé il y a plus de

30 ans. Désormais, le travail aujourd'hui est presque terminé. Nous n'avons pas été seuls, loin s'en faut, la commune d'abord a toujours été notre partenaire privilégié, le département ensuite qui par ses cadrages et subventions a conduit Annemasse-les Voirons-Agglomération à tracer les plus grands axes des sentiers intercommunaux de tout le massif. On n'oubliera pas non plus les précurseurs... les baliseurs appliqués de traits rouge et blanc marquant le bien nommé GR "Balcon du Léman" (un grand merci à Yves Coduri de la FFRP).

Et puis en ce beau jour, certes pluvieux, du 11 juin 2016, tout s'est conjugué pour en finir avec les deux jonctions historiques de nos sentiers. Il s'agit là du cœur sacré et magique de nos belles forêts familiales, même si elles sont bien peu entretenues. Ce beau jour où nous avons pu concrétiser la soigneuse préparation menée ensemble avec Jean-Marc Peutet, ce beau jour où nous avons pu décider entre techniciens et élus le tracé final. Le maire, par sa présence, ses adjoints, et quelques compagnons ont pu parcourir les moindres recoins du petit réseau de sentiers que la commune a décidé de prendre à sa charge, l'enchaînement dans la même journée a conduit à la validation tant attendue des tracés qui seront livrés à un entrepreneur pour balisage, la commune étant le maître d'œuvre.

Le sentier dit des gardes

Voici le descriptif en premier lieu du sentier des gardes : le départ se fait toujours à la fin d'une voie goudronnée et équipée d'un parking suffisant pour 8 à 10 véhicules. Les parkings de chez Quiquet doivent être aménagés et matérialisés au mieux sans gêne pour les riverains. Dans la mesure du possible les tracés auront pour assiette des chemins ruraux/pistes forestières existantes/bois communaux ou propriétés communales. Le sentier s'ouvre **plein sud** le long de la façade d'une maison, le sentier se déroule agréablement dans un sous-bois pour s'orienter au sud-est et se relever davantage jusqu'à un premier carrefour de nombreux vestiges de "châbles".

Poursuivre le sentier évident jusqu'à d'autres croisées de chemins... la voie habituelle se continue et s'incurve **plein nord** (bifurcation du Châble), sur le sentier qui redevient plus facile se trouvent quelques Epicéas remarquables par leurs tailles (plus de 1,30 m de diamètre). Passé ce secteur nous voici parvenus au "Pont des Artisans" sur le ruisseau du Dard, un panneau d'information doit être réalisé sur différents sujets : le glissement de terrain au-dessus, la source du Dard ou la gestion de la forêt communale de Mal-lepeloux dans laquelle nous venons de pénétrer. Il est suggéré par le maire présent de



Bernard Balsat



Bernard Balsat

Le sentier dit du Reposoir

Ce deuxième sentier est sans doute le plus ancien et le mieux connu, plusieurs départs sont possibles depuis la Chapelle de Chermont et le Bois Jaillet. On a préféré le faire partir de ce dernier village car il emprunte des chemins ruraux utilisés de tous temps, d'ailleurs on aura très peu de parcelles privées à traverser de cette façon. Depuis les parkings de départ, le sentier traverse le village et emprunte le chemin rural qui dessert les parcelles de la chapelle de Chermont. Un détour (5 minutes) est toujours intéressant pour la vue depuis ce lieu. Par le chemin des Grands Servants le sentier pénètre dans la forêt selon un axe plein sud, peu à peu le chemin devient rocheux et creux. En un lieu bien connu appelé "Pierre du Reposoir" une information doit être mise en place, la signification ancienne de ce lieu est... "là où les bêtes se reposent" on parlait alors des troupeaux qui montaient à l'alpage. L'angle de marche reste le même jusque sous le pâturage du Fieu, à la traversée du ruisseau on y pénètre et l'on traverse les prés pour rejoindre la route forestière sous la ferme du Fieu, quelques mètres au-dessus au niveau de la maison du Fieu on rejoint l'itinéraire du Plan Départemental des Itinéraires, Promenades et Randonnées qui rejoint les Dades et la cime des Voirons, sinon aussi évidemment la Servette par la Rive !

Ainsi prenait fin cette journée fructueuse en bien des points, on n'oubliera pas l'engagement majeur des compagnons par ce jour de pluie, l'excellence du casse-croûte et le travail bien fait sur les sentiers. A l'an prochain !

Pour les Compagnons de la Servette, Bernard Balsat

renforcer le pont existant, surtout si l'on prévoit un lieu d'information. Le sentier continue agréablement tout droit à flanc de montagne (nord/nord-est). Ce nouveau sentier est plus facile (on y trouve de très belles ancolies au printemps...) et passe à côté d'un mirador, pour effectuer ensuite un grand virage à droite et arriver à la piste forestière au lieu-dit Pré Gobet. La randonnée continue (nord-est) par l'ancienne piste forestière qui se transforme paisiblement en sentier, jusqu'au carrefour avec le sentier du Sauget déjà balisé dans le Plan Départemental des Itinéraires, Promenades et Randonnées depuis Machilly. Cette jonction à l'altitude exacte de 1 000 m est la fin du tracé qui nous intéresse, on ne s'arrêtera pas en si bon chemin, c'est le cas de le dire et pour l'occasion de cette journée des sentiers, le but final est la maison forestière de la Servette. Avant d'y parvenir, mais toujours par l'ancienne route forestière, la vue se dégage sur le Léman en un point repéré qu'il serait bien de matérialiser. Peu après ce point de vue en marchant plein sud, se diriger vers un point de rencontre "rond-point des sentiers" appelé ainsi parce qu'il est la convergence de tous les itinéraires : de celui qui vient du Sauget depuis Machilly et de Bons et du sentier des gardes. On peut rejoindre aussi le sentier du Reposoir, voire celui qui vient des "Affamés"... et bien sûr la Servette.





Nicolas Balverde

La cerff

Malgré le printemps très pluvieux pour nos activités, de beaux évènements ont eu lieu grâce aux bénévoles, qui pour la plupart ne sont pas de Saint-Cergues malheureusement...

Le ramassage des déchets de la commune, la sensibilisation sur la chouette chevêche lors de l'évènement saveurs et paysage à Reignier. Sans oublier nos chantiers nature comme le célèbre pré aux orchidées à Saint-Cergues qui retrouve enfin sa diversité floristique !

Les sorties découvertes ont attiré du monde comme celle de la découverte des amphibiens ou encore celle pour le rut du chamois !

Dans le cadre de Natura 2000, sur les fonds propres de l'association (cotisations et rémunération de la commune), nous avons mandaté Christophe Pertuiset de Loisin, ornithologue de profession, pour inventorier et suivre les populations de la Chevêchette d'Europe sur tout le périmètre Natura 2000. Cette petite chouette de nos montagnes assez rare, a besoin de cavités dans les arbres pour se reproduire et d'une forêt mélangée de sapins et de fayards pour se nourrir.

En 2017, la CERFF fêtera ses 10 ans ! Pour ce nouveau tournant, nous allons changer beaucoup de choses ! Alors venez nous découvrir le 10 février 2017 à 20h à la poste pour l'assemblée générale ! ■



Créativa fête ses 30 ans !

A l'origine de cette manifestation, Annette Coche et Juliette Déal, toutes les deux passionnées d'artisanat. Elles décident de montrer leur travail et proposent de se regrouper avec d'autres personnes de Saint-Cergues aimant les activités manuelles.

Ce projet plaît tout de suite à M. Louis Vuilloud, Maire, et c'est ensemble que s'organise la première exposition, inaugurée en présence de M. Claude Birraux, député et M. Raymond Bardet, conseiller général.

C'est dans la nouvelle salle des fêtes que les 30 ans se sont fêtés en présence des autorités locales, des exposants et de la chorale la Clé de l'Archet, chargée de donner une aubade.

- **Le premier comité** : Annette Coche présidente, Juliette Déal vice-présidente et M. Apprin trésorier.
- **Comité suivant** : Catherine Debieux présidente, Juliette Déal vice-présidente, et Annie Jaggeneau trésorière.
- **Troisième comité** : Juliette Déal, présidente, Isabelle Layat vice-présidente, et Annie Jaggeneau trésorière.
- **Actuellement** : Isabelle Layat présidente, Geneviève Plagnat trésorière, Patricia Marconi secrétaire et Juliette Déal.

Nous vous remercions de venir nous soutenir chaque année plus nombreux et vous souhaitons une très belle année 2017.

Retrouvez-nous sur notre site :
www.creativa-stcergues.fr ■

Pour le comité, Isabelle Layat



MJC des Voirons



En 2017, la MJC fêtera ses 40 ans.

Nous souhaitons célébrer ces 4 décennies d'activités, de partage dans la joie et la bonne humeur, autour d'une grande fête autour de nos activités. Pour répondre aux demandes d'un grand nombre d'adhérents et non-adhérents, de nouvelles activités seront mises en place en cours d'année (Capoeira par exemple) et de nombreux stages seront proposés (cuisine, self-défense, cirque...).

Nouvelle année, nouvelle équipe, et dans un contexte où la vie associative est devenue un élément secondaire de nos vies, je voudrais remercier Bernadette Bux qui a donné toute son énergie et une partie de son temps à la MJC afin que cette dernière puisse être maintenue.

Et, je tiens à remercier, au nom de tout le Conseil d'Administration de la MJC des Voirons, les personnes qui donnent de leur temps pour nous aider bénévolement au maintien de la MJC des Voirons.

On ne remarque pas que derrière chaque association se cache des dizaines de bénévoles qui donnent de leur temps pour que des activités culturelles, sportives et créatives puissent avoir lieu et soient maintenues dans nos villages.

Nous vous attendons nombreux !

Avec tous nos vœux artistiques, culturels et sportifs. ■

Pour le comité, la présidente Micheline Alouani



MJC des Voirons
BP 8 - 97, route du Bourgeau
Tél. 04 50 43 58 30 / 04 50 94 65 46
74140 Saint-Cergues

Ouverture lundi de 18h à 19h30,
mercredi de 9h à 12h,
samedi de 9h à 11h30.

Notre chargée d'accueil, Mme Sandrine Goasdoué, dont l'emploi est partagé avec la MJC d'Allinges, est présente à ces horaires.

Bureau

Présidente Micheline Alouani

Trésorière Eliane Margas

Secrétaire Sonia Noceira

Membres 8 membres assistent le bureau et 30 membres bénévoles sont là pour apporter leur aide régulière et ponctuelle aux différentes activités.

L'adhésion annuelle à la MJC des Voirons vous permet de pratiquer une ou plusieurs activités (Association Loi 1901).

Sur présentation de votre carte MJC en cours de validité, vous pouvez bénéficier :

- du tarif réduit à Cinébus et à Ciné Actuel (MJC d'Annemasse Centre),
- du tarif réduit au Jardin des Cinq Sens à Yvoire,
- du tarif réduit pour la piscine de la plage de Thonon les Bains.

L'adhésion à la MJC des Voirons vous permet aussi de suivre des cours dans les MJC Chablais, à Douvaine et Bons-en-Chablais, à la MJC d'Allinges et à la MJC de Veigy-Foncenex.

Vous pouvez essayer nos activités tout au long de l'année et vous inscrire ensuite au cours qui vous intéresse.

Notre vocation

La MJC souhaite favoriser l'épanouissement de tous par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens de participer pleinement à la construction d'une société qui développe le lien social.

Nos valeurs

Présente depuis 1976, la MJC des Voirons fait partie du tissu associatif des communes de Saint-Cergues, Machilly et Juvigny.

La MJC se veut respectueuse des convictions personnelles de chacun et elle souhaite contribuer à la liberté et à la démocratie. Elle est ouverte à tous, sans discrimination, et tient à créer les conditions favorables à l'établissement d'une relation conviviale entre tous ses acteurs.

Nos objectifs 2016/2017

- **Développer nos activités, enrichir les projets d'animation** de nos communes partenaires, **répondre aux attentes** de leurs résidents.
- **Faire évoluer** nos propositions d'activités pour les enfants et les adolescents : Arts Martiaux, Cinébus, Danse, Escrime, Ski alpin.
- **Organiser des cours et des stages** en réponse à l'attente de nos adhérents, à leurs demandes, à leurs propositions.
- **Maintenir notre partenariat** avec les MJC du Chablais, de Veigy-Foncenex et d'Allinges au travers de nouvelles propositions : les sorties culturelles inter-MJC.
- **Continuer à travailler** sur la nouvelle version des découvertes de pratiques artistiques pour les adolescents en partenariat élargi avec les MJC précitées et celles de Reignier et de Viuz-en-Sallaz.
- **Provoquer les rencontres** dans le domaine de l'expression artistique avec la sixième édition des Puces de couturières, mais aussi grâce aux propositions créatives des cours de la MJC.
- La MJC fêtera ses **40 ans** en mai 2017.



Petit déjeuner conté

20 décembre 2015

Après un bon petit déjeuner, bienvenu en cette saison, la compagnie Rouge Paillette nous a fait voyager dans le monde imaginaire des enfants et des étoiles avec Guillaume et Suzon *"Ils font de la balançoire et... ils dérangent la sorcière. Dans une colère noire, elle les transforme en étoiles. Une grande aventure commence !!!"* Puis le Père Noël, caché dans les coulisses, a distribué ses sachets de friandises pour prolonger ce matin gourmand. Et pour clore la matinée en beauté, Hugo est venu proposer aux enfants, dès 4 ans, de s'essayer à l'escrime. Un succès auprès des enfants et des parents !



Ski alpin

La neige tout au long de la saison, le soleil, parfois timide, parfois franchement éclatant, toujours la même équipe, amicale et stimulante, de nos accompagnateurs et des moniteurs de l'Ecole de Ski Français, ont fait de cette saison une édition qui restera dans les mémoires. La remise des médailles et le goûter ont clôturé cette édition avec panache.



Puces de couturières 5^e édition

20 et 21 février 2016

Des tissus, de la laine, de la dentelle, des fils, des aiguilles, voilà de quoi nous occuper pendant les longues soirées d'un printemps tardif. La neige était au rendez-vous mais nos petites mains, quel que soit leur âge, ont su braver les éléments pour remplir leur panier. Les fidèles du cours de couture de Joëlle étaient ravies de vous présenter leurs créations en présence de leur professeur et vous donner envie de les rejoindre. Des ateliers proposés aux petits et aux grands ont enrichi l'animation.



Gala de danse

18 juin 2016

Enfants et adultes se sont ingéniés à nous faire partager un spectacle haut en couleur, où les chorégraphies et les rythmes nous ont transportés dans le monde de la grâce et de la musique. La pause, avec les gâteaux confectionnés avec amour par les familles, a permis à tous de passer un bon moment avant des vacances bien méritées. On se retrouve à la rentrée, bien sûr !



Démonstration de Judo

18 juin 2016

Après un programme de rencontres extérieures qui a permis à nos élèves de se confronter à d'autres partenaires avec succès, le tournoi de judo de fin d'année a réuni les familles pour assister aux derniers cours de la saison dans une ambiance très détendue.

Agenda des manifestations

Puces de couturières, 6^e édition,

salle des fêtes, Saint-Cergues

samedi 11 février 2017, 10h

Gala de danse

salle des fêtes, Saint-Cergues

samedi 24 juin 2017, 15h

Assemblée générale,

salle multimédia et salle communale, Saint-Cergues

mardi 5 décembre 2017, 19h

Petit déjeuner conté,

salle d'animation rurale de Machilly

dimanche 17 décembre 2017, 9h

N'oubliez pas de consulter notre nouveau site et notre page Facebook pour les activités régulières, les séances de Cinébus et les spectacles proposés durant la Saison.

Renseignez-vous également au secrétariat de la MJC des VOIRONS.

Des stages pourront vous être proposés pendant les vacances scolaires pour vous permettre de découvrir ou de développer une activité dans un temps plus court. Restez attentifs à nos informations !

Activités créatives

Elles sont variées ! Nous souhaitons en effet vous aider à vous exprimer au moyen de plusieurs techniques. Le cours de peinture sur porcelaine et le cours de vitrail, sont désormais des classiques de la MJC des Voirons et réunissent des groupes de fidèles. Venez les rejoindre. Le cours de couture qui vous permet de créer votre garde-robe ou de la transformer selon l'évolution de vos goûts et de votre silhouette.

Aïkido

C'est l'art martial de la communication, il transforme une situation de conflit en situation de relation avec l'autre. L'Aïkidoka n'attaque pas, il se défend... en préservant l'intégrité de l'agresseur. Les cours sont ouverts aux enfants dès 7 ans. Les jeunes et les adultes ne sont pas oubliés avec deux cours/entraînements par semaine.

Judo

Apprendre à se positionner, à renverser une situation périlleuse, dans le respect de l'autre et de la discipline, un beau programme d'éducation pour grandir dans son corps et dans sa tête. Les cours sont accessibles aux enfants dès l'âge de 5 ans en classe d'éveil. Une classe est ouverte le lundi soir pour les jeunes et les adultes.

Escrime

Une nouvelle activité qui se déroule dans la joie : savoir se positionner, deviner les intentions de son partenaire, établir une stratégie offensive et défensive, en sécurité et en élégance. Un nouveau cours animé et encadré par un professeur du Club d'Escrime d'Annemasse qui guide avec doigté les enfants dès 5 ans. Il est possible de combiner cette activité du mercredi après-midi avec les cours de ski alpin qui se déroulent de janvier à mars.

Spochan

Le Spochan consiste en un combat entre deux participants avec des armes égales ou différentes, de façon libre mais possédant néanmoins des règles minimum. Il se veut l'héritier direct et fidèle des combats livrés entre samourais de par son esprit et son réalisme. Les armes étant en matériaux modernes souples, gonflables et flexibles ; donc sans danger pour les enfants. Les seules protections sont un casque et des gants sans armature rigide.

Club d'Anglais

Les cours d'anglais pour apprendre, réviser, rafraîchir et développer ses compétences et se sentir plus à l'aise pour communiquer. Nous disposons d'un créneau horaire pour les enfants à partir de 12 ans et les adolescents qui souhaiteraient se perfectionner, notamment avec des cours de conversation. Contactez-nous !

L'Atelier des Bout'Choux et Gym des bambins

Encadrés par une psychomotricienne et accompagnés d'un adulte, les Bout'Choux, dès 10 mois, découvrent de nouvelles activités d'éveil pour prendre confiance et gagner de l'autonomie. Pour les Bambins, dès 3 ans, le cours est un super terrain de jeux qui leur permet de comprendre la place des consignes et le respect des autres, tout en affirmant leur indépendance.

B@B@ de l'informatique

Un cours qui s'ouvre sur l'infini et au-delà ! Apprenez à communiquer, transmettre, utiliser à votre profit la boîte à outils de l'ordinateur, aussi complète qu'évolutive. Michel saura vous faire passer le cap des premières difficultés et vous découvrirez tout ce que cet outil vous permet de faire.

Danse de couple et en ligne

Se déplacer en harmonie, seul, à deux, sur des musiques envoûtantes et rythmées, voici ce que vous propose notre professeur de danse, chorégraphe et créateur de DanseMove. LatinMove, Salsa, Rock'nRoll, Tango, Quickstep, la palette est infinie. Les cours sont ouverts à tous, débutants ou confirmés.

Danse

Eveil, Initiation, Jazz et Street Jazz : apprendre à bouger avec grâce et discipline, y prendre plaisir au son de la musique, coordonner ses mouvements pour présenter un ensemble cohérent et harmonieux avec les autres élèves, quel beau programme ! Les cours sont accessibles à partir de 4/5 ans.

Nouvelle Activité HIP-HOP

Kim Anothai propose cette activité aux adhérents de la MJC à partir de 8 ans. Le breakdance est un style de danse développé à New-York dans les années 1970, caractérisé par son aspect acrobatique et ses figures au sol. Le Top-Rock, Hype, Popping, Smurf est un style de danse debout chorégraphique que l'on peut voir dans les clips et films comme Street-Dancer.

Gymnastique

Abdos/Fessiers, Aînés, Gym Active, Pilates, Stretching, Zumba Fitness© : l'exercice, la souplesse ; les retrouver, les entretenir... Pas d'à priori, il y en a pour tous les âges. Venez bouger avec nous, vous détendre, vous amuser.

Yoga

Le yoga, c'est apprendre à respirer, vivre son corps de manière sereine, débloquer ses tensions, harmoniser la relation physique et spirituelle, mieux vivre en fait.

Marche nordique

Un petit groupe de personnes déterminées à bouger, un professeur pour vous accompagner et vous guider dans la découverte d'un certain rythme de marche, et vous voilà parti pour découvrir les beautés de nos coins de campagne.

Ski alpin

Accessible à partir de 4 ans. Les inscriptions sont prises dès le lundi 14 novembre 2016 et la saison commence le mercredi 4 janvier 2017. Huit demi-journées et une journée complète pour s'initier ou se perfectionner aux joies de la neige et de la glisse. Avec les moniteurs de l'ESF et nos accompagnateurs dévoués, vos enfants vont découvrir un des atouts de notre région : la montagne.



Motoclub

Notre association, le Motoclub est ouvert à tous. Nous organisons principalement des sorties circuits "Supermotard" mais toutes les disciplines sont représentées au sein du club. Le club est avant tout un club fédérateur.

Le but principal est d'organiser des sorties sur circuit afin de pouvoir pratiquer notre sport en toute sécurité et de pouvoir, par le groupe, accéder aux circuits aux meilleures conditions.

Nos activités

Une très belle opportunité s'est offerte à nous en début d'année avec l'encadrement du Championnat du Monde d'Enduro au Maroc ; 10 jours de moto dans les cailloux et le sable. Une expérience très enrichissante !

Le club a repris une orientation "compétition" car une équipe a participé à l'intégralité du Championnat de France Supermotard. 7 courses au calendrier de mars à octobre avec de beaux résultats dans chaque catégorie. Nous repartons l'année prochaine avec la même structure.

Ensuite, les sorties sur les circuits de vitesse se sont enchaînées pour finir fin octobre avec la course de côte de Verbois à Genève.

Coté club

Le nombre d'adhérents et des sorties réussies a encore augmenté (35 adhérents dont 20 licenciés FFM et deux pilotes féminines). Cela laisse présager d'une bonne pérennité du club pour les années futures. L'adhésion est de 30 €, le prix d'une licence entraînement étant de 125 €. Pour l'instant, nous n'avons pas encore de motos disponibles pour des stages ou simplement un prêt. Chaque membre vient avec son équipement et son transport. ■

Kris Aillaud

94, chemin de Grappaloup
F-74140 Saint-Cergues
Tél. +33 4 50 43 98 08 - mccloches@free.fr



Vieux volants

des Voirons

C'est toujours animés par la même passion que les 75 adhérents du Club 3V sillonnent notre belle région. L'année 2016 a été fantastique avec pas moins de 10 sorties au programme.



L'année a débuté au mois d'avril par notre traditionnelle sortie "dégonnage" avec la visite en bateau des chutes du Doubs. Les sorties des anciennes se sont ensuite multipliées avec l'arrivée des beaux jours : la sortie des anciennes voitures avant 1955, la "Classic" en Savoie, la visite du musée du Bugey, le rendez-vous des Interclubs à Vétraz-Monthoux, la promenade des belles en Suisse avec la visite des grottes de Vallorbe et un convivial pique-nique dans les montagnes du haut Chablais. Cet été, les 3V ont réalisé leurs traditionnelles virées estivales : promenade au lac de Crest - Voland et visite de la Bourgogne pendant 3 jours avec au programme découverte des châteaux, des vignobles et de la ville de Dijon.

Autre grand succès de l'année, la 4^e bourse d'échanges de voitures anciennes à Rochexpo où plus de 5 000 passionnés de belles mécaniques se sont réunis.

La saison s'est achevée avec une dernière sortie, avant l'hivernage de nos voitures, au bord du lac d'Annecy et avec le traditionnel repas du Club 3V dans la superbe salle des fêtes de Saint-Cergues où l'orchestre des Choucas a clôturé l'année 2016 en musique. ■





Amicale
des amoureux de la Gaule
de Machilly



Une nouvelle saison vient de commencer et 2 nouveaux chasseurs sont venus renforcer la société, qui compte aujourd'hui 56 chasseurs dont 2 chasseuses.

Le sanglier est en nette baisse, le cerf se maintient ainsi que le chevreuil. Quant au petit gibier, il ne va pas trop mal malgré un territoire qui se rétrécit d'année en année.

Cette année est basée sur la sécurité, avec le port obligatoire d'une marque fluorescente (gilet, casquette ou veste). Des panneaux, indiquant les jours de chasse grand gibier (tir à balle) sont posés à l'entrée de chaque chemin forestier. Il est conseillé aux utilisateurs de la forêt (randonneurs, vtt, ramasseurs de champignons...) de porter également un gilet fluo.

Nos trois gardes s'efforcent de réguler les nuisibles (pose de pièges et tir), et de surveiller le territoire pour éviter le braconnage et les chiens errants.

Nous tenons à remercier encore les agriculteurs et les forestiers pour le libre accès à leurs parcelles.

Pour l'année 2017, nous avons créé une AICA (Association Intercommunale de Chasse Agrée) pour la gestion de la forêt domaniale des Voiron entre les 9 communes des Voiron.

Bonne année 2017 à tous. ■

Bureau

Président	Hervé Balsat, 06 09 92 79 73
Vice-président	Gilles Garcin
Secrétaire	Marine Varnier
Trésorière	Séverine Balsat
Membres	Christophe Dupont Nicolas Garcin
Gardes	Jean-Paul Plasson, 06 81 47 00 09 Jean-Charles Francz, 06 50 20 97 61 Didier Lecoq, 06 27 05 42 12

Les activités de l'amicale sont restées sensiblement les mêmes en 2016.

L'année a débuté au mois de février avec notre assemblée générale. Un moment toujours très convivial qui permet de se retrouver avant l'ouverture de la pêche le deuxième samedi de mars.

Notre concours annuel, le 17 avril, a également remporté un beau succès ! 173 pêcheurs de plus de 12 ans et 25 pêcheurs de moins de 12 ans étaient présents pour un total de 338 prises !

Autre moment fort de l'année, le lâcher de truite au Foron, le 5 juin dernier, pour la traditionnelle journée nationale de la pêche.

Tout au long de l'année, l'association organise des sorties et participe aux différents concours des associations du Chablais-Genevois.

Pour 2017 l'ensemble des manifestations seront reconduites avec notamment la plus importante, notre traditionnel concours de pêche le 23 avril 2017.

Bonne année de pêche à tous. ■

Président Jean-Paul Plasson
145, rue de l'Archet, 74140 St-Cergues
Tél. 04 50 94 61 13
06 81 47 00 69



Ski Club de Saint-Cergues

Présidé cette année encore par Pierre Pechaubès pour la section alpin et Benoît Pinget pour la section rando, notre Ski Club a réalisé une saison 2015-2016 pleine de succès.

Une belle réussite grâce à un dynamisme qui n'a jamais fait défaut aussi bien du côté des participants que de celui des moniteurs et cela malgré les conditions météo pas toujours clémentes.

Notre première sortie s'est déroulée à la pointe de Nyon où nous avons pu retrouver nos acharnés et fidèles adhérents. Mais ce n'est pas tout, nous avons également eu le plaisir d'accueillir de nouvelles familles au sein du club. Pour accompagner petits et grands, notre équipe de moniteurs alpins (dont 1 enseigne le télémark) peut vous encadrer chaque dimanche matin. Différents groupes sont composés, ce qui permet à chacun d'apprendre ou d'améliorer sa technique de glisse.



En début de saison, un calendrier des sorties vous est proposé, il peut être modifié en fonction de la météo ou des conditions d'enneigement.

Sortie spéciale cette saison, nous sommes allés à Manigod en sortie nocturne ! Un vendredi soir exceptionnel d'autant que la plupart sont venus déguisés (de plein gré !). Cette soirée conviviale s'est terminée autour d'une fondue.

Comme chaque année nous avons organisé le concours à la Pointe de Nyon avec un grand nombre de participants de tous âges. La remise des prix a été marquée, par toujours autant d'enthousiasme, et par le grand nombre d'enfants qui a réussi les tests de l'Ecole de Ski Français.

Tous ces succès, font la joie des parents mais aussi de nos moniteurs agréés.

En espérant vous voir toujours plus nombreux et motivés, nous vous attendons mi-novembre aux permanences. Bonne saison à tous ! ■



Bernard Balsat

Sorties

Informations et inscriptions aux permanences à la Poste à partir de mi-novembre, tous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30. Un choix varié de stations vous sera proposé (le prix du forfait étant négocié au plus bas grâce à notre partenaire USCA). Vous pourrez, lors de ces permanences, acheter forfaits et titres de transport.

Cours de ski et de télémark

Des cours gratuits sont assurés pour les adhérents du SC2 de tous âges et quels que soient leurs niveaux, le dimanche matin (les enfants jusqu'à 14 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable).

Ski de randonnée

Pour mieux nous connaître, prendre contact avec nous lors des permanences, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site : www.sc2.fr



Une année tout en douceur vient de s'écouler.
Sans professeur, nous avons décidé, afin que notre groupe ne s'essouffle pas,
de ne répéter que tous les quinze jours.



Cela nous convient bien et entre nous travaillons ou pas à la maison suivant l'aptitude de chacun pour apprendre les danses.

Nous n'organisons plus de bals, nous ne sommes plus assez nombreuses pour tout gérer. Mais cela ne nous empêche pas d'aller danser ailleurs là où nous entendons de la vraie musique country.

Cette année nous avons participé à l'assemblée générale du Crédit Mutuel qui nous avait demandé de faire une démonstration qui s'est déroulée dans la sympathie et la convivialité.

Nous sommes allées au repas/concert organisé par les Blue Rodéo Dancers de Perrennien et les Appalaches Western Dance de Thonon-les-Bains. Le groupe Rusty Legs qui a enflammé la salle nous a permis de danser les danses que notre animatrice bénévole nous avait apprises avec sa patience, sa gentillesse et son dévouement légendaire.

Enfin, pour faire plaisir à tout le monde, nous avons fini l'année par un repas chez Jules très apprécié de toutes. Eh oui ! Il n'y a que des filles dans notre groupe !

Nous vous attendons convivialement. ■

Elisabeth BALSAT, 04 50 43 56 48

Martine Lejeune, 04 50 43 54 79

Changement de présidence au TCSC



*Fait marquant de 2016,
le dernier mandat de Michael Tognolli.*

Après 14 ans de bons et loyaux services, il passe le relais à Pierre-Alain Picard. Son double septennat aura été le témoin de belles réalisations mais aussi de quelques faits marquants de la vie du club :

2005, nouveau club-house,

2010, site internet www.tennisclubssaintcergues.fr,

2014, équipe sénior championne de Haute-Savoie.

La vie du club

- Journées d'inscription 25 février et 4 mars
- Début école de tennis 13 mars
- Passage des balles, école de tennis, 10 juin
- Tournoi homologué 16 juin au 2 juillet
- Tournoi interne
8 au 17 septembre

Si une page semble se tourner, le renouveau sera néanmoins au rendez-vous dès ces prochaines années. En effet, la réfection de nos courts et la mise en chantier de courts couverts devraient changer la physionomie de notre petit club.

Quel que soit son futur développement, nous entreprendrons tout pour que notre club demeure un espace convivial, chaleureux où tennis loisir, enseignement et tennis compétition rythment le fil de la saison.

A très bientôt sur notre site internet et sur nos courts ! ■

Tarifs

Cotisations 2016

Famille	160 €
Couple	120 €
Adulte	80 €
Etudiant (1/2 tarif)	40 €
Jeune et enfant (7 à 17 ans) ..	30 €
Clef d'accès des courts	10 €

Ticket d'invitation

(en vente en mairie)

- 1 heure avec membre(s) 5 €
- 1 heure sans membre(s) 10 €

École de tennis

L'inscription à l'école de tennis nécessite l'adhésion au club et le paiement de la cotisation. L'adhésion permet de jouer en compagnie d'un adulte membre du TCSC.

Par enfant : 40 €

Président Pierre-Alain Picard, 06 61 94 57 67
136, clos des Ecoliers
74140 Saint-Cergues

Trésorière Isabelle Savean, 06 68 60 62 97
Secrétaire Élie Mormontyn, 06 74 80 04 15
Club-house 04 50 94 68 90

Football Club

de Saint-Cergues

Le FC Saint-Cergues grandit. L'année écoulée a vu des résultats sportifs encourageants à tous les niveaux et dans toutes les catégories.



Les équipes jeunes ont fait très bonne figure tout au long de la saison. Les seniors ont quant à eux eu un peu plus de mal pour diverses raisons mais sans jamais démeriter.

Ce fut une saison de transition et de pose d'excellentes bases pour les années à venir. La saison s'est terminée avec notre assemblée générale qui a vu l'élection d'Anthony Masse en tant que vice-président et de Pierre-Alain Carrier en tant que secrétaire du club.

C'est donc avec un remaniement du bureau que la nouvelle saison a débuté. A notre grand regret et par manque d'effectif nous n'avons pas pu inscrire une équipe U17, ce sera pour l'année prochaine. Les joueurs de cette catégorie ne désirant pas changer de club, certains s'entraînent avec les seniors et les autres avec les U15. Merci à tous ces jeunes de nous prouver leur attachement à leur club, c'est une belle réussite. L'autre énorme satisfaction nous vient d'un nombre important de nouvelles inscriptions notamment dans la petite catégorie de moins de 7 ans avec vingt-huit nouveaux arrivants. Quel plaisir de voir autant de monde au bord du terrain le mercredi soir lors des entraînements. Nous mesurons enfin les efforts consentis par tout l'encadrement de bénévoles qui accomplissent un travail formidable. J'en profite pour remercier chaleureusement Jean-Paul, Pierre, Jérôme, Arlindo et Sylvain qui viennent d'intégrer le staff, nous permettant ainsi d'avoir deux éducateurs par équipe. L'effectif de licenciés s'élève aujourd'hui à cent trente personnes, que de chemin parcouru depuis les vingt-cinq de l'année 2011. La saison actuelle a commencé début septembre et c'est avec grand plaisir que nous voyons des parents s'impliquer gentiment pour donner un "coup de main" et apporter leur soutien aux éducateurs de leurs enfants. C'est aussi cela le FC Saint-Cergues, une famille, des amis, une ambiance, un plaisir.

Je souhaite au nom de toute l'équipe dirigeante une excellente année sportive à tous les licenciés, que la bonne humeur et la joie qui se dégagent se perpétuent et qu'il fasse toujours aussi bon vivre dans notre belle association représentant notre village et véhiculant ses valeurs. ■

Bouillot Frédéric, président du FC SC





Voilà maintenant 5 ans que les Bulldogs de Saint-Cergues, club de football américain, sont implantés sur notre commune.

Ce sport encore méconnu en France nous offre de belle valeur malgré l'image qu'on lui donne. L'esprit d'équipe, la combativité et le dépassement de soi sont les maîtres mots de notre club.

Aujourd'hui nous possédons deux sections : le football américain équipé et le Flag. Ces deux équipes représentent la commune au plus haut niveau national et régional. Nous noterons que les deux équipes ont terminé championnes régionales et que le flag a représenté la France et la commune lors des derniers championnats d'Europe des clubs au Danemark. La section flag accueille notamment 4 internationaux français (3 garçons et 1 fille).

Ce sport vous intrigue ? Vous aimeriez faire des essais ?

Avec ou sans contact tout est possible, homme ou femme sont les bienvenus pour découvrir notre sport les vendredis de 20h à 22h au stade.

En route pour une nouvelle saison passionnante et riche en victoires avec nos Bulldogs. ■

Contact Alexandre Gay-Crosier président
0616847397
bulldogs_74@yahoo.fr



Envol Papillon

L'Envol Papillon est une association destinée aux enfants de 4 à 14 ans, désirant pratiquer le yoga.

Envie d'aider vos enfants à mieux connaître leur corps, leurs émotions, à être heureux en étant eux-mêmes, alors rejoignez- nous.

Le yoga enfant est une façon d'aborder la vie autrement pour les enfants en développant leur imagination, leur créativité, acquérir une souplesse, une meilleure concentration et améliorer la confiance en soi et aux autres.

Le cours se déroule ainsi :

- échauffement du corps sous forme de jeux ou d'exercices,
- postures de yoga avec différents degrés de difficultés à partir d'un cours ou d'une histoire que je crée,
- relaxation ou massage,
- un temps d'écoute, de partage à travers différents supports mandalas, colliers malla...

Et tout cela en s'amusant... ■

Les horaires

Mercredi au Centre Kinessence, 421, route des Framboises à Saint-Cergues.

- 8 à 14 ans 14h30 à 15h30,
- 4 à 8 ans 16h à 17h.

TARIFS

Cours d'essai gratuit.

15 € la séance ou 150 € le trimestre.

Cotisation 5 € l'année.

Contacteur Alexandra, 06 71 12 99 40

Site www.yogaenfant.com





Le Hoa Linh est un art martial traditionnel originaire de l'ancien Tonkin, au nord du Vietnam.

La spécificité des techniques de **Hoa Linh** est dans la stratégie utilisée dans le combat : on va chercher, en effet, à neutraliser son adversaire avec le moins de force possible.

Les techniques et les déplacements du **Hoa Linh** sont issus de la lignée des Arts de la Main Souple. Ils sont fluides et ronds à l'image du Cercle et du Serpent auxquels le **Hoa Linh** fait référence. Dans un premier temps, sont étudiés les positions ainsi que les déplacements. Ce sont eux qui vont assurer au pratiquant de Hoa Linh, l'assise et la fluidité dans le combat.

Ce sont les bases de l'art martial et c'est la raison pour laquelle le pratiquant doit toujours y revenir quel que soit son grade.

Ensuite, sont étudiés les blocages et les différentes formes de parades. Ce sont elles en effet qui vont assurer l'intégrité du pratiquant. Ce sont les formes de poings (mais aussi pique, tranchant, griffe de la main et techniques de coude), puis celles de pieds qui vont enrichir le répertoire technique du pratiquant et lui donner le potentiel nécessaire pour mettre définitivement hors d'état de nuire un adversaire ou simplement le neutraliser.

Dans un troisième temps, sont étudiées les techniques de combat, véritables combinaisons de différentes techniques de poings et de pieds. Enfin, les Cam Na Thu qui sont des techniques de corps à corps, constituées de clés et de projections, et qui ont la particularité de ne faire intervenir aucune force "dure".

Si les positions et les déplacements sont un alphabet, les techniques de poings et de pieds en sont les mots et les techniques de combat en sont les phrases. Les Quyens renferment quant à eux l'histoire et l'essence même de l'école. C'est justement dans le combat libre que l'ensemble de ces techniques va prendre toute sa signification et permettre de varier à l'infinie les combinaisons possibles.

Comme toute école d'Art Martial, Le Hoa-Linh-Bac-Tru-Quyen enseigne des techniques de combat, mais aussi une philosophie et une discipline, permettant au corps et à l'esprit d'évoluer ensemble. ■

Cours **adultes** et **ados** à partir de 15 ans mercredi de 19h30 à 21h, vendredi de 20h00 à 21h30

Salle MJC - 97, route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues

Contact Olivier Petit 06 16 08 80 56.

entre 18h et 19h30 du lundi au vendredi

Site www.kungfu-saint-cergues.com



Les Anciens Combattants de Saint-Cergues



Depuis bien des années, la section des anciens combattants organise une sortie d'un jour avec le concours de l'entreprise Gal de Reignier.

Depuis bien des années, la section des anciens combattants organise une sortie d'un jour avec le concours de l'entreprise Gal de Reignier.

Pour cette année nous avons choisi de faire une petite croisière des trois lacs en Suisse. Le lac de Morat, le lac de Neuchâtel et le lac de Bienne.

Mercredi 29 juin nous prîmes le départ de notre commune à 6h30 avec un nombre de 47 personnes toutes présentes à l'heure.

En cours de route, nous fîmes un arrêt pour un petit déjeuner offert par l'entreprise, avec reblochons de Pers Jussy, tomes de Savoie, saucissons, pâté, gâteaux, café et thé, fort appréciés par tous.

Arrivés au village de Murten à 10h (canton de Fribourg), embarquement, installation et nous voilà partis pour la visite des trois lacs. Après avoir traversé le lac de Morat, nous sommes passés par le canal de la Broye pour rejoindre le lac de Neuchâtel (canton de Neuchâtel).

Arrivés à ce port pour déposer quelques passagers, nous sommes tout de suite repartis en direction du lac de Bienne (canton de Berne) par le canal de la Tyielle. Tout au long de ces canaux, nous avons apprécié, grâce à un temps splendide, le paysage, les fermes, les campings, les oies sauvages et au loin les vignes.

Il est rare de voir 3 lacs, qui puissent être navigués sans descendre du bateau grâce aux canaux. Ces canaux permettent de réguler le niveau de l'eau entre les 3 lacs. Il y a aussi le barrage à la ville de Bienne qui assure un abaissement et l'équilibrage des niveaux des trois lacs, pour réduire les risques d'inondation en cas de forte pluie. Le barrage fournit également de l'électricité.

A midi, nous avons déjeuné sur le bateau, avec un menu copieux : salade verte, palée du lac de Neuchâtel, riz pilaf, tomates provençales, desserts glacés, boissons et cafés.

Arrivés à Bienne, le car nous attendait pour retourner au village de Murten, pour une visite du château et de la ville ancienne. Un moment de détente avant de reprendre le car. Pendant le retour, les chanteurs nous ont fait passer un bon moment !

Comme l'année passée, Guy Icart nous a proposé de passer une journée dans son chalet d'alpage situé à la lisière des bois de Saxel. Le 31 août, une bonne trentaine de personnes ont répondu à cette invitation. Comme d'habitude, un excellent repas préparé par ses enfants nous a été servi. L'après-midi a été consacrée aux jeux de boules, aux jeux de cartes et pour les plus courageux à une promenade en forêt. Les chanteurs s'en sont aussi donnés à cœur joie : Joseph, Marie, Guy et son épouse, Robert, Monique, François, Jacques et bien d'autres ont accompagné les deux accordéonistes, Yves et Robert.

Malheureusement, quelques nuages sont venus perturber la fin de l'après-midi, mais nous avons déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine ! ■

Les associations de Saint-Cergues



ACCA la Diane des Voirons

21, rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
Hervé Balsat - 06 09 92 79 73
04 50 94 61 01
dianedesvoirons@sfr.fr

ADMR les Voirons

65, rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
04 50 43 54 69
info.lesvoirons.fede74@admr.org

Amicale des Amoureux de la Gaule

145, rue de l'archet
74140 Saint-Cergues
Jean-Paul Plasson - 04 50 94 61 13
jean-paul.plasson@wanadoo.fr

Anciens Combattants

124, route de la Cave aux Fées
74140 Saint-Cergues
Louis Vuilloud - 04 50 43 50 93
yveka@icloud.com

Association Education Populaire, AEP

466, route du Bourgeau
74140 Saint-Cergues
Gaston Baratay - 04 50 94 61 22
laurence.baratay@yahoo.fr

Association Parents d'Elèves, APE

1011, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Alexandra Brovotto - 06 17 17 97 60
alexandra_vic@yahoo.fr

Bulldogs, football américain

963, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Alexandre Gay-Crosier - 06 16 84 73 97
alex.gc16@gmail.com

CERFF

21, rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
Nicolas Balverde - 06 74 65 03 15
associationlacerff@gmail.com

Chorale la Clef de l'Archet

93, impasse des Fontaines
74140 Saint-Cergues
Catherine Vaudaux - 04 50 43 56 89
catherine.vaudaux@sfr.fr

Compagnons de la Servette

340, route de Montauban
74140 Saint-Cergues
Simon Baud - 06 13 87 40 82
simonbaud74@gmail.com

Country Attitude

104, rue de la Charrière
74140 Saint-Cergues
Elisabeth Balsat - 04 50 43 56 48
elisabeth.balsat7@orange.fr

Créativa

315, route de la Libération
74140 Machilly
Isabelle Layat - 04 50 94 66 97
creativa.stcergues@gmail.com

Donneurs de sang

51, chemin du Bourjaillet
74140 Saint-Cergues
Jocelyne Leblanc - 04 50 94 73 63
chris.schneider2@wanadoo.fr

L'Envol Papillon

284, route des Tattes
74140 Saint-Cergues
Alexandra Doualle - 06 71 12 99 40
yogaenfant@gmail.com

Football Club

98, chemin de Grappaloup
74140 Saint-Cergues
Frédéric Bouillot - 04 50 85 23 83
frederic.bouillot@orange.fr

Harmonie Municipale

290, route des Voirons
74140 Machilly
Benjamin Willen
benjamin.willen@me.com

LANNACHROCHE

290, route des Voirons
74140 Machilly
Angéline Depierre - 06 13 01 93 35
ecolelannacroche@hotmail.fr

MJC

97, route du Bourgeau
74140 Saint-Cergues
Micheline Alouani - 04 50 43 58 30
04 50 94 65 46
com-mjcdesvoirons@orange.fr

Moto Club

94, chemin de Grappaloup
74140 Saint-Cergues
Kris Aillaud - 04 50 43 98 08
ka@agiras.ch

Saint-Cergues HLBQ Kung Fu

963, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Olivier Petit - 06 16 08 80 56

Ski Club (SC2)

64, Impasse des Cheneviers
74140 Saint-Cergues
Pierre Pechaubes - 00 41 79 530 31 69
sogelit@orange.fr

Sou des écoles

1011, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Sandrine Piccot - 06 44 00 67 16
sousaintcergues@gmail.com

Tennis Club Saint-Cergues TCSC

197, route du Bourgeau
74140 Saint-Cergues
Pierre-Alain Picart - 06 61 94 57 67
pierre-alainpic@yahoo.fr

Vieux Volants des Voirons / 3 V

858, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Gérard Barassi - 04 50 43 52 93
gerardbarassi@live.fr



Paulina Rotkopf

de retour à la colonie italienne

L'hommage rendu à Herbert Horowitz, le 19 octobre 2013, a suscité la curiosité d'historiens mais aussi de personnes ayant séjournées, quelques jours, quelques années, à la colonie italienne "Les feux follets" durant la deuxième guerre mondiale.

Enfants juifs fuyant la barbarie nazie, enfants espagnols fuyant le régime de Franco et confiés à la Croix Rouge. Paulina, accompagnée de sa sœur Hélène, se souvient parfaitement des journées passées à la colonie, sous la responsabilité de Germaine Hommel, de Renée Farny, de Marthe Bouvard et d'Yves Camicas, qui par leur affection, leur tendresse, leur générosité, essayaient de leur faire oublier les horreurs de la guerre en l'absence de leurs parents. Rendons aussi hommage à Léon Balland, qui par son courage, sa fougue, sa jeunesse, promenait les enfants le long de la frontière suisse et "oubliait" quelques enfants de l'autre côté des barbelés...

Avec Gabriel Doublet, les élus, les anciens combattants, les habitants, nous avons décidé d'organiser une cérémonie digne de ce nom. Paulina était accompagnée de son amie Macha, de sa nièce Nathalie, de son amie Lucienne Skopek (qui a écrit un livre retraçant la vie de Paulina et s'intitulant "Pnina ma compagne d'armes") et de son époux, de sa cousine Shoshanna et de son époux, de son ami Jacques venant de Rehovot et de Christophe Boudot, éditeur du livre précité. Tous ont fait le voyage d'Europe, des Etats-Unis et d'Israël pour assister à une cérémonie émouvante, chaleureuse et empreinte d'humour lors du discours de Paulina qui retraça une partie de la vie quotidienne à la colonie. Je terminerai par la phrase de Paulina : *"Que le mazal (chance en hébreu) qui m'a souri vous accompagne ainsi que la paix"*. ■

Evelyne Février





Cérémonie du

8 mai 2016

“

Merci à vous d'être là, en cette matinée de mai, pour célébrer le 71^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

71 ans désormais qui nous séparent et nous éloignent d'une période où le monde s'est perdu, où l'humanité toute entière s'est noyée dans les limbes des extrêmes, où ce qu'il y a de plus précieux en nous a été assommé, réduit à néant par quelques idéologies de la mort qui se sont répandues tel un cancer parmi les âmes et les cœurs et les ont rongé.

71 années de paix en Europe, une goutte infime de sérénité dans cet océan de guerres et de conflits, de meurtrissures incessantes qu'est l'histoire de notre continent à travers les siècles.

71 ans que les canons se sont tus, ici, à la grâce de cette volonté de mettre un terme à la violence infinie qui secoua les cieux de 1939 à 1945 et provoqua 55 millions de morts de par le monde.

Grâce à l'Europe, cette nouvelle Europe dévêtue de haine qui s'est construite sur des idéaux généreux. Europe célébrée demain, le 10 mai et qui quoi qu'on puisse en penser, aura offert à ses enfants le plus beau des cadeaux, celui de la paix, celui de l'avenir sans batailles, sans meurtres de masse, sans fléaux guerriers, sans la peur de perdre ses enfants, sans la peur de perdre ses parents au combat.

N'oublions jamais que nos aïeux, qui ont traversé tant d'épreuves, qui ont vu tout s'effondrer, ont construit la paix dont nous jouissons aujourd'hui.

Comment donc une telle flambée d'horreurs a-t-elle pu être possible ? Comment a-t-on pu perdre toute humanité au point de trier les hommes et les femmes tels du bétail. Comment a-t-on pu assassiner, torturer, exterminer en masse des peuples qui avaient le seul tort d'être soi-disant différents ?

Comment les régimes totalitaires les plus odieux ont-ils pu s'emparer de démocraties si anciennes, comment les peuples les plus braves, les plus intelligents, les plus mesurés, ont-ils pu céder si facilement aux sirènes populistes, aux rengaines ancestrales et simplistes des boucs émissaires, aux haines faciles ?

Parce que ceux qui ne savaient pas étaient au comble du désespoir, dans une Europe en proie à une crise économique sans précédent, et parce que ceux qui savaient étaient au comble du renoncement.

Renoncement par lequel on a laissé des dictatures infâmes s'installer en Espagne, en Italie, en Allemagne, au Japon, par lequel on a fermé les yeux en priant le ciel que cela n'aille pas plus loin...

Renoncement par lequel nos élites ont regardé la bête nazie grandir chaque jour un peu plus en baissant les yeux, et renoncement par lequel, épris de pacifisme, ils ont préféré céder lâchement au pire des despotes à venir pour éviter une guerre pourtant inévitable.

Les fameux accords de Munich de 1938 en sont le plus puissant symbole. Là où hausser le ton aurait peut-être permis d'éviter le pire, les grandes démocraties s'agenouillèrent pitoyablement devant l'inacceptable, validant l'invasion d'une partie de la Tchécoslovaquie par les nazis, dont le programme mortifère était pourtant tristement connu, contre une vague promesse de non-agression future.

Lorsque Daladier, président du conseil, tout honteux de revenir à Paris après de telles lâchetés se voit accueillir en héros sur le tarmac de l'aéroport, il lâcha cette formule célèbre, témoignant de sa surprise "Ha les cons, si ils savaient !".

Traumatisé par la guerre de 14-18, personne en effet, ne voulait de guerre. Mais à trop vouloir l'éviter, alors qu'il était encore temps de tuer le monstre dans l'œuf, ce que leur lâcheté a provoqué fut plus épouvantable encore.

Ce suprême manque de courage et de lucidité fut résumé parfaitement par Winston Churchill, qui n'était alors pas encore aux affaires : "vous avez voulu éviter la guerre au prix du déshonneur. Vous avez le déshonneur et vous aurez la guerre".

Des paroles qui résonnent hélas cruellement justes.



Renoncement, aveuglement, erreurs de nos états-majors qui ont conduit à laisser faire, à penser que non, ça n'arriverait jamais, à se retrancher derrière cette ligne Maginot, célèbre forteresse imprenable qui ne servit à rien, les nazis passant par là où on pensait qu'ils ne pourraient pas passer, effondrement de notre armée, déroute, exode...

Renoncement d'une majorité de la classe politique, qui préféra survivre en se reniant à Vichy, autour d'un vieux héros qui se fit jeune traître pour l'occasion...

Les dictateurs, les extrémistes, les radicaux de tout poil n'occupent jamais que la place qu'on leur laisse. Si l'on se compromet pour ne pas mourir, on mourra de plus belle.

La ligne Maginot est un superbe symbole. Combien de ligne Maginot avons-nous en tête encore aujourd'hui ? Combien d'horreurs dont nous pensons être préservés ne se répandront pas sur nous, si nous ne sommes pas plus vigilants ? Si nous pensons que non, ça ne peut pas arriver, confortablement assis dans nos certitudes, certitudes qui sont notre pire ennemi ?

Pensions-nous que les attentats de Paris pourraient véritablement arriver ? Pensions-nous que les votes extrêmes, dans notre pays, atteindraient de tels sommets ?

Nous devons toujours avoir en tête ce que le renoncement, quel que soit son niveau, sa gravité, son degré de conséquences induit pour notre avenir. Rien de bon en tout cas.

Car pendant la seconde guerre mondiale, c'est heureusement le courage, l'abnégation de quelques-uns, la folie de quelques-uns pourrait-on dire, folie éprise d'idéaux et de liberté, qui permit de redonner espoir à des nations entières, de redonner l'envie de se battre, de ne pas se résigner, avant que les alliés et leurs armées vinrent nous soutenir.

C'est la folie merveilleuse d'un De Gaulle, exilé solitaire à Londres et qui inlassablement exhorta le monde à se réveiller. C'est la folie merveilleuse de ces braves, de ces résistants, qui dans nos villes, nos campagnes, prirent tous les risques pour saboter, déjouer les plans nazis, avec un malheureux fusil et une immensité de bravoure.

Bravoure de ceux qui cachaient des enfants juifs, qui ravitaillaient les maquis, qui libérèrent nos communes du joug allemand, qui redonnèrent un peu d'honneur à ce pays, après ces cascades de renoncement.



Bravoure de ceux qui du monde entier sont venus libérer la vieille Europe, sont venus mourir sur les plages du débarquement en Normandie ou en Provence, ont tenu bon à Stalingrad, ont déferlé sur une Allemagne aux abois pour la victoire finale.

Au-delà de ces centaines de milliers de soldats, qui se sont héroïquement battus sur tous les fronts, c'est d'abord à ces quelques hommes et à ces quelques femmes qui au cœur des ténèbres se sont levés pour dire non, ont allumé une lumière dans la nuit, que nous devons profondément notre liberté.

Ceux qui n'avaient pas renoncé. Et c'est ceux-là, plus que jamais, qu'il faut aujourd'hui célébrer et remercier. ■

Gabriel Doublet



Cérémonie du 11 novembre 2016

La commémoration de la première guerre mondiale résonne toujours d'une intensité particulière dans nos cœurs. Par son intensité, par sa violence effrénée, par sa dimension globale, sa cruauté, par l'irruption de technologies meurtrières sur les champs de bataille, elle est devenue le symbole de l'absurdité de toutes les guerres.

En tête nous avons ces images bouleversantes de nos poilus, chancelants, en guenilles, mal rasés, maigres et sous-équipés, parmi les tombereaux de poussières, de cadavres et d'acier.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année, nous avons coutume de nous rappeler l'horreur que connurent les combattants du monde entier dans les tranchées, sous le feu, dans le gaz et la boue.

C'est un moment privilégié pour notre nation que de pouvoir l'espace d'un instant au moins comprendre quelle horreur certains ont traversée, et surtout pourquoi ils l'ont traversée. Quel épouvantable sacrifice, abandonné sur l'autel des nations, aura été ce meurtrier conflit. Meurtrier conflit dont tout le monde espérait qu'il fut le dernier de la sorte, et dont l'histoire hélas prouva qu'il ne l'était pas, loin s'en faut.

Car deux décennies après cette période seulement un deuxième conflit plus grand encore dévasta le monde.

Aux origines des guerres, aux origines du meurtre, il y a toujours la haine. Et aux origines de la haine, il y a toujours la peur et la colère.

Cette peur qui pousse au repli. Qui pousse à l'indifférence coupable, à l'égoïsme. Cette colère qui désigne les boucs émissaires, qui stigmatise d'éternels faibles ou de présumés puissants, qui aveuglément cherche à punir quelqu'un ou quelque chose pour les maux qu'on ne parvient pas à résoudre ou à expliquer.

Cette peur et cette colère qui sont le combustible, attisées par des irresponsables qui veulent incendier le monde, à défaut de tenter pacifiquement de le changer.

Aux origines des guerres, le repli. Sur soi, sur sa nation. Le nationalisme.

Le monde d'aujourd'hui est un terreau fertile à cette peur et à cette colère.

Perdus par les excès de la mondialisation, les laissés pour compte de la croissance qui ne profite plus qu'à une arrogante minorité sont tentés, dans le monde entier, de croire aux sirènes de faux jeunes loups qui sortent du bois dans lequel ils avaient été confinés par des décennies de bien-pensance, elle aussi puissamment coupable.

Bien-pensance coupable d'avoir mis la tête dans le sable, de n'avoir pas voulu nommer quels terribles malaises agitent actuellement nos sociétés, et d'avoir laissé ces questions aux fauves.

Bien-pensance coupable d'avoir défendu des systèmes injustes avant leurs peuples, de ne pas avoir voulu entendre leur détresse et leur désarroi.

Et aujourd'hui, nous sommes en train de faire les frais de cet aveuglement de nos classes dirigeantes, d'avoir laissé les outrances d'une économie sans règle casser des millions d'êtres humains, d'avoir mis en concurrence des pauvres d'ici avec des pauvres d'ailleurs, en leur expliquant que c'était merveilleux, d'avoir tué l'espoir, d'avoir cédé aux communautarismes pour acheter la paix sociale, d'avoir baissé notre pantalon, abandonnant des principes essentiels de nos sociétés dites modernes et démocratiques, alors que nous avons les outils pour défendre nos idéaux.

Bien-pensance coupable d'avoir fait se confondre gauche et droite, bien-pensance coupable d'avoir confisqué tout vrai choix aux électeurs, et qui aujourd'hui réalise sa faute. Et qui feint de s'étonner que les votes extrêmes montent en flèche.

Bien-pensance qui n'ayant pu étouffer le monstre est en train de le déchaîner.

Les nationalismes progressent partout. Nous entrons dans une époque extrêmement dangereuse, et il ne faudra pas s'y tromper.

On ne vote plus pour donner des avertissements, pour se griser d'avoir pu faire trembler au premier tour quelques puissants depuis trop longtemps installés. Le vote est une arme. Et de plus en plus, on entend hurler les sirènes qui préfèrent le chaos plutôt que de continuer ainsi. Après nous le déluge en quelque sorte.





Un populiste à l'agressivité sans précédent a été élu aux Etats-Unis, le Royaume-Uni a quitté l'Europe, le nationalisme gagne du terrain partout en Europe et ailleurs, les esprits se radicalisent.

Autant de signaux qui vont décomplexer ceux que des décennies de politiquement correct ont difficilement muselé, et qui sont de fait surexcités.

Autant de signaux qui vont donner une prime à l'inexpérience, au simplisme, à la caricature, à l'outrance. Autant de signaux qui font que les modérés sont devenus inaudibles, parce qu'il est bien tard. L'intelligence et l'exigence ne pèseront pas lourd face au premier venu qui annoncera de la façon la plus violente la plus primaire des solutions.

Les gens sont fatigués et las d'un monde qu'il ne semble plus possible de changer. Et les lours se repaissent de cette fatigue.

A ce devoir de faire son examen de conscience, auxquels manquent à peu près l'ensemble de nos élites, à ce courage absent depuis des décennies, répondra si nous ne réagissons pas immédiatement : le pire. Le pire c'est ce que nous avons hélas toujours connu. Le pire c'est la guerre.

En ce jour particulier où nos nations commémorent la paix, n'oublions pas, dans le confort de nos petites vies, que la paix n'est qu'une fragile période de répit entre deux guerres.

Et qu'il appartient à chacun d'entre nous de mesurer comment on se sert de cette arme qui s'appelle le bulletin de vote et quelles en sont les conséquences potentielles.

Je voudrais terminer par cette citation de Tobias Stone, un historien américain :

"Et puis, après la Guerre qui devait mettre fin à toutes les Guerres, nous en avons eu une autre. Encore une fois, pour un historien, c'était très prévisible. Poussez les gens à croire qu'ils ont perdu le contrôle de leur pays et de leur destin, ils vont chercher un bouc émissaire, puis un leader charismatique va s'approprier cet état d'esprit du peuple et désigner la forme que prendra ce bouc émissaire. Il va tenir des discours très généraux et cultiver la colère et la haine. Bientôt, les masses commenceront à agir comme un seul homme, sans qu'aucune logique ne conduise leurs actions, et plus rien ne pourra être arrêté." ■

Gabriel Doublet



Zoom sur...





-CARS EN SCÈNE

4 étudiants pour un beau projet et un chèque de 3 000 € à la Croix Rouge

Loralee Collomd, Floriane Guyard, Charles Allami et Théo Neuraz, chef de projet, organisaient le 29 mai à Saint-Cergues, la manifestation "Cars En Scène".

Une belle exposition de voitures de rallye et de collection associée à de nombreuses animations (tombola, restauration, buvette...). Malgré une météo peu clémente, cette opération menée au profit de La Croix Rouge de Saint-Cergues, a attiré un public nombreux et pas moins de 190 repas ont été servis.

A l'heure des comptes, le résultat est plus que positif et un chèque de 3 000 € a été remis le vendredi 17 juin à Mme Lucette Betoulaud directrice de La Croix Rouge en présence de son équipe, de quelques résidents et de M. Doublet, Maire de Saint-Cergues.

Cette belle somme va compléter des fonds déjà réunis, destinés à financer l'aménagement d'un espace à l'extérieur de l'établissement pour en faire un lieu thérapeutique mais aussi de rencontre et d'échange pour les familles. "C'est un beau projet qui nous tient à cœur. Avec ce chèque nous avons déjà 8 000 € sur les 12 000 € nécessaires, nous touchons presque au but".

Nos étudiants n'ayant pu être présents, car en pleine période d'examens avaient délégué cette mission aux parents de Théo.

Ils tiennent à remercier l'ensemble des sponsors qui par des dons en numéraires, par des lots ou des gratifications sur du matériel ou de l'alimentaire ont contribué à ce résultat. ■





Novembre DES VOIRONS musical s'invite à Saint-Cergues

En 2015, avec sa 4^e édition, le festival Novembre Musical des Voirons a de nouveau offert un programme remarquable qui a suscité l'enthousiasme du public. Neuf concerts, dont plusieurs à guichet fermé, pour un total de 1 700 auditeurs !

Le Novembre Musical des Voirons a pour vocation d'inciter les habitants de nos communes à l'écoute et à la découverte de musiques vivantes grâce à des concerts de proximité réalisés par des artistes d'excellence. L'objectif : faire venir la "grande" musique au sein de nos "petits" villages.

Pour sa 5^e édition, le festival a offert une programmation hors des sentiers battus autour d'artistes de renom et de jeunes talents. La part belle a été faite à l'audace, à la découverte, à la jeunesse. Les légendes du jazz, des créations contemporaines, le répertoire magistral du quatuor à cordes, des pièces populaires d'Europe centrale et du sud... autant de temps forts qui ont pu être appréciés en famille, entre amis ou seul.

Saint-Cergues a eu l'honneur d'accueillir pour la deuxième année consécutive le festival pour deux concerts exceptionnels. Le dimanche 6 novembre, plus de 250 personnes se sont rendues à l'Eglise pour écouter la phénoménale chanteuse populaire Lucilla Galeazzi et ses musiciens, dans un programme invitant à la découverte de la musique napolitaine. Le dimanche suivant, ce sont plus de 200 auditeurs qui étaient présents pour la clôture du festival avec un concert consacré aux quatuors à cordes de Beethoven, joué par le très renommé quatuor Strada.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une 6^e édition riche en musique ! ■





Crèche **La Maison Bleue**

Les communes de Juvigny, Saint-Cergues et Machilly développent leur offre d'accueil du jeune enfant et font confiance au groupe La Maison Bleue par la réservation de places au sein de leur nouvelle crèche ville-entreprises !

Les communes de Juvigny, Saint-Cergues et Machilly ont décidé de s'associer dans le projet de création d'une crèche de 27 places au sein du Technosite Altea sur Juvigny. Le groupe La Maison Bleue répond à cette volonté commune en assurant, l'aménagement et la gestion de cette nouvelle structure dès le printemps 2017. Ce projet profite à tous ; grâce à sa localisation stratégique, cet établissement sera non seulement ouvert aux habitants des 3 communes précitées, mais aussi, de manière plus large, aux salariés des entreprises avoisinantes. En effet, les entreprises privées peuvent réserver des places dans la crèche pour leurs salariés, informations disponibles auprès de Raphaël Kirouani au 06 46 48 79 53.

Pour les administrés des 3 communes, la pré-inscription des places est déjà ouverte, il suffit de contacter directement le service famille de La Maison Bleue : sandrinevallet@la-maison-bleue.fr

à propos de **La Maison Bleue**

Depuis plus de 10 ans, La Maison Bleue, groupe spécialisé dans la gestion de crèches pour les entreprises et les collectivités, reste fidèle à ses valeurs : un projet éducatif cohérent et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un service de haute qualité avec sa propre école de formation professionnelle.

À l'initiative des RDV Parentalité et Entreprise, La Maison Bleue a placé au cœur de ses préoccupations et de ses actions, la question centrale de l'articulation de la vie professionnelle avec la vie familiale pour les parents salariés.

Fort de 3 000 collaborateurs accueillant 7 200 enfants au sein des 200 maisons bleues réparties dans toutes les régions de France, le groupe figure dans le Top 10 des entreprises françaises à la croissance la plus forte en 10 ans.

La Maison Bleue a été récompensée en 2015 pour ses efforts en matière de prévention des risques de TMS (aménagements d'escaliers amovibles respectant le dos des professionnels) par les Lauriers de la prévention. Cet événement est organisé par le service aux entreprises pour la santé au travail. ■

Plus d'informations sur www.la-maison-bleue.fr
Twitter : @CrechesLMB

Reservation administrés sandrinevallet@la-maison-bleue.fr
01 46 54 58 00

Information entreprise raphaelkirouani@la-maison-bleue.fr
06 46 48 79 53

Discours du
1^{er} août 2016
Anières





Marc Guillemin, photographe

Je veux vous dire en premier lieu quel honneur je ressens, à venir m'exprimer ici en ce jour si particulier pour vous, pour votre pays, qu'est la fête du 1^{er} août.

Je veux adresser mes remerciements les plus sincères à votre maire, Antoine Barde, qui me fait ce privilège, un privilège qui me va droit au cœur car en ces temps où la coopération transfrontalière n'est pas toujours l'expression d'un fleuve tranquille, il était audacieux de sa part pour ne pas dire presque un peu fou, d'inviter un maire français à prononcer un discours dans un moment d'unité nationale tel que celui-ci. J'y vois un merveilleux symbole d'amitié et de fraternité entre nos habitants, entre nos communes, entre nous tous.

C'est un immense plaisir pour moi d'être là face à vous, dans cette magnifique commune et je vous remercie déjà d'endurer avec bienveillance les quelques mots forcément trop franchouillards que je vais vous servir pour l'occasion.

Je suis avant tout un élu de la région, un élu local, et c'est dans un moment comme celui-là que mon engagement prend tout son sens. Car les élus des communes suisses et françaises du secteur rencontrent la plupart du temps les mêmes difficultés, les mêmes problématiques : problème de mobilité, de bouchons, de logement, de protection de nos zones agricoles et naturelles, toute une série de défis communs que nous ne pouvons relever qu'ensemble. Il est donc très heureux que nous sachions partager, échanger, nous rassembler au-delà des réunions trop souvent techniques pour créer ce lien qui fait le ciment du vivre ensemble. Car dans le fond, qu'on vive à Anières ou à Saint-Cergues, on travaille pour le destin d'une même communauté de vie.

Ce n'est qu'ensemble en effet que nous pourrions tenter de corriger les déséquilibres qui affectent cette région, ce n'est qu'ensemble que nous pourrions mener à bien les grands projets indispensables à la qualité de vie, des deux côtés de la frontière, ce n'est qu'ensemble en effet que nous pourrions continuer à vivre et si possible mieux dans ce beau territoire.

Depuis ma plus tendre enfance, en effet, c'est une logique de région qui a supplanté la logique de pays ou d'Etat. J'ai grandi dans le hameau de Moniaz, situé à la frontière entre ma commune, Saint-Cergues et celle de Jussy, passant sans arrêt cette ligne administrative pour aller jouer avec des amis dont personne ne s'inquiétait de savoir s'ils étaient suisses ou français, tant nos hameaux étaient proches, tant la frontière était plus perçue comme un point de rencontre plutôt qu'un point de séparation.

Mon grand-père était douanier, cela a sans doute plus ou moins consciemment influencé mon rapport à la frontière, que je trouve belle, en effet, quand elle n'est non pas un mur mais plutôt une porte, une porte qu'on traverse avec respect, avec désir de connaître l'autre qui se trouve derrière, avec humilité et tolérance pour la culture et les traditions qu'on y découvrira.

Ma femme est genevoise, mes filles sont suisses, ma famille, mes amis aussi, je les vis des deux côtés comme tant d'autres ici, le Grand Genève je le vis donc aussi dans mon cœur et de fait, il nous faut perpétuer ce qui a toujours existé, du temps du comté de Genève, qui s'étendait au-delà de ce que l'on appelle aujourd'hui le Grand Genève, du temps des molardiers qui se rassemblaient sur la place qui leur a donné leur nom pour offrir leur travail, du temps des petits paysans venus de Savoie vendre leurs productions en ville. L'histoire a toujours démontré que Genève ne pouvait pas composer sans sa périphérie et que sa périphérie ne pouvait rien sans Genève, dans ce contexte où les frontières n'ont cessé de bouger au fil des siècles, preuve s'il en est que nos passés et donc nos futurs sont profondément liés. Comment pourrait-il en être autrement quand on sait que le canton de Genève compte 100 kilomètres de frontière avec la France et seulement 4 avec la Suisse !



Nous avons une chance infinie dans cette région. Elle est belle, d'abord, tellement belle, ce lac, ces campagnes, ces paysages, ces vignobles aussi bien sûr, elle est dynamique ensuite, emmenée par cette locomotive économique qu'est Genève et qui fait pâlir d'envie bien des régions d'Europe et du monde. Il faut reconnaître cette chance-là, et en tant que maire d'une commune française qui compte près d'un millier de frontaliers, dont la moitié est suisse, je veux dire ici combien nous sommes gâtés de vivre en un lieu où les tourments du monde se font moins virulents qu'ailleurs.

Pour autant la profonde interdépendance qui lie nos territoires et nos habitants ne se limite pas aux seuls échanges économiques. Genève est un peu aussi la "capitale" de la France voisine...

Par ses lieux culturels, ses lieux de sortie, de divertissement qui permettent au-delà des simples rapports de travail de se forger une identité commune, une conscience d'appartenance à un ensemble plus vaste. C'est d'ailleurs dans cet esprit l'an dernier que nous avons créé une fête de la frontière à Monniaz, 3 communes françaises et 2 communes suisses, pour permettre à nos citoyens de partager autre chose que des regards pensifs, d'une voiture à l'autre dans les bouchons. Ces initiatives se multiplient et c'est un bien pour tous.

Alors cet ensemble plus vaste, vous le savez, c'est le Grand Genève. Ce territoire qui réunit le canton de Genève, la région de Nyon et la France voisine. Je sais que pour certains c'est un gros mot mais je dérogerais trop à la tradition d'arrogance française si je ne me permettais pas ici en ce lieu et en cette occasion de vous en dire quelques mots. Pour beaucoup, c'est le synonyme de concessions insupportables faites à la France voisine, c'est presque un peu du vol. Et pourtant, le Grand Genève ça n'est rien de cela.

Ça n'est pas une opération humanitaire à destination de ce pays en voie de développement qu'est la France... Ça n'est pas une pompe à fric inventée par ces coquins de "frouses"... Ça n'est pas un délire de technocrates en manque de structures kafkaïennes...

C'est d'abord l'expression d'une politique fédérale, qui veut que toutes les grandes agglomérations suisses organisent leur développement avec leur périphérie, comme cela se fait dans le monde entier, qu'il y ait ou non une frontière qui sépare la ville centre de sa périphérie. C'est la première et la plus évidente de toutes les logiques. Celle qui correspond à la réalité de la vie de centaines de milliers de personnes, qui travaillent dans le centre et qui vivent en périphérie, qu'ils soient suisses ou français.

Cela se fait à Bâle, à Zurich, et donc à Genève. La confédération appuie ces politiques en subventionnant les projets structurants de ces agglomérations.

Depuis quelques années, les élus suisses et français coopèrent beaucoup plus, pensent la région dans son ensemble, avec une logique de bassin de vie plutôt qu'une logique étriquée et forcément partielle de limites communales cantonales ou nationales, avec un souci de transversalité qui seul permet d'avancer.

C'est la bonne échelle pour résoudre les problèmes.

Bien sûr cette construction ne se fait pas sans mal. A Genève comme en France, les populismes vont croissants, surfant sur les peurs qu'inspirent la mondialisation, avec la logique des boucs émissaires, déployant les fantasmes de repli... Ces mouvements sont regrettables sans doute mais naturels, il faut composer avec et jamais plus qu'aujourd'hui il faut expliquer les choses, il faut dire ce que l'on fait, faire de la pédagogie.

Cela ne se fait pas sans mal non plus car parfois nos États respectifs ne comprennent pas toujours les logiques qui sont à l'œuvre sur le terrain. Aussi c'est sans réserve que je soutiens la demande de Pierre Maudet concernant la transmission par la France des informations sur les profils des employés français travaillant à l'aéroport de Cointrin. S'il est un domaine en effet où la coopération ne doit souffrir d'aucune retenue, c'est bien celui de la sécurité.

Oui, cela ne se fait pas sans mal et je veux saluer en cette année la magnifique explication de texte de François Longchamp Président du Conseil d'Etat et Président du Grand Genève s'agissant des fameux fonds frontaliers. Il a démontré clairement que ces fonds étaient une chance pour Genève et pour la France voisine, que si ici nous fonctionnions comme dans le canton de Vaud par exemple, Genève ne garderait qu'un peu moins de la moitié de ce qu'elle touche aujourd'hui au titre de l'impôt prélevé sur les frontaliers. Quant à la France voisine, elle ne toucherait rien, c'est Bercy qui encaisserait les sommes dont personne ne verrait les fruits, en termes d'investissements locaux. Votre Président a donc défendu avec ardeur ce système véritablement gagnant-gagnant et qui est lui aussi une chance pour notre région.

La France voisine développe actuellement des infrastructures de transport adaptées, elle paie largement sa part et la finance d'ailleurs seule, et cela n'est pas simple, depuis les votations sur les P+R de 2014. Le Léman Express en sera la colonne vertébrale sur la partie française, qui irriguera en étoile depuis Annemasse toute la Haute-Savoie, et autour, viendront se greffer des lignes de bus rapides, des lignes de tram, des parkings relais qui permettront vraiment d'améliorer la mobilité dans la région. Je crois que l'efficacité de ces équipements qui seront opérationnels en 2019 vaudra mieux que tous les discours.



Marc Guillemin, photographie

Et on constatera en effet que moins de trafic dans nos villages, dans nos villes, françaises ou suisses, sera une avancée notable pour cette région et la qualité de son air qui a mis du temps à s'organiser mais qui va y arriver, qui mérite en tout cas le meilleur.

Le temps viendra ou le bien-fondé de tout cela éclatera d'évidence, au-delà des invectives du moment, au-delà des inquiétudes et des doutes.

C'est dans le cadre des instances du Grand Genève, d'ailleurs, que j'ai eu le plaisir de rencontrer votre maire, Antoine Barde. Il était alors Président du Grand Conseil et avec son homologue vaudoise Roxane Meyer Keller nous nous sommes réunis pour organiser prochainement ce que l'on appelle les assises transfrontalières des élus. Une sorte d'assemblée dédiée aux échanges, dédiée au dialogue et à la coopération franco-suisse. Une complicité est immédiatement née entre nous.

Peut-être déjà parce que nous avons approximativement le même âge, certes la jeunesse n'est pas en soi une vertu, mais il faut dire qu'elle n'est pas, loin s'en faut, surreprésentée dans nos classes politiques réciproques, alors forcément, cela crée quelque chose... Et puis sûrement aussi parce que nous étions fatigués de ces séances quelques fois trop techniques, trop sérieuses qui nous font passer à côté de l'essentiel : la convivialité, les vraies occasions d'échanger, de se découvrir, de comprendre les problèmes des uns et des autres, de comprendre les façons que nous avons de les appréhender et qui permettent souvent, à condition d'y consacrer le temps nécessaire de faire plus avancer les choses, parce qu'on se sera parlé vraiment.

Bref, l'histoire de notre région est belle, elle nous est commune, et nous avons besoin les uns des autres pour faire en sorte qu'elle le soit toujours. C'est la somme cumulée des avantages offerts par la partie suisse et par la partie française de cette région qui en fait sa force. Et le Grand Genève dans le fond, c'est veiller à en organiser le développement de façon plus harmonieuse.

C'est le sens profond de ce que je veux vous dire ce soir : il n'y a pas d'avenir sans cela.

Mais j'ai beaucoup parlé de la région, et trop peu de ce qui nous réunit ce soir, c'est à dire votre pays, votre nation, dont nous fêtons les 725 ans ce soir du pacte qui l'a fondé.

La Suisse est un pays que j'admire à plus d'un titre, d'abord pour sa beauté.

Bien entendu je pense au bassin lémanique, mais aussi je pense au Valais, ce paradis encore sauvage et préservé habité par des gens entiers dont le caractère est plein de roches et de soleil, je pense aux merveilles du Tessin, ces lacs somptueux dans lesquels s'effondrent d'abruptes et verdoyantes montagnes, je pense à Zurich, Bâle, ces villes à taille humaine et agréables. J'ai traversé les Grisons, la Suisse allemande, et j'ai été émerveillé par la pureté de ces paysages, par la diversité des cultures, des langues, et j'ai apprécié le lien qui réunissait tous ces êtres si différents qui se sont fédérés, au-delà de leurs particularités, derrière un même drapeau.

C'est un petit miracle, ce pays, qui a su faire se souder des peuples si divers.

J'admire le peuple suisse. J'admire sa capacité à prendre des décisions courageuses, à voter des objets délicats, à affirmer sa volonté, quels que soient les enjeux. Sa capacité à aller à contre-courant parfois de l'air du temps...

J'admire cette force qui vous a permis sans doute de mieux protéger vos spécificités qu'ailleurs. Cet amour de votre terroir, de vos produits fermiers, de vos vins, de vos industries, de ce goût pour la qualité et l'excellence.

Et puis il y a une forme de simplicité dans l'échange, de joie simple et essentielle qui accompagne sans le contredire un appétit farouche pour le travail, pour l'effort.

J'aime vos auberges communales, vos bistrotts de village, vos campagnes préservées où il me semble que quelque chose a mieux survécu qu'ailleurs.

Cet amour de ce que vous êtes, défendez-le. Car seul un peuple qui s'aime, qui croit en lui peut avoir de l'avenir.

Quand je vois la ferveur ici que génère votre fête nationale, quand je vois tous ces drapeaux fleurir, toute cette joie, toute naturelle, spontanée et authentique, je suis admiratif. Manifester de l'amour pour son pays, exprimer sa fierté d'appartenir à une nation, c'est beau et émouvant. Je souhaite à tous les peuples de la terre de pouvoir éprouver ce noble sentiment.

En face de cela, je vous avoue que le français que je suis vous regarde avec envie, tant la France traverse, en ces heures, un moment fort difficile de son histoire. Et je veux profiter de cette occasion pour vous dire combien nous avons été touchés, lorsque votre jet d'eau s'est paré des couleurs de la France. Merci pour ce geste.

Ce soir est un temps particulier où vous vous retournez sur la patrie, c'est un temps de communion où la nation toute entière interroge ses valeurs, et, forte de son passé, se projette dans l'avenir.

Je veux donc vous souhaiter une très belle fête nationale et surtout souhaiter une longue vie à votre "Grand" petit pays.

Vive la Suisse,
Vive la France,
Vive notre belle région. ■

Gabriel Doublet



Le chantier du
CEVA

**Suisse et France
désormais reliées en souterrain !**



Une nouvelle liaison souterraine a été achevée, le 23 septembre 2016, entre la Suisse et la France. Les équipes CEVA France et CEVA Suisse ont en effet joint leurs chantiers dans la tranchée couverte du Foron, entre Genève et Annemasse.

Si en surface la frontière est marquée par la rivière du Foron, en sous-sol une paroi séparait les deux pays. Cette dernière barrière entre Annemasse et Genève est ainsi tombée sous les coups de massue des représentants des maîtres d'ouvrage suisse et français. Présents de chaque côté de la paroi, les représentants des autorités des deux pays, ainsi que les nombreux partenaires du projet, se sont réunis après avoir franchi la frontière en souterrain. La partie officielle s'est poursuivie en surface.

Le réseau ferroviaire transfrontalier prend forme

Cette étape n'est pas uniquement symbolique : elle marque une avancée concrète pour CEVA en donnant au projet sa dimension binationale. La réunion des deux chantiers est le fruit d'un travail coordonné entre CEVA France et CEVA Suisse, qui constituent deux entités distinctes. Cet événement invite à se projeter dans la mobilité ferroviaire que le Léman Express offrira aux voyageurs transfrontaliers, via la nouvelle ligne CEVA, dès décembre 2019. Le budget du projet suisse s'élève à 1,567 milliard de francs, financé à hauteur de 56 % par la confédération et 44 % par l'Etat de Genève. Le projet français est lui devisé à 234,2 millions d'euros - il comporte 2 km de tracé sans nouvelle gare - et est financé par un ensemble de 16 partenaires.

Identité visuelle du Léman Express

A cette occasion, l'identité visuelle et l'habillage des 40 trains du Léman Express ont été dévoilés. La flotte franco-suisse desservira 230 km de lignes et 45 gares entre Coppet, Genève, Annemasse, Evian-les-Bains, St-Gervais, Annecy, mais aussi Bellegarde. Elle sera constituée de 23 trains "FLIRT France" et de 17 trains "Regiolis CEVA". ■



Un pas de plus pour votre mobilité!



Un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui fonctionne, une voie verte pour l'été prochain, un tram en construction et l'arrivée du Léman Express pour 2019... l'agglomération fait sa révolution de la mobilité !

Celle-ci est un enjeu crucial pour notre agglomération car les temps de parcours en voiture ne cessent de s'allonger ainsi que les plages d'heures de pointe. Les travaux en cours et à venir sur les prochaines années ont ainsi pour objectif d'améliorer les conditions de circulation et d'environnement sur notre territoire et à l'échelle du Grand Genève.

En 2014, la mise en service du BHNS Tango a été un succès avec une augmentation de 7 % des usagers du réseau TAC. Aujourd'hui, la volonté des élus de l'agglomération est d'offrir à la population des alternatives efficaces aux déplacements en voiture.

Le saviez-vous ? Plus de 50 % des déplacements de la population font moins de 3 km. Une distance qu'il serait plus facile de parcourir à vélo ou en tramway ! Ainsi, la Voie Verte - 12 km de Bonne jusqu'à la frontière suisse à Gaillard - facilitera les déplacements à vélo. La partie de Bonne à Annemasse devrait être opérationnelle dès l'été prochain. La partie "CEVA", d'Annemasse à Gaillard, sera praticable en 2018 une fois que les travaux CEVA seront terminés.

Concernant le chantier du tramway, celui-ci débutera en début d'année 2017 pour une livraison de la première phase, de Moëllusaz jusqu'au Parc Montessuit à Annemasse, fin 2019. Ce projet, complémentaire au Léman Express, permettra de se rendre dans le cœur de Genève en moins de 15min. Il sera également une occasion de repenser les espaces urbains et d'apaiser les déplacements.

Ce nouveau système de transport, associé à une nouvelle gare pour Annemasse et un nouvel écoquartier de plus de 19 ha sur Ambilly, Annemasse et Ville-la-Grand sera aussi l'occasion d'améliorer le plan de circulation sur la partie urbaine de notre territoire. ■

Plus d'infos : www.annemasse-agglo.fr



Pôle métropolitain du Genevois français adoptés

Stéphane Couchet/Annemasse Agglo



Pays de Gex



Le processus de création du futur Pôle métropolitain du Genevois français vient de franchir une nouvelle étape.

En effet, tous les membres de l'ARC ont délibéré, chacun à l'unanimité ou à une très grande majorité, pour adopter les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français. Les résultats des votes des assemblées des collectivités membres de l'ARC (neuf intercommunalités et la Ville de Thonon-les-Bains, représentant un bassin de 120 communes pour 400 000 habitants) témoignent de la volonté de tout un territoire de se doter d'un Pôle métropolitain pour asseoir la nouvelle dynamique de son développement : 99 % des 376 votants, répartis au sein de 10 assemblées distinctes, ont approuvé la démarche.

"Avec ce vote, c'est tout un territoire qui témoigne de sa capacité à se projeter, ensemble, vers l'avenir. Maintenant que tous les membres de l'ARC ont validé nos futurs statuts, il s'agit désormais de recueillir l'avis de nos partenaires régionaux et départementaux. Nous maintenons le cap !"

M. Jean Denais, président de l'ARC Syndicat mixte.

La démarche de création du futur Pôle métropolitain entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, conduite sous l'autorité de M. le Préfet de la Haute-Savoie, avec la prise d'avis des personnes publiques associées, à savoir les assemblées du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, des Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie, et la consultation des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale de l'Ain et de la Haute-Savoie. L'objectif est d'aboutir à la création effective du Pôle métropolitain courant du mois d'avril 2017.

Cette transformation permettra à la structure d'initier des actions d'envergure à l'échelle du Genevois français en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de transition énergétique et de développement économique.

Les élus de l'ARC portent une vision et une ambition pour leur territoire, **"un ARC fort, pour un Grand Genève fort"**. L'objectif est simple : développer l'offre de transports et garantir la qualité du cadre de vie dans un territoire parmi les plus dynamiques d'Europe. La transformation de l'ARC en Pôle métropolitain marque cette volonté commune : elle traduit une nouvelle étape de coopération et d'actions après 10 ans de travail concerté (2004 : ARC Association ; 2010 : ARC Syndicat mixte ; 2017 : Pôle métropolitain).

"L'ARC doit être un outil plus opérationnel, qui dépasse la simple mise en réseau. Le passage en pôle métropolitain permettra d'accentuer la structuration, de développer les compétences et ouvre le droit à des financements. Il s'agit ainsi de peser plus dans l'échiquier vis-à-vis de Genève, Annecy ou de la Région."

M. Gabriel Doublet, 1^{er} vice-président d'Annenasse Agglo et 1^{er} vice-président de l'ARC Syndicat mixte.



Orangettes



Préparation **30 minutes**

Cuisson **45 minutes**

Pour 40 orangettes :

- 4 oranges non traitées,
- 150 g de sucre en poudre,
- 150 g de chocolat noir amer.

1. Lavez les oranges et prélevez leurs zestes en longs rubans, avec la partie blanche de la peau. Coupez-les en lanières de 0,5 cm. Ebouillantez-les 5 minutes puis égouttez-les. Recommencez 2 fois cette opération puis égouttez-les. Portez à ébullition le sucre et 10 cl d'eau dans une casserole. Plongez-y les zestes et cuisez 30 minutes à frémissements.
2. Egouttez-les et posez-les sur 1 feuille de papier sulfurisé en les séparant. Laissez refroidir. Faites fondre le chocolat concassé au bain-marie.
3. Plongez les zestes dans le chocolat fondu jusqu'à la moitié. Laissez-les s'égoutter sur une grille, puis dégustez. Conservez-les séparément, une semaine, dans des boîtes métalliques.

Recette par Jean-Paul Février



Préparation **15 minutes**

Cuisson **30 minutes**

Pour un saladier de beignets :

- 1,5 kg de farine,
- 6 verres d'huile,
- 5 verres de rosé,
- 1 pincée de sel,
- miel liquide.

Beignets calabrais au miel

1. Dans un grand saladier, mélangez la farine, l'huile, le vin rosé et la pincée de sel. Formez un pâton.
2. Sur du papier sulfurisé, déposez les petits beignets confectionnés avec la paume des mains. Faites chauffer l'huile de friture dans une casserole.
3. Plongez les beignets dans l'huile chaude et pendant la cuisson n'arrêtez pas de les retourner pour qu'ils aient une couleur dorée uniforme.
4. Egouttez-les, puis plongez-les dans le miel. Laissez mariner un peu. Faites dorer les beignets dans une poêle avec un peu d'huile. Egouttez-les à nouveau et mettez-les dans une passoire. Déposez ensuite dans un plat à gâteau pour dégustation.

Recette par Mariette Raimondo

Reliez le pays à sa capitale

- | | |
|-----------------------|----------------|
| 1 - AZERBAÏDJAN | A - Kingston |
| 2 - ISLANDE | B - Wellington |
| 3 - GEORGIE | C - Rome |
| 4 - MALI | D - Panama |
| 5 - SLOVAQUIE | E - Tbilissi |
| 6 - VIETNAM | F - Reykjavik |
| 7 - JAMAÏQUE | G - Manille |
| 8 - PHILIPPINES | H - Bamako |
| 9 - CHYPRE | I - Bakou |
| 10 - ESTONIE | J - Nicosie |
| 11 - IRAN | K - Bratislava |
| 12 - NOUVELLE-ZELANDE | L - Rabat |
| 13 - ITALIE | M - Hanoï |
| 14 - MAROC | N - Téhéran |
| 15 - PANAMA | O - Tallinn |

Mots cachés

Q	O	C	P	O	U	S	S	I	N
C	O	C	H	O	N	J	A	R	S
H	F	E	R	I	M	B	O	U	C
E	T	A	U	R	E	A	U	B	E
V	E	A	U	C	A	N	A	R	D
R	V	A	C	H	E	N	G	E	P
E	N	I	P	A	L	O	N	B	O
A	M	O	U	T	O	N	E	I	U
U	Y	E	N	O	P	A	A	S	L
J	U	M	E	N	T	R	U	I	E

Mots savoyard, retrouvez le bon sens

- 1 - C'est quoi ce **PITIN** dans cette Chambre ?
- 2 - Arrête de **NIOULER** pour rien !
- 3 - Je vais lui passer une **ABADÉE** à son retour !
- 4 - Quelle **SNIULE**, je plains sa femme...
- 5 - Tu **YOYOTTES** complètement mon pauvre.
- 6 - Quelle **BARJAQUE**, demande-lui de se taire !
- 7 - A table, le **CAÏON** est prêt !
- 8 - File te laver, tu es tout **COFFE**.
- 9 - J'ai mal à la **PIAUTE**, il faut que je prenne rendez-vous chez le médecin
- 10 - Si tu continues tu vas prendre un coup de **OUISTE**
- 11 - Merci pour cette soirée, mais on va **PRENDRE DU SOUCI**
- 12 - Je vais aller faire un **CLOPET**
- 13 - J'ai **EBRIQUÉ** ma voiture
- 14 - Tu as vu la **FLOPPÉE** de bateaux sur le lac ?
- 15 - Depuis mon rhume, je suis tout **MAFI**
- 16 - Regarde l'autre **TABANNÉ** au milieu de la route !
- 17 - Baisse ta **VIOURNE**, ça me casse les oreilles
- 18 - Tu aimes la salade de **RAMPON** ?
- 19 - Ne marche pas dans la **GOUILLE** avec tes chaussures neuves

B	A	R	R	A	G	E	L
E	T	H	T	R	T	I	U
B	I	M	P	U	E	M	N
E	F	A	N	F	A	R	E
C	M	G	E	H	F	I	T
H	P	I	R	A	E	P	T
A	U	E	R	R	T	M	E
T	B	O	N	N	E	T	S

J	U	M	E	N	T	R	U	I	E
U	Y	E	N	O	P	A	A	S	L
A	M	O	U	T	O	N	E	I	U
E	N	I	P	A	L	O	N	B	O
R	V	A	C	H	E	N	G	E	P
V	E	A	U	C	A	N	A	R	D
E	T	A	U	R	E	A	U	B	E
H	F	E	R	I	M	B	O	U	C
G	O	C	H	O	N	J	A	R	S
Q	O	C	P	O	U	S	S	I	N

T	B	O	N	N	E	T	S
A	U	E	R	R	T	M	E
H	P	I	R	A	E	P	T
C	M	G	E	H	F	I	T
E	F	A	N	F	A	R	E
B	I	M	P	U	E	M	N
E	T	H	T	R	I	U	C
B	A	R	R	A	G	E	L

Mots cachés

Mots savoyard 11 - 2F - 3E - 4H - 5K - 6M - 7A - 8G - 9J - 10 O - 11 N - 12B - 13C - 14L - 15D
 Pays/Capitale 1, désordre - 2, pleurer - 3, réprimande - 4, personne pénible - 5, perdre la raison - 6, bavarder - 7, cochon - 8, sale - 9, jambe - 10, coup de baguette - 11, prendre congé - 12, une petite sieste - 13, abîmé - 14, grande quantité - 15, fatigué - 16, fou dangereux - 17, musique - 18, mâche - 19, flaque

Mairie de Saint-Cergues

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h-12h - 13h30-17h
 Jeudi 10h-12h - 13h30-19h
 Permanence 1^{er} et 3^e samedis du mois 10h-12h, sauf en période de vacances scolaires
 Tél. 04 50 43 50 24 - Fax : 04 50 94 68 79
 Service scolaire 04 50 43 12 94 - Service technique 04 50 43 12 97
 Courriel : mairie@saint-cergues.fr - www.saint-cergues.fr
 www.facebook.com/Mairie.Saint.Cergues

Elus	Fonction, pôle/commission	Jours	Heures	RDV
Gabriel DOUBLET	Maire	L au V	-	Oui
Danielle COTTET	Adjointe, aménagement du territoire	J	16h à 17h	Oui
Robert BOSSON	Adjoint, travaux, équipement	L	10h-12h	Non
Jean-Marc PEUTET	Adjoint, développement durable	M	20h-21h	Oui

Assistante sociale	7, place du Porte-Bonheur - 74100 Ville-la-Grand Permanence sur rendez-vous le mardi matin > 04 50 84 31 52
Bibliothèque	lundi 15h30-19h, mercredi 11h-17h, jeudi 15h30-19h, vendredi 15h30-18h et samedi 10h-12h > 04 50 43 50 70
Ecoles	Elémentaire, direction Jérôme Duchêne > 04 50 43 56 71 Maternelle, directrice Nathalie Anselmetti > 04 50 94 61 35
Eglise	Maison paroissiale > 04 50 38 07 47 Contacts Saint-Cergues, Marie-Louise Banc > 04 50 94 65 27, maison paroissiale Ambilly > 04 50 38 07 47, curé de la paroisse, Jose Thomas > 06 27 41 31 70
MJC (bureau)	Horaires lundi 18h/19h30, mercredi 9h/12h, samedi 9h/11h30 Fermé pendant les vacances scolaires > 04 50 43 58 30
Cabinet Infirmier	Didier Boixados, Nathalie Tornier, Emmanuel Smecca 80, route des Framboises - 74140 Machilly > 04 50 94 60 39, ouvert toute l'année 7j/7
Chirurgien dentiste	Véronique Delorme Peirolo - 69 rue de la Chapelle 74140 Saint-Cergues > 04 50 43 55 21
Psychologue	Natacha Claudot - 1044, rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues > 06 18 96 92 99
Ostéopathe	Julien Portenier - 240, route de Terret > 04 50 39 79 05 Valérie Coste Nguyen - 75, rue de Terret > 06 75 64 16 55
Pharmacie	Pharmacie des Voiron - 1534, rue des Allobroges > 04 50 43 53 86
Vétérinaire	D. Hochman - 67, rue de la Chapelle > 04 50 94 57 76
Poste	Horaires lundi 14h30/17h30, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h/12h mercredi, fermée toute la journée Heure limite de dépôt de courrier 14h30 la semaine, 11h30 le samedi > 04 50 43 51 89
Centre Kinessens	421, route des Framboises Kinésithérapeutes T. Geraudel, A.-S. Teyssandier-Burnet > 04 50 43 58 86 Ostéopathes S. Sokhan Sanj, E. Miniou, L. Blanc-Guarin > 04 50 43 90 28 Psychotérapeute P. Deage > 06 63 02 29 43.
Pédicure/podologue	A. Debonne - 80, route des Framboises - 74140 Machilly > 04 50 43 53 06 > 06 31 95 84 77
Taxi	Quality taxi - Emplacement n° 1 - Place de la poste Patrice > 06 18 75 14 72, Laure > 06 08 35 25 97 www.qualitytaxi.fr

Les numéros importants de l'Agglo

Siège d'Annemasse Agglo
 11, avenue Emile Zola - 74100 Annemasse > 04 50 87 83 00
 E-mail : contact@annemasse-agglo.fr, site internet : www.agglo-annemasse.fr
Astreintes du week-end > 04 50 87 83 00
Eau potable > 04 50 87 83 00
Eaux usées/assainissement > 04 50 87 83 00
Voirie mutualisée > 04 50 87 83 00

Administrations diverses

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie
 74000 Annecy > 04 50 33 60 00

Sous-préfecture

4, avenue de Genève
 74160 Saint-Julien-en-Genevois
 > 04 50 35 13 13

Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers,
 service des impôts des entreprises
 3, rue Marie-Curie
 74100 Annemasse
 > 04 50 43 91 50

Centre des impôts fonciers

3, rue Dupanloup
 74040 Annecy Cedex
 > 04 50 88 40 43

Gendarmerie

29, route de Cry
 74930 Reignier-Esery
 > 04 50 95 75 11

Police municipale

1, route des Fontaines
 74380 Cranves-Sales > 04 50 39 97 90

Pompiers

Union Européenne > 112
 Centre de secours d'Annemasse
 > 18 ou > 04 50 37 02 36

SAMU > 15

Hôpital (CHAL)

558, route de Findrol
 74130 Contamine/Arve
 > 04 50 82 20 00

Hôpital Privé Pays de Savoie

19, avenue Pierre Mendes
 74100 Annemasse
 > 08 26 30 00 74

Centre antipoison Lyon

> 04 72 11 69 11

Dépannage électricité ERDF

> 09 72 67 50 74

Le refuge de l'Espoir

284, route de la Basse Arve
 74380 Arthaz-Pont-Notre-Dame
 > 04 50 36 02 80

Ramassage des ordures ménagères

Mardi : secteur de Bussioz
 Jeudi : tous les autres secteurs

Déchetterie (réouverture printemps 2017)

661, route de la Vy de l'Eau
 Horaires été* :
 - lundi, samedi 9h-12h, 13h30-19h,
 - mardi au vendredi 13h30-19h
 Horaires hiver* :
 - lundi, samedi 9h-12h, 13h30-17h30
 - mardi au vendredi 13h30-17h30

* A compter de la date
 du changement d'heure.

Les élus peuvent être contactés via le site internet :
www.saint-cergues.fr

Restaurant Pizzeria **PIZZAIOLA** Saint-Cergues

Wifi gratuit, espace enfants



A emporter
du mardi au samedi

Sur place

11h45-14h / 18h30-21h30
Terrasse d'hiver chauffée

Distributeur de pizzas, drive
servez-vous 7j/7 - 24h/24

Pizzas faites maison

04 50 94 79 69

www.pizzaiola.fr

CARROSSERIE
MECANIQUE

BOSCH Service

GARAGE des VOIRONS

GELMO
520, route de la Cave aux Fées
04 50 94 66 33

DELUCINGES
74140 Saint-Cergues
Fax 04 50 43 57 22

MLC Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

Tél. 04 50 43 57 21

Immeubles Vergers de l'Archet - 74140 Saint-Cergues

Horaires d'ouverture : lundi : 14h-19h, mardi/jeudi/vendredi : 8h30-19h (non stop), mercredi : 8h30-12h / 14h-19h, samedi : 8h-16h (non stop)

Institut
L'Instant de Beauté

331 route des framboises
(espace maison du terroir)
74140 Saint-Cergues

04.50.43.38.65

Kelly Balsat

www.linstantdebeaute.com

CHAPUIS T.P.
TERRASSEMENT - VRD
ENROCHEMENT - DENEIGEMENT

Tél. 04 50 82 06 79 Fax: 04 50 85 05 58

380 Bis Les Grands-Champs - 74140 MACHILLY

chapiustp@wanadoo.fr

Multi dep SAS

DÉPANNAGE - MAINTENANCE - CONTRAT D'ENTRETIEN

Tous brûleurs, fioul, gaz, bois, chaudières électriques

Régulation automatique de température

TÉLÉGESTION

NOUVEAU Energies renouvelables - Pompes à chaleur - Chaudières à granules

SAV agréé **CUENOD** **Buderus** **Honeywell** **CHAPPEE** **IDEAL STANDARD**

Secteur Genevois, chablais, Faucigny
ZAE - 145, route de Serry - 74230 FILLINGES
04 50 36 20 20 - Fax 04 50 36 23 30
accueil@multidep.fr

Secteur Pays Mont Blanc
278, av St-Martin - 74700 SALLANCHES
04 50 36 20 20
accueil@multidep.fr

Conception/réalisation
Agence Connivence, Grégory Deremble

Rédaction
Robert Bosson, Magalie Briffaud,
Pascale Burnier, Danielle Cottet,
Gabriel Doublet, Evelyne Février,
Catherine Mouchet, Jean-Marc Peutet,
Claude Schneider, Fanny Soufflet,
service communication, service culture,
service jeunesse, service scolaire.

Imprimé en France
Imprimeur labellisé, Imprim' Vert.
Comptoir des idées.
Décembre 2016



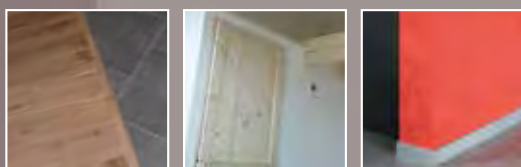
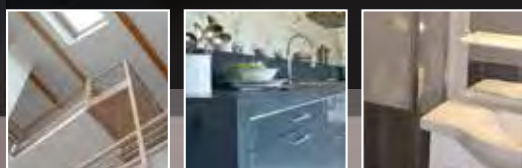
Aménagement & isolation (combles, sous-sols)

Carrelage, faïence

Enduit déco, peinture

Travaux intérieurs/extérieurs

www.screnovation.fr



Rue de la Colombe • 74140 Saint-Cergues

+33 (0)6 25 15 41 65 • +33 (0)4 50 31 50 05

contact@screnovation.fr

TRADI CHALETS

**CHALET - CHARPENTE
COUVERTURE - ABRIS VOITURES
VERANDAS - ZINGUERIE**

***Rénovation
et
Isolation Toitures***

04 50 43 90 12

Comptoir
des idées



Votre imprimeur

Contact : Agnès COUTURIER

agnes@comptoir-des-idees.fr

Portable 06 80 03 67 40

Standard 04 76 75 14 70

26, rue de l'Europe - 38640 Claix

www.comptoir-des-idees.fr



Suivez-nous sur Facebook



IMPRESSION NUMERIQUE

IMPRESSION OFFSET

IMPRESSION ROTATIVE

BARATAY Gaston ENTREPRISE

**charpente - couverture
maisons ossature bois
Isolation de toiture**

466, Route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues

Tél. 04 50 43 51 18 - Mail : baratayb@free.fr

LEYMARIE
Léard

Une entreprise familiale ayant
plus de 40 ans d'expérience

**Véranda alu/bois
tout aluminium**

Conception, fabrication, réalisation :
une seule et même entreprise



409, route de Macully
74330 POISY



Tél. 04 50 46 28 20

Fax. 04 50 46 33 92

societe-leymarie@wanadoo.fr